

ANALYSE DÉTAILLÉE
DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
PORTANT SUR LE RAPPORT PRÉÉLECTORAL
2022

Québec, le 15 août 2022



Cette publication
est rédigée par le



Québec

750, boulevard Charest Est, bureau 300
Québec (Québec) G1K 9J6
Tél. : 418 691-5900

Montréal

770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1910
Montréal (Québec) H3A 1G1
Tél. : 514 873-4184

Internet

Courriel : verificateur.general@vgq.qc.ca
Site Web : www.vgq.qc.ca

Le rapport est disponible dans notre site Web.

Protection des droits de propriété intellectuelle du Vérificateur général du Québec

Quiconque peut, sans autorisation ni frais, mais à la condition de mentionner la source, reproduire sur quelque support que ce soit des extraits de ce document, sauf s'il le fait à des fins de commercialisation. Dans ce cas, une autorisation préalable doit être obtenue auprès du Vérificateur général.

Dépôt légal – 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
978-2-550-92405-0 (version imprimée)
978-2-550-92406-7 (version PDF)



Québec, 15 août 2022

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Conformément à la *Loi sur le vérificateur général*, j'ai le privilège de vous transmettre le rapport détaillant nos travaux de certification sur le rapport préélectoral, intitulé *Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral 2022*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

La vérificatrice générale,

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice

Christine Roy
Sous-vérificatrice générale

Yves Doré
Directeur général

Sébastien Simard
Directeur

Annie Baron
Geneviève Morin
Directrices

Audrey Bergeron
Mélissande Gervais
Laurie Lebel-Tremblay
Julie Plante-Pilote
Véronique Tardif
Professionnelles

Maxime Lessard
Jean-Pierre Paré
Maxime St-Hilaire
Professionnels

TABLE DES MATIÈRES

7 MISE EN CONTEXTE

9 RÉSULTATS DES TRAVAUX

SOMMAIRE	9
PLAUSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES ET DES PRÉVISIONS	13
Prévisions économiques et financières	13
Prévisions des revenus	20
Prévisions des dépenses de portefeuilles	44
Prévisions du service de la dette	59
Prévisions de la dette et des objectifs de réduction de la dette	62
QUALITÉ DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE	67

70 COMMENTAIRES DES ENTITÉS

73 RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

1 MISE EN CONTEXTE

- 1 Depuis avril 2015, le ministre des Finances a la responsabilité de préparer et de publier un rapport sur l'état des finances publiques du Québec avant chacune des élections générales. Ce rapport préélectoral doit contenir une mise à jour des prévisions économiques et financières du Québec publiées dans le plus récent budget du gouvernement. Le Vérificateur général a quant à lui la responsabilité de conclure sur la plausibilité de ces prévisions et des hypothèses sous-jacentes, à une date donnée, dans un rapport de certification.
- 2 Le 15 août 2022, le ministre des Finances a publié un rapport préélectoral en vue des élections générales du 3 octobre 2022. Ce rapport comprend le rapport de certification du Vérificateur général.
- 3 La présente analyse détaille nos travaux de certification et explique les fondements de notre conclusion ainsi que les facteurs d'incertitude qui y sont associés. Elle constitue un complément au rapport de certification, lequel est d'ailleurs reproduit pour information dans la section Renseignements additionnels.

Une prévision est jugée **plausible** lorsque les hypothèses utilisées sont justifiées (par exemple, sans biais apparent et documentées), cohérentes entre elles, avec d'autres sources de données ou avec des tendances historiques, et lorsqu'elles prennent en compte les informations les plus récentes (par exemple, les données financières et fiscales) de même que les dernières décisions du gouvernement. La prévision doit également refléter les hypothèses retenues et être établie selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Apport du Vérificateur général

- 4 L'examen par le Vérificateur général de la mise à jour des prévisions économiques et financières du Québec avant la tenue d'élections générales vise à renforcer la transparence du gouvernement. Il permet aux partis politiques qui aspirent au pouvoir de préparer une plateforme électorale réaliste, basée sur l'état des finances publiques.
- 5 La certification du rapport préélectoral par le Vérificateur général permet également à la population d'avoir un portrait objectif des finances publiques à quelques semaines des élections. Les travaux du Vérificateur général sont d'autant plus nécessaires que les enjeux sociétaux actuels sont importants, qu'il s'agisse du vieillissement de la population, de la rareté de la main-d'œuvre, des pressions inflationnistes ou des changements climatiques.

Objectifs de notre examen et portée de nos travaux

- 6 Les objectifs de notre examen sont de :
 - déterminer si les hypothèses et les prévisions budgétaires ayant servi à établir le cadre financier et la dette présentés dans le rapport préélectoral 2022 pour les années financières 2022-2023 à 2024-2025 sont plausibles selon l'information disponible en date du 8 juillet 2022 ;
 - s'assurer que l'information présentée dans le rapport préélectoral 2022 est compréhensible, pertinente et comparable, et qu'elle renseigne adéquatement sur la situation économique et financière du Québec.

⁷ Nous avons commencé nos travaux en septembre 2021 et les avons terminés le 8 août 2022. Ces travaux se sont limités aux années financières 2022-2023 à 2024-2025. Ils ne portent pas sur les données de l'année financière 2021-2022 présentées dans le rapport préélectoral, puisqu'il s'agit de résultats réels dont l'audit financier était en cours au moment de nos travaux.

⁸ Étant donné que les prévisions portent sur des événements futurs, donc encore inconnus par définition (par exemple, les décisions découlant d'annonces à venir du gouvernement ou de l'évolution de la conjoncture économique), il est entendu que les résultats réels seront sans doute différents de ce qui est prévu dans le rapport préélectoral, et que ces écarts pourraient être importants. C'est pourquoi notre conclusion ne porte pas sur la probabilité que les prévisions se réalisent.

⁹ D'ailleurs, le contexte actuel est bien différent de celui qui prévalait en 2018, lors de la publication du rapport préélectoral précédent. En plus de la rareté de la main-d'œuvre, il y a présentement de nombreux défis qui perturbent l'équilibre géopolitique et économique mondial et qui augmentent considérablement le niveau d'incertitude. À titre d'exemples :

- l'incidence d'une inflation persistante et ses effets sur le resserrement des politiques monétaires des banques centrales ;
- les répercussions de la pandémie de COVID-19, comme les problèmes d'approvisionnement ;
- l'incidence de l'invasion de l'Ukraine et des sanctions contre la Russie qui font grimper les prix des produits de base et entraînent la détérioration des perspectives économiques mondiales.

¹⁰ Notre examen ne fournit pas non plus d'assurance sur les résultats qui seront atteints avec les sommes prévues dans le cadre financier en matière de qualité et de quantité des services aux citoyens. Nous nous sommes toutefois assurés que les programmes actuels et les nouvelles mesures avaient été pris en compte dans l'élaboration du cadre financier.

¹¹ Les objectifs de notre examen et la portée de nos travaux, les rôles et responsabilités des principaux intervenants, ainsi que le sommaire des entités incluses dans le cadre financier du gouvernement sont présentés dans la section Renseignements additionnels.

2 RÉSULTATS DES TRAVAUX

2.1 SOMMAIRE

Les hypothèses retenues et les prévisions relatives au cadre financier et à la dette sont plausibles pour les années 2022-2023 à 2024-2025. L'incertitude entourant ces prévisions est toutefois très élevée compte tenu notamment de la flambée de l'inflation qui engendre le resserrement des politiques monétaires tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle canadienne, de la guerre en Ukraine et des effets persistants de la pandémie partout sur la planète.

¹² Nos travaux sur la plausibilité nous permettent de conclure que globalement :

- Les prévisions économiques et financières constituent une base adéquate à partir de laquelle sont effectuées les prévisions des revenus, des dépenses et de la dette du gouvernement. Les prévisions sont cohérentes entre elles et, s'il y a lieu, comparables avec celles obtenues d'autres instances.
- Les prévisions des revenus tiennent compte notamment des plus récentes statistiques fiscales, des prévisions économiques, des mesures budgétaires annoncées, des lois en vigueur et des ententes signées avec le gouvernement du Canada.
- Les prévisions des dépenses incluent l'ensemble des mesures budgétaires annoncées ainsi que le financement nécessaire pour reconduire les activités et les programmes de l'État. Il existe toutefois un risque que certaines dépenses ne puissent se réaliser à la hauteur prévue, entre autres en raison de la rareté de la main-d'œuvre.

Notre examen ne visait pas à évaluer la quantité et la qualité des services offerts avec les sommes prévues. Il ne visait pas non plus à évaluer si les prévisions permettraient de répondre à l'ensemble des besoins de la population.

¹³ Toutefois, compte tenu des incertitudes économiques inhabituellement élevées, il aurait été utile, à l'instar d'autres institutions, de présenter un scénario alternatif prenant en compte l'impact potentiel sur les perspectives économiques et sur le cadre financier de la matérialisation des différents facteurs d'incertitude propres à la situation actuelle.

Surplus, solde budgétaire et marges de prudence

Le surplus inclus dans le cadre financier correspond à la différence entre les revenus et les dépenses, tel qu'il est établi dans les états financiers consolidés du gouvernement. Il s'agit donc d'un surplus établi conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le solde budgétaire est une notion différente, définie dans la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.

La principale différence entre ces deux notions provient des revenus dédiés au Fonds des générations qui sont inclus dans le surplus, mais exclus du calcul du solde budgétaire.

¹⁴ Pour 2022-2023, un surplus supérieur à celui prévu pourrait survenir, ce qui améliorerait le solde budgétaire d'autant. En effet, certaines dépenses pourraient ne pas se réaliser à la hauteur prévue, et une inflation plus persistante pourrait avoir des effets temporaires positifs sur les revenus du gouvernement.

¹⁵ Pour ce qui est des années 2023-2024 et 2024-2025, les marges de prudence sont significatives (tableau 1), mais justifiées par la présence de risques économiques importants. En effet, la situation économique mondiale, tout comme celle du Québec, est empreinte d'une grande incertitude et d'une grande volatilité. L'utilisation des marges sera principalement tributaire de la concrétisation ou non des risques économiques, tels qu'une récession, et de l'ampleur de celle-ci, le cas échéant. Elles pourraient donc s'avérer trop élevées ou encore insuffisantes.

¹⁶ Toutefois, si ces risques ne se concrétisent pas, ces marges permettront de dégager un surplus additionnel et de réduire le déficit du solde budgétaire, d'autant plus qu'il existe aussi, pour ces deux années financières, un risque que le gouvernement ne puisse réaliser toutes les dépenses prévues.

¹⁷ Le tableau 1 présente les marges de prudence que nous avons reclassées en partie dans les dépenses de portefeuilles. En effet, une partie de la provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance avait déjà été identifiée comme devant être utilisée pour des dépenses appartenant à certains portefeuilles, et ce, surtout en 2022-2023. Ces dépenses concernent principalement le portefeuille Santé et Services sociaux.

TABEAU 1 Marges de prudence après reclassement (en millions de dollars)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Marges de prudence selon le tableau 16 du rapport préélectoral (RPE)	2 200	2 400	2 400
Montants reclassés dans les dépenses de portefeuilles ^{1,2} :			
Santé et Services sociaux	(1 555)	-	-
Éducation	(200)	-	-
Affaires municipales et Habitation	(245)	-	(150)
Marges de prudence après reclassement	200	2 400	2 250
Provision au Fonds de suppléance incluse dans le portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale	200	400	400
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-	2 000	1 850

1. Les dépenses de 2,0 G\$ en 2022-2023 incluses dans la provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance ont été reclassées dans les portefeuilles comme suit :

- 1 555 M\$ en Santé et Services sociaux pour le financement des coûts ponctuels liés à la COVID-19 (vaccination, dépistage rapide, etc.);
- 200 M\$ en Éducation pour des besoins non financés dans le budget de mars 2022 ;
- 245 M\$ en Affaires municipales et Habitation pour financer la création de 3 000 logements sociaux par le Mouvement Desjardins, le Fonds de solidarité FTQ et Fondation.

2. Des dépenses de 150 M\$ en 2024-2025 incluses dans la provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance ont été reclassées dans le portefeuille Affaires municipales et Habitation pour financer la création de 3 000 logements sociaux par le Mouvement Desjardins, le Fonds de solidarité FTQ et Fondation.

Cadre financier ajusté

¹⁸ Le tableau 2 présente le cadre financier du rapport préélectoral auquel nous avons apporté les ajustements suivants :

- les dépenses liées aux mesures de soutien et de relance COVID-19, qui sont présentées séparément dans le rapport préélectoral, ont été reclassées dans les dépenses de portefeuilles ;
- les dépenses déjà identifiées, incluses dans la provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance, ont été reclassées dans les dépenses de portefeuilles, comme expliqué précédemment.

¹⁹ Il présente également nos conclusions sur l'ensemble des postes budgétaires du cadre financier pour les années 2022-2023 à 2024-2025. Les éléments appuyant ces conclusions sont détaillés dans les sections qui suivent.

TABLEAU 2 Conclusions du Vérificateur général du Québec quant à la plausibilité du cadre financier ajusté (en millions de dollars)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	CONCLUSIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
	Prévisions	Prévisions	Prévisions	
Revenus				
Impôt des particuliers	43 414	45 272	46 660	●
Cotisations pour les services de santé	7 784	7 964	8 187	●
Impôts des sociétés	11 925	11 867	12 803	●
Impôt foncier scolaire	1 048	1 106	1 187	●
Taxes à la consommation	27 345	28 140	29 006	●
Droits et permis	5 518	5 494	5 544	●
Revenus divers	11 629	12 450	13 061	●
Entreprises du gouvernement	6 207	6 688	7 040	●
Revenus autonomes	114 870	118 981	123 488	
Transferts fédéraux	29 600	29 631	29 921	●
Total des revenus	144 470	148 612	153 409	
Dépenses				
Dépenses de portefeuilles ^{1, 2, 3}	-132 509	-134 934	-138 538	▼
Service de la dette	-10 189	-9 000	-9 888	●
Total des dépenses	-142 698	-143 934	-148 426	
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance ¹	–	-2 000	-1 850	⁴
Surplus	1 772	2 678	3 133	▲
Loi sur l'équilibre budgétaire				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 428	-3 955	-4 546	●
Solde budgétaire avant utilisation de la réserve de stabilisation	-1 656	-1 277	-1 413	▲
Utilisation de la réserve de stabilisation	927	–	–	●
Solde budgétaire⁵	-729	-1 277	-1 413	▲

● Plausibles

▼ Plausibles, avec risque que les dépenses soient moins élevées

▲ Plausibles, avec risque que le surplus et le solde budgétaire s'améliorent

1. Les dépenses de 2,0 G\$ en 2022-2023 et des dépenses de 150 M\$ en 2024-2025 incluses dans la provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance ont été reclassées dans les dépenses de portefeuilles.

2. Les conclusions détaillées par portefeuille sont présentées au tableau 6 du présent rapport.

3. Les dépenses liées aux mesures de soutien et de relance COVID-19 ont été reclassées dans chacun des portefeuilles concernés, comme présenté au tableau 38 du rapport préélectoral.

4. Bien que pertinente, nous n'avons pas pu apprécier si la provision pour 2023-2024 et 2024-2025 est suffisante ou trop élevée.

5. Il s'agit du solde budgétaire au sens de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, après utilisation de la réserve de stabilisation.

2.2 PLAUSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES ET DES PRÉVISIONS

Prévisions économiques et financières

Dans l'ensemble, les prévisions économiques et financières pour les années civiles 2022 à 2025 sont plausibles et constituent une base adéquate à partir de laquelle effectuer les prévisions des revenus, des dépenses et de la dette du gouvernement. L'incertitude entourant ces prévisions demeure toutefois élevée compte tenu notamment de la flambée de l'inflation qui engendre le resserrement des politiques monétaires tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle canadienne, de la guerre en Ukraine et des effets persistants de la pandémie partout dans le monde.

Qu'avons-nous constaté ?

²⁰ Selon les travaux que nous avons réalisés avec l'accompagnement d'experts, les prévisions économiques du ministère des Finances (MFQ) reposent sur plusieurs hypothèses jugées plausibles. À cet égard, nous constatons qu'elles se situent principalement à l'intérieur d'une fourchette que nous jugeons acceptable.

²¹ De plus, les prévisions économiques et financières sont cohérentes entre elles et, s'il y a lieu, comparables avec celles obtenues du secteur privé. Dans le cas contraire, le MFQ nous a fourni des précisions suffisantes pour les justifier, notamment la prise en considération de nouvelles données disponibles ou le délai entre la publication des prévisions du secteur privé et l'élaboration du rapport préélectoral.

²² Toutefois, la croissance de l'inflation et celle des taux d'intérêt à court terme pourraient s'avérer plus élevées que les prévisions du MFQ. D'ailleurs, la Banque du Canada a suggéré, lors de sa récente décision (13 juillet 2022) de hausser de 100 points de base son taux directeur, que l'inflation pourrait persister plus longtemps que prévu et que le resserrement de la politique monétaire se poursuivra tant qu'elle ne reviendra pas à sa cible.

²³ Soulignons également l'incertitude élevée entourant les prévisions, qui est due au contexte économique et à la situation géopolitique et sanitaire mondiale. L'impact du conflit en Ukraine sur les marchés mondiaux de l'énergie et des aliments ainsi que les risques de ruptures d'approvisionnement dues à la pandémie pourraient durer. Leurs effets sur l'inflation pourraient donc persister plus longtemps et même être amplifiés par les pressions que risque d'exercer la rareté de la main-d'œuvre sur les salaires. Le risque que le resserrement des politiques monétaires des banques centrales entrave davantage la croissance économique est aussi bien réel, tant à l'échelle mondiale qu'au Québec.

Ce qui appuie notre constat

La production des prévisions économiques implique l'estimation de l'évolution attendue de l'économie du Québec, de celle de ses principaux partenaires commerciaux, de l'économie mondiale, des marchés financiers ainsi que des prix des matières premières. L'établissement de ces prévisions est une étape déterminante pour établir celles du cadre financier du gouvernement, puisque l'évolution des revenus est étroitement liée à l'activité économique, tout comme certaines dépenses, qui sont tributaires dans une moindre mesure de variables économiques comme le taux de chômage, les taux d'intérêt et l'inflation, et le service de la dette, qui est liée aux taux d'intérêt, notamment pour le financement gouvernemental.

24 Les prévisions économiques présentées dans le rapport préélectoral s'appuient sur les données statistiques publiées en date du 28 juin 2022. Elles incluent donc les plus récentes informations sur les comptes économiques de l'Institut de la statistique du Québec. Elles sont cohérentes avec les tendances historiques et s'appuient sur des hypothèses justifiées par le contexte économique actuel.

25 Pour nous assurer de la cohérence du scénario économique et financier du rapport préélectoral, nous avons vérifié le respect des relations attendues entre plusieurs indicateurs. À titre d'exemple, nous nous sommes assurés que la hausse prévue du revenu des ménages était cohérente avec celle du marché de l'emploi et des salaires et traitements, et que l'évolution des dépenses de consommation prévue suivait la logique des changements dans le revenu des ménages, le taux d'épargne et les taux d'intérêt.

26 Les principales prévisions du MFQ sont aussi comparables à celles du secteur privé et se situent à l'intérieur d'une fourchette que nous jugeons acceptable. En effet, sur l'horizon prévisionnel de 2022 à 2025, la plupart se situent à l'intérieur de la dispersion moyenne des prévisions du secteur privé. Nous observons toutefois que cette dispersion est supérieure à celle de 2018. Par exemple, l'écart type des prévisions du produit intérieur brut (PIB) nominal du secteur privé par rapport à la moyenne était de 0,31 % en 2018, alors qu'il s'élève à 1,09 % en 2022. Cette dispersion plus grande s'explique entre autres par l'incertitude actuellement élevée quant à l'évolution de certaines variables économiques.

27 Les principales hypothèses qui sous-tendent la croissance économique prévue par le MFQ sont énoncées dans le tableau 13 du rapport préélectoral, et les principaux risques pris en compte ainsi qu'une estimation de leurs impacts sont présentés dans le tableau 14. Cependant, dans le contexte où une récession pourrait survenir à compter de 2023, il aurait été utile de proposer un scénario alternatif permettant d'estimer l'incidence potentielle de la matérialisation des principaux risques sur les perspectives économiques et sur le cadre financier. La section Qualité de l'information présentée explique nos conclusions à cet égard.

28 Le tableau des perspectives économiques au Québec de 2021 à 2025 est présenté dans la section Renseignements additionnels; notre analyse des principales prévisions est résumée dans les paragraphes qui suivent.

Produit intérieur brut : prévisions plausibles

Le PIB est un indicateur économique mesurant la production de biens et services d'un État au cours d'une période donnée.

Le PIB peut être évalué en volume ou en valeur. En volume, le PIB réel représente la quantité réelle de biens et de services produits par une économie. En valeur, le PIB nominal représente le prix rattaché à cette quantité réelle de PIB réel produit.

Le quotient entre le PIB nominal et le PIB réel est appelé le déflateur du PIB ou l'indice implicite des prix du PIB. Les variations du déflateur correspondent à l'inflation présente dans la production des biens et services d'une économie. Rappelons que l'indice des prix à la consommation (IPC) mesure, quant à lui, les fluctuations du niveau général des prix à partir d'un panier fixe de biens et services consommés.

Nous présentons dans la section Renseignements additionnels une illustration des différentes composantes du PIB nominal.

²⁹ Comme le montre le tableau 3, les croissances prévues du PIB réel, du déflateur du PIB et du PIB nominal sont similaires à la moyenne de celles prévues par les 11 institutions que le MFQ a sondées. Toutefois, il faut garder à l'esprit que cette comparabilité n'est pas un gage ultime de la plausibilité des prévisions, notamment parce que les prévisions de certaines institutions s'appuient sur une lecture qui peut ne pas avoir intégré l'ensemble des informations disponibles lorsque le MFQ a établi ses prévisions, en raison du moment où celles-ci ont été établies.

TABEAU 3 Prévisions que fait le ministère des Finances du taux de croissance comparées à celles du secteur privé (en pourcentage)

	MOYENNE DE 2012 À 2021 ¹	2022	2023	2024	2025	MOYENNE DE 2022 À 2025 ¹
PIB réel						
Ministère des Finances		3,4	1,7	1,5	1,5	2,0
Moyenne du secteur privé ²		3,2	1,7	1,6	1,6	2,0
Valeur minimale		2,9	0,9	0,9	1,0	
Valeur maximale		3,5	2,6	2,6	2,7	
Institut de la statistique du Québec	1,5					
Déflateur du PIB						
Ministère des Finances		6,0	2,0	2,1	2,0	
Moyenne du secteur privé ²		5,1	2,2	1,9	1,9	
Valeur minimale		3,7	0,6	1,0	1,4	
Valeur maximale		7,0	3,9	2,7	2,1	
PIB nominal						
Ministère des Finances		9,6	3,8	3,6	3,5	5,1
Moyenne du secteur privé ²		8,3	3,9	3,5	3,5	4,8
Valeur minimale		7,1	2,4	2,4	2,9	
Valeur maximale		10,4	5,2	4,5	4,8	
Institut de la statistique du Québec	3,9					

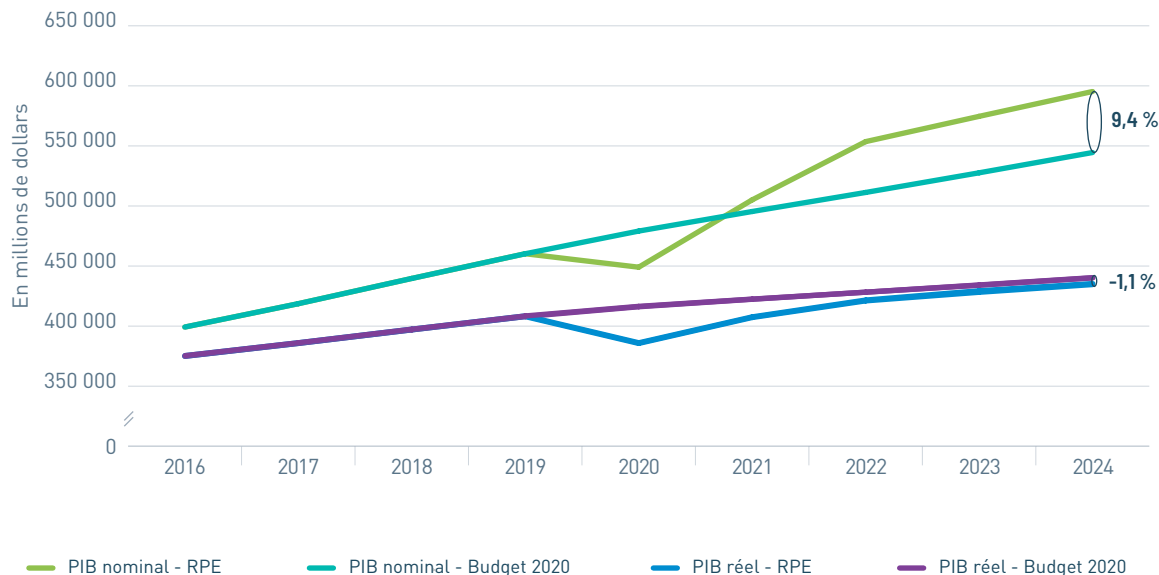
1. Il s'agit du taux de croissance annuel moyen.

2. Relevé du ministère des Finances du Québec comprenant les prévisions de 11 institutions du secteur privé, en date du 21 juin 2022.

Source : MFQ et Institut de la Statistique du Québec.

³⁰ Après une année 2020 marquée par une récession, l'économie du Québec a rapidement rebondi pour retrouver dès 2021 un niveau de PIB réel comparable à celui de 2019. La figure 1 présente le retour du PIB réel vers la tendance prévue avant la pandémie. On observe toutefois que le PIB nominal sera, en 2024, plus élevé de plus de 9 % que la tendance prévue avant la pandémie. La forte progression observable du PIB nominal provient essentiellement du choc inflationniste en 2021 et en 2022, et contribue à la hausse marquée des revenus autonomes.

FIGURE 1 Comparaison des PIB entre le budget de mars 2020 et le rapport préélectoral



Sources : MFQ et Institut de la Statistique du Québec.

31 À cet égard, nous jugeons plausible l'hypothèse d'une croissance du PIB réel de 3,4 % pour 2022 et d'un retour graduel vers le potentiel (1,5 %) dès 2024, tout comme l'hypothèse d'une évolution plus forte du PIB nominal qui s'explique par l'effet de l'inflation implicite au PIB durant cette même période.

32 En effet, les prévisions du MFQ suivent l'évolution classique du retour à la croissance potentielle après une période de récession. Ce scénario « d'atterrissage en douceur » de l'économie québécoise est partagé par plusieurs prévisionnistes. De plus, selon le MFQ, cette évolution s'accompagnera d'une augmentation des taux d'intérêt et d'un retour de l'inflation à l'intérieur de la fourchette cible de la Banque du Canada (de 1 % à 3 %) en 2024.

33 Ce scénario jugé plausible s'appuie, entre autres, sur une atténuation graduelle des effets économiques de la guerre en Ukraine et de la pandémie. Toutefois, la matérialisation de certains risques pourrait affecter significativement ces prévisions, l'activité économique demeurant volatile et inégale à l'échelle de la planète.

Inflation : prévisions plausibles, avec risque à la hausse

34 Au Québec, l'inflation mesurée par l'IPC avait déjà fait un bond de 5,1 % en décembre 2021 par rapport à décembre 2020. En juin 2022, cette hausse atteignait 8 % au Québec et 8,1 % au Canada par rapport à juin 2021. C'est cette flambée de l'inflation qui a conduit la Banque du Canada à resserrer sa politique monétaire et à augmenter son taux directeur à plusieurs reprises en 2022.

35 Selon les prévisions du MFQ, le resserrement de la politique monétaire devrait contribuer à ramener l'inflation annuelle au taux cible de la Banque du Canada (2 %) en 2024, et son évolution au Québec devrait être similaire. Il subsiste toutefois des incertitudes importantes sur le rythme du retour de l'inflation au taux cible de 2 %.

La Banque du Canada a pour mandat de favoriser la prospérité économique et financière du Canada ; l'une de ses principales fonctions est la conduite de la politique monétaire qui vise à maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

³⁶ À cet égard, les prévisions du MFQ sont similaires à la moyenne du secteur privé pour les années examinées. Nous notons toutefois que les institutions du secteur privé ont eu tendance au cours des derniers mois à réviser à la hausse leurs prévisions pour 2022 et 2023. De plus, les enquêtes récentes révèlent que les attentes concernant la hausse de l'inflation sur l'horizon de deux ans continuent d'augmenter chez les consommateurs et les entreprises.

³⁷ La Banque du Canada a d'ailleurs révisé à la hausse ses prévisions le 13 juillet dernier. Selon elle, l'IPC au Canada devrait s'établir à 7,2 % en 2022, puis à 4,6 % et à 2,3 % au cours des deux années suivantes. Étant donné que les pressions sur les prix sont encore généralisées, il est possible que l'IPC au Québec soit supérieur aux prévisions du MFQ de 6,5 % en 2022 et de 3,2 % en 2023. Les facteurs d'incertitude qui pourraient faire que ces prévisions s'avèrent sous-évaluées sont expliqués dans l'encadré ci-après.

Taux d'intérêt : prévisions plausibles, avec risque à la hausse

³⁸ Les prévisions du MFQ sont légèrement inférieures à la moyenne du secteur privé pour ce qui concerne la croissance des taux d'intérêt à court terme, mais elles se situent à l'intérieur de la fourchette des prévisions. Par contre, les prévisions de plusieurs des institutions ont été faites avant la décision du 13 juillet 2022 de la Banque du Canada de relever son taux directeur de 100 points de base et de poursuivre le resserrement de sa politique monétaire. Certaines de ces institutions pourraient donc réviser à la hausse leurs prévisions, notamment celles du taux d'intérêt à court terme. Cela est d'autant plus possible que l'ampleur de cette hausse du taux directeur est inédite depuis août 1998.

³⁹ Malgré des signes d'un ralentissement de certains secteurs de l'économie, la Banque du Canada a clairement indiqué son intention de poursuivre le resserrement de sa politique monétaire au cours des prochains mois si l'inflation persiste. Si cette intention devait se matérialiser, le taux du financement à un jour (taux directeur) pourrait rapidement se situer au-dessus des prévisions du MFQ.

Autres indicateurs : prévisions plausibles

⁴⁰ En plus des prévisions sur le PIB réel et nominal, l'inflation et les taux d'intérêt, nous avons procédé à l'analyse de l'ensemble des autres prévisions économiques du MFQ. Parmi celles-ci, certaines variables économiques qui sont des composantes du PIB s'avèrent déterminantes pour l'élaboration des prévisions des revenus, des dépenses et de la dette du gouvernement, soit la consommation de biens et services taxables, l'excédent net des entreprises ainsi que les salaires et traitements.

⁴¹ Après analyse, nous concluons que les prévisions de ces composantes du PIB sont cohérentes avec l'ensemble des prévisions économiques du rapport préélectoral, notamment avec les prévisions de croissance du PIB nominal.

Consommation de biens et services taxables : prévisions plausibles

⁴² La croissance prévue de la consommation taxable pour les années 2022, 2023 et 2024, respectivement de 13,2 %, 5,2 % et 3,1 %, est jugée plausible. Ces prévisions suivent une croissance de 11,1 % en 2021. L'évolution générale de la consommation suit le mouvement du PIB nominal, ce qui est cohérent. La croissance de la consommation, notamment pour 2022, est favorisée par l'abandon de la plupart des mesures sanitaires ainsi que par l'épargne accumulée par les ménages en 2020 et en 2021.

⁴³ La remontée des taux d'intérêt en 2022 devrait favoriser une certaine modération de la consommation par la suite. Il est donc raisonnable de s'attendre à une diminution de la croissance de la consommation en 2023 et en 2024, plus près de la tendance historique.

Salaires et traitements : prévisions plausibles, avec risque à la hausse

⁴⁴ Les prévisions de croissance des salaires et traitements sont respectivement de 10,7 %, 4 % et 3,1 % pour les années 2022, 2023 et 2024, ce que nous avons jugé plausible. Ces prévisions suivent une croissance de 9,4 % en 2021. Nous avons évalué la cohérence de l'évolution des salaires et traitements avec le mouvement général du PIB nominal, avec l'évolution d'indicateurs du marché du travail, tels que le taux d'activité et le taux d'emploi, et avec des indicateurs d'augmentation salariale.

⁴⁵ La forte croissance prévue des salaires et traitements pour 2022 est jugée raisonnable considérant les effets de la pénurie de main-d'œuvre et de l'inflation sur les salaires. En 2023 et en 2024, la croissance devrait ralentir, ce qui est cohérent avec le scénario de retour graduel de l'inflation à l'intérieur de la fourchette cible de la Banque du Canada prévu en 2024. Une inflation persistante pourrait cependant venir accélérer la croissance au-delà de ce que prévoit le MFQ en 2023 et en 2024.

Excédent d'exploitation net : prévisions plausibles

⁴⁶ L'excédent d'exploitation net des sociétés prévu par le MFQ, respectivement de -4,6 %, 0,2 % et 5,8 % pour les années 2022, 2023 et 2024, est jugé plausible. Ces prévisions suivent une forte croissance de 16,8 % en 2021. La baisse prévue en 2022 et la faible hausse en 2023 sont jugées raisonnables puisqu'elles s'expliquent notamment par la hausse du coût des intrants des entreprises et de leur masse salariale ainsi que par les effets du resserrement de la politique monétaire. De plus, la fin de différents programmes de subventions devrait avoir un effet non négligeable sur la croissance de l'excédent en 2022.

⁴⁷ Le retour au taux d'inflation cible de la Banque du Canada (2 %) en 2024 amènera davantage de stabilité dans l'environnement des entreprises, ce qui devrait favoriser un taux de croissance de l'excédent d'exploitation net des sociétés mieux aligné sur la croissance économique.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Comme souligné dans le rapport préélectoral, plusieurs facteurs d'incertitude pourront avoir une incidence sur les perspectives économiques au cours des prochaines années.

Inflation persistante

Des difficultés d'approvisionnement occasionnées par les effets persistants de la pandémie et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourraient faire durer les tensions sur les prix au cours des prochains mois. Ces facteurs pourraient donc à court terme faire augmenter l'inflation plus que prévu, en particulier s'il faut plus de temps pour venir à bout des problèmes d'offre ou si les effets du resserrement de la politique monétaire sont moins rapides qu'espéré. Une inflation plus difficile à maîtriser qu'anticipé pourrait engendrer un ralentissement économique. Selon la Banque du Canada, il faut prévoir habituellement entre six et huit trimestres pour que l'effet d'une hausse du taux directeur se fasse sentir pleinement sur la croissance économique et sur le taux d'inflation.

Par ailleurs, une inflation élevée et persistante affecterait le PIB nominal, ce qui pourrait engendrer à court terme plus de revenus pour le gouvernement.

Rappelons que c'est surtout le PIB nominal qui permet de mesurer adéquatement le potentiel des revenus autonomes du gouvernement. À titre illustratif, selon l'analyse de sensibilité du MFQ que nous avons examinée, une baisse ou une hausse de 1 point de pourcentage du PIB nominal du Québec a un effet de l'ordre de 1 milliard de dollars sur les revenus autonomes du gouvernement.

Ralentissement économique plus marqué que prévu

Il se pourrait qu'un ralentissement de l'économie mondiale ou encore qu'une augmentation plus forte que prévu du taux directeur de la Banque du Canada affecte à la baisse la consommation des ménages et le PIB réel du Québec en 2023.

Autres risques

Le contexte très favorable à l'embauche en 2021 a permis à l'emploi de revenir à son niveau d'avant la pandémie dès 2021. Les tensions sur les salaires émergent dans certains secteurs d'activité spécifiques. La rareté de la main-d'œuvre et les fortes pressions sur les prix pourraient éventuellement contribuer à généraliser ces tensions. Les problèmes structurels provenant de la démographie risquent de persister encore quelques années et d'accentuer les pressions sur cette assiette fiscale. Il est donc possible que la croissance anticipée des salaires et traitements pour 2023 soit légèrement sous-évaluée dans le rapport préélectoral.

Le MFQ pose l'hypothèse d'une réduction des profits des entreprises à court terme. En plus de la fin de l'aide gouvernementale liée à la pandémie, l'ampleur et le moment de cette réduction possible demeurent incertains et dépendront largement des effets du resserrement de la politique monétaire de la Banque du Canada sur l'économie et de la capacité des entreprises à transmettre les hausses des coûts de production aux consommateurs.

Prévisions des revenus

Dans leur ensemble, les prévisions des revenus sont plausibles. Elles tiennent compte notamment des plus récentes statistiques fiscales, de perspectives économiques cohérentes avec le scénario choisi, de l'évolution prévue de la demande de services et des ententes signées avec le gouvernement du Canada.

Qu'avons-nous constaté ?

⁴⁸ Les prévisions des revenus consolidés sont plausibles et soutenues par des hypothèses justifiées puisque :

- les prévisions des revenus fiscaux s'appuient sur une modélisation et des hypothèses appropriées, sur les plus récentes données financières et fiscales, et elles intègrent adéquatement les prévisions économiques pertinentes ;
- les prévisions des revenus des droits et permis et des revenus divers s'appuient sur des méthodes qui reflètent les particularités de chacun des types de revenus et tiennent compte de la législation en vigueur ;
- les prévisions des revenus des entreprises du gouvernement sont soutenues par des hypothèses qui sont cohérentes avec leurs modèles d'affaires respectifs et avec les habitudes de consommation de leur clientèle ;
- les prévisions des transferts fédéraux prennent adéquatement en compte l'ensemble des ententes signées avec le gouvernement du Canada.

⁴⁹ Il nous faut par ailleurs tenir compte du fait que certains événements survenus depuis mars 2020, dont la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine, sont devenus des sources majeures d'incertitude et de volatilité pour l'économie mondiale et québécoise. Ces événements ainsi que les mesures prises pour faire face à leurs répercussions ont récemment eu des conséquences inhabituelles et inégales sur les revenus du gouvernement : grande variabilité, bris de tendances, nouvelles composantes à considérer, etc. D'ailleurs, les révisions pour 2022-2023 depuis le budget de mars 2022 sont présentées dans la section Renseignements additionnels.

⁵⁰ Ainsi, même si les prévisions des revenus du rapport préélectoral pour les prochaines années sont plausibles, il subsiste de l'incertitude quant à leur réalisation. Si l'inflation n'est pas contrôlée et qu'elle demeure élevée, il pourrait s'ensuivre une spirale salaires-prix qui augmenterait à court terme les revenus du gouvernement plus que prévu. Par contre, une telle spirale entraînerait un plus fort resserrement de la politique monétaire et un ralentissement de l'économie plus marqué que prévu, en particulier si les hausses des taux d'intérêt affectent significativement la consommation et la rentabilité des entreprises, ce qui limiterait la croissance des revenus du gouvernement à moyen terme.

⁵¹ Le tableau 4 résume nos conclusions.

TABLEAU 4 Conclusions quant à la plausibilité des prévisions des revenus (en millions de dollars)

REVENUS	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	CONCLUSIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
	Préliminaires	Prévisions	Prévisions	Prévisions	sur les prévisions
Impôt des particuliers	41 285	43 414	45 272	46 660	●
Cotisations pour les services de santé	7 367	7 784	7 964	8 187	●
Impôts des sociétés	12 927	11 925	11 867	12 803	●
Impôt foncier scolaire	1 081	1 048	1 106	1 187	●
Taxes à la consommation	24 673	27 345	28 140	29 006	●
Droits et permis	6 049	5 518	5 494	5 544	●
Revenus divers	10 902	11 629	12 450	13 061	●
Entreprises du gouvernement	5 967	6 207	6 688	7 040	●
Transferts fédéraux	29 141	29 600	29 631	29 921	●
Total des revenus	139 392	144 470	148 612	153 409	●

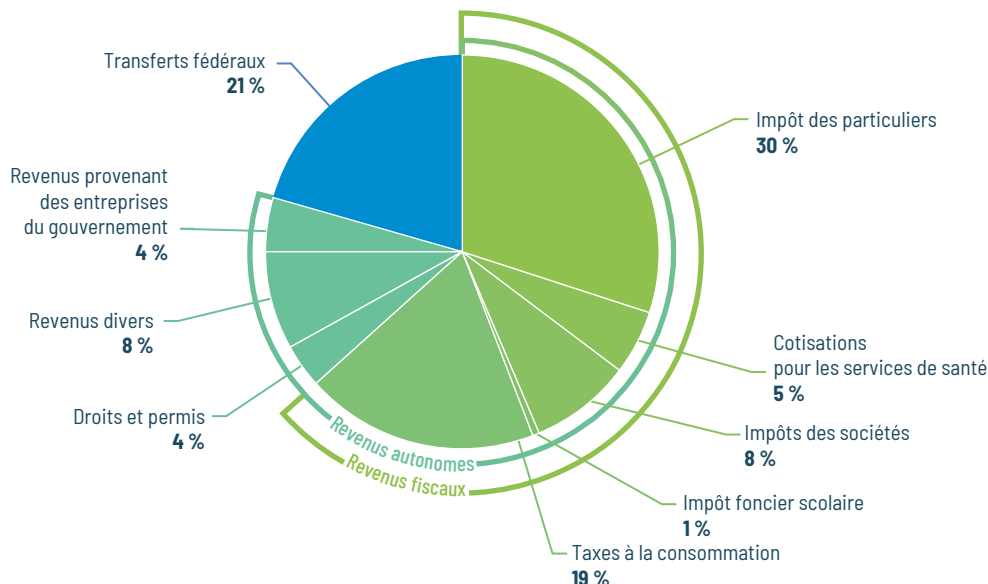
● Plausibles

Ce qui appuie notre constat

Le gouvernement du Québec fait appel à diverses sources de revenus pour financer les services publics. Ses choix de financement dépendent notamment de la nature du service public, de ses bénéficiaires et des objectifs associés à la prestation du service. Les prévisions des différents revenus du gouvernement permettent d'évaluer la capacité de l'offre de services publics.

⁵² Les revenus consolidés du gouvernement se composent des revenus autonomes (par exemple, les revenus fiscaux) et des transferts fédéraux (par exemple, la péréquation). La figure 2 présente les prévisions de ces différents revenus pour 2022-2023. Leur part relative demeure à peu près stable par rapport à ce que nous avons observé en 2018-2019, à l'exception de la part de l'impôt des particuliers, qui augmente de 2,4 points de pourcentage, et de celle des revenus divers, qui diminue de 2.

FIGURE 2 Revenus consolidés du gouvernement prévus pour 2022-2023 (144,5 milliards de dollars)



Source : MFQ.

⁵³ Les revenus consolidés du gouvernement ont augmenté fortement (21,5 %) depuis trois ans, passant de 114,7 milliards de dollars en 2018-2019 à une estimation préliminaire de 139,4 milliards en 2021-2022. Cette forte augmentation est concentrée en 2021-2022 (13,7 %) et elle provient essentiellement des effets de la hausse de l'inflation et de la reprise de l'activité économique.

⁵⁴ Selon le MFQ, la situation demeure favorable à une augmentation des revenus de l'État en 2022-2023, mais cette croissance devrait ralentir en raison notamment d'une croissance économique plus modérée, du resserrement de la politique monétaire et de la fin de certaines mesures d'aide temporaires mises en place par les gouvernements pendant la pandémie, ce qui est plausible.

⁵⁵ Le cadre financier prévoit que les revenus du gouvernement atteindront plus de 153 milliards de dollars en 2024-2025. Ainsi, de 2022-2023 à 2024-2025, le MFQ prévoit un taux de croissance annuel moyen des revenus de 3,2 %, ce qui est cohérent avec un retour graduel à un niveau d'activité plus près du potentiel économique et à une maîtrise graduelle de l'inflation par la Banque du Canada.

Croissance constante des revenus autonomes à partir de 2022-2023

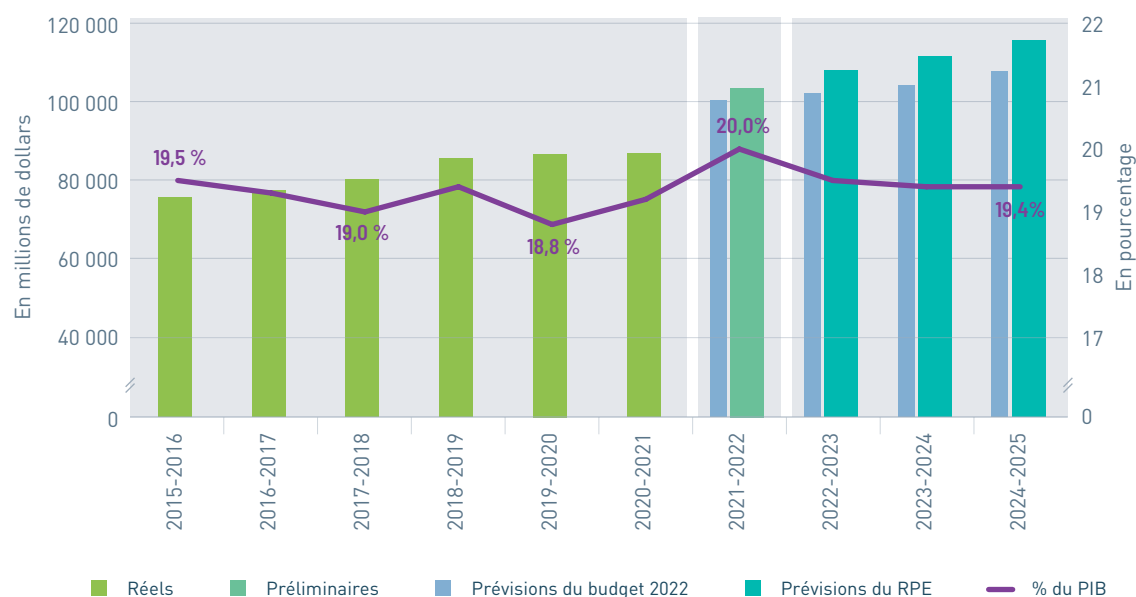
Les revenus autonomes sont essentiellement composés de revenus fiscaux, soit les taxes, l'impôt des particuliers et les impôts des sociétés. Les revenus fiscaux devraient constituer 79 % des revenus autonomes en 2022-2023. Les revenus autonomes proviennent aussi de la tarification des droits et permis (exemple : les droits d'immatriculation et de permis de conduire), de revenus divers (exemple : les revenus de primes d'assurance médicaments) et des revenus provenant des entreprises du gouvernement (exemple : Hydro-Québec).

⁵⁶ Les prévisions relatives au PIB nominal sont en général un bon indicateur de la croissance des revenus autonomes, excluant les revenus provenant des entreprises du gouvernement. Toutefois, nous avons pu observer au cours des derniers mois que l'aide gouvernementale et certains facteurs liés au contexte sanitaire et économique actuel ont affecté de manière différente les revenus du gouvernement et le PIB nominal. Le MFQ prévoit cependant que le ratio des revenus sur le PIB nominal reviendra à ce qui a été historiquement observé à compter de 2022-2023, soit environ 19,5 %, ce que nous jugeons raisonnable.

⁵⁷ Par ailleurs, puisque les prévisions économiques influent grandement sur les prévisions des revenus autonomes, les incertitudes de nature économique que nous avons mentionnées précédemment auront des répercussions sur les revenus autonomes si elles se matérialisent. De plus, la forte croissance observée en 2021-2022 de plusieurs composantes des revenus autonomes change de manière importante le point de départ des prévisions du MFQ. Bien que cette croissance s'explique essentiellement par l'effet permanent de la hausse marquée de l'inflation (figure 1), il n'est pas exclu qu'une partie soit stimulée par des facteurs temporaires, ce qui pourrait affecter la croissance de certains revenus dans les années à venir. Ce risque a toutefois été considéré dans le cadre de nos analyses.

⁵⁸ La figure 3 présente l'évolution des revenus autonomes (excluant les revenus des entreprises du gouvernement), en millions de dollars et en pourcentage du PIB nominal, depuis 2015-2016.

FIGURE 3 Évolution des revenus autonomes depuis 2015-2016 (excluant les revenus des entreprises du gouvernement)



Source : MFQ.

Revenus autonomes

⁵⁹ Nous présentons ci-après notre évaluation des prévisions de chacune des huit sources de revenus autonomes.

Impôt des particuliers : prévisions plausibles

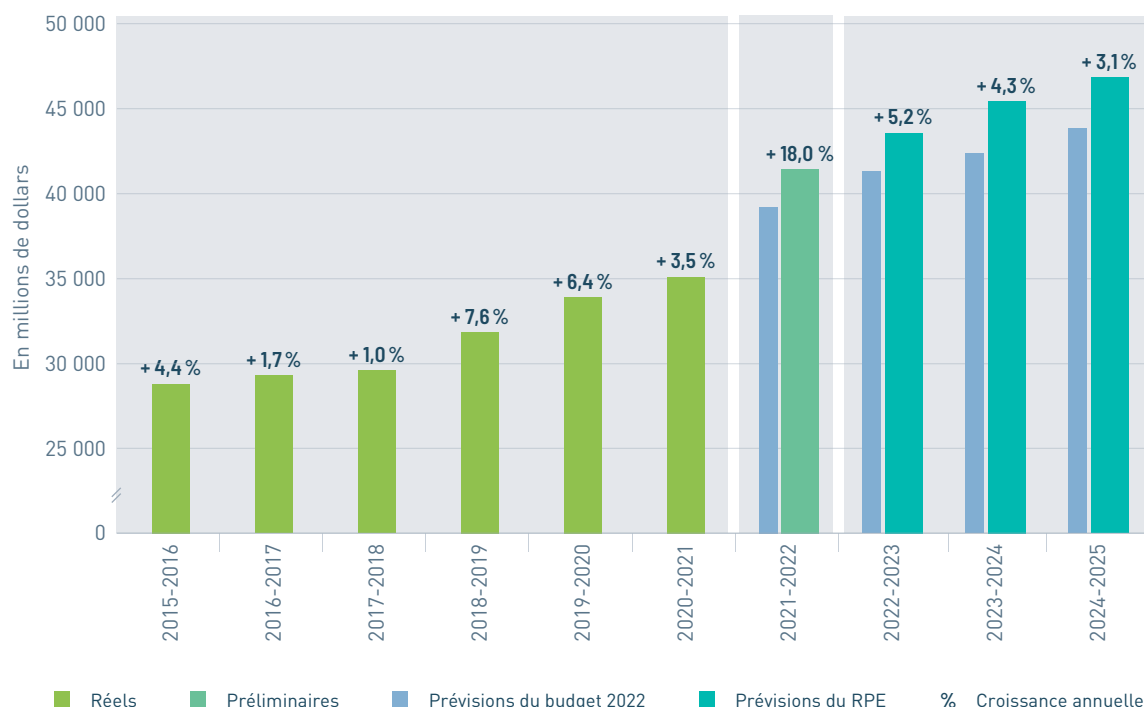
Le revenu provenant de l'impôt des particuliers est calculé sur la base du revenu imposable des contribuables, soit le revenu total moins les déductions, duquel sont soustraits les crédits d'impôt non remboursables. En 2020, près de 4,9 millions de Québécois ont payé de l'impôt sur leurs revenus.

⁶⁰ L'impôt des particuliers est la source de revenus la plus importante du gouvernement ; il constituera environ 38 % des revenus autonomes en 2022-2023. Selon les prévisions, cette part des revenus de l'État devrait demeurer similaire pour chacune des deux autres années. C'est plus de 43 milliards de dollars de revenus qui sont prévus en 2022-2023.

Développements récents

⁶¹ L'augmentation des revenus de l'impôt des particuliers depuis 2018-2019 (figure 4) s'explique entre autres par la forte croissance des salaires et traitements. Cette croissance a essentiellement été stimulée par un resserrement du marché du travail (exemple : taux d'emploi élevé). La croissance annuelle moyenne de plus de 5 % observée entre 2018 et 2021 est significativement supérieure à la tendance des dernières décennies, qui était de 3 %.

⁶² Pour 2021-2022, des conditions économiques favorables et une inflation élevée ont entraîné une augmentation des salaires et traitements de 9,4 %, et une croissance des gains en capital de plus de 45 % en 2021. L'indexation du régime d'imposition, qui est fondée sur l'indice des prix à la consommation au 30 septembre de l'année précédente, a aussi un effet temporaire sur la croissance des revenus de l'impôt des particuliers, mais cet effet devrait se résorber graduellement dès 2023-2024.

FIGURE 4 Évolution des revenus de l'impôt des particuliers depuis 2015-2016

Source : MFQ.

Hypothèses jugées plausibles et calcul adéquat

⁶³ Le MFQ pose l'hypothèse d'une croissance des revenus de l'impôt des particuliers en 2022-2023 (5,2 %), en raison notamment de la forte progression des salaires et traitements récemment observée, qui devrait se poursuivre en 2022-2023. Il prévoit un retour graduel à une croissance plus modérée dès 2023-2024 (4,3 %) et 2024-2025 (3,1 %), croissance qui est cohérente avec la tendance de 4,2 % observée ces 10 dernières années.

⁶⁴ Les revenus suivants composent l'assiette fiscale de l'impôt des particuliers :

- les salaires et traitements : 64,4 % ;
- les revenus de retraite : 16,3 % ;
- les gains en capital imposables et autres revenus de placement : 7 % ;
- autres sources : 12,3 %.

⁶⁵ Les salaires et traitements constituent la source principale des revenus assujettis à l'impôt des particuliers. Le taux de croissance de cette part de revenus est cohérent avec les différents indicateurs économiques disponibles, que nous avons jugés plausibles.

⁶⁶ Les hypothèses de croissance liées aux autres revenus de l'impôt des particuliers sont également cohérentes avec les prévisions économiques du MFQ que nous avons jugées plausibles ou elles suivent la tendance historique. Par exemple, les revenus de retraite du Régime de rentes du Québec suivent la croissance de la population âgée de 65 ans et plus ainsi que celle de l'IPC.

⁶⁷ Pour établir ses prévisions, le MFQ utilise un modèle simulant la structure du régime d'imposition en vigueur, en considérant une indexation conforme à ce que prévoit la législation fiscale. Il s'appuie, dans l'ensemble, sur les statistiques fiscales et les données financières pertinentes, lesquelles ont été corroborées par de l'information provenant notamment de Revenu Québec.

⁶⁸ En sus, nous avons examiné la mécanique générale utilisée par le MFQ. Par exemple, nous avons évalué la conception des équations permettant d'établir le nombre de contribuables et l'impôt sur le revenu imposable, reproduit la programmation sous-jacente aux prévisions et évalué les ajustements inclus dans le modèle de prévisions utilisé.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Il est possible que le resserrement du marché du travail, une croissance économique qui résiste et le contexte inflationniste continuent d'accentuer les tensions sur les salaires à court terme. Si la croissance des salaires et traitements devait se maintenir au-dessus de 5 % plutôt qu'à 3,4 % comme prévu, les revenus de l'impôt des particuliers connaîtraient une hausse de plus de 650 millions de dollars en 2023-2024.

Cotisations pour les services de santé et impôt foncier scolaire : prévisions plausibles

En règle générale, les employeurs du secteur privé et du secteur public ainsi que certains particuliers paient une cotisation au Fonds des services de santé (FSS). La part la plus importante de ces cotisations provient des employeurs (environ 95 %). Elle prend la forme d'une taxe sur leur masse salariale. L'impôt foncier scolaire, quant à lui, vise à financer une partie des dépenses des centres de services scolaires, lesquelles varient principalement selon le nombre d'élèves et l'inflation.

Cotisations pour les services de santé : hypothèses plausibles et modélisation adéquate

⁶⁹ Les cotisations au FSS totalisent près de 8 milliards de dollars annuellement, soit 7 % des revenus autonomes du gouvernement pour chacune des trois années examinées. En 2021-2022, ces revenus ont fortement progressé (15,1 %) en raison essentiellement de la hausse marquée des salaires et traitements (9,4 %) en 2021.

⁷⁰ D'ailleurs, le MFQ pose l'hypothèse que la progression des salaires et traitements perdurera en 2022 (10,7 %), ce qui est cohérent avec les différents indicateurs disponibles. La croissance des revenus provenant des cotisations au FSS serait ainsi de 5,7 % en 2022-2023, ce qui est cohérent avec la perspective de croissance des salaires et l'effet des mesures mises en vigueur au fil des ans. Un retour graduel à une croissance plus modérée des revenus provenant des cotisations est ensuite attendu, soit une croissance de 2,3 % en 2023-2024 et de 2,8 % en 2024-2025, ce qui est cohérent avec la tendance historique.

⁷¹ Nos travaux nous ont permis d'apprécier la performance du modèle utilisé par le MFQ pour établir ses prévisions et de conclure que les autres hypothèses utilisées sont appropriées. De plus, ces hypothèses tiennent compte des ajustements pertinents, notamment des variations du taux de cotisation et des plafonds applicables.

Impôt foncier scolaire : hypothèses plausibles

⁷² Les prévisions relatives à l'impôt foncier scolaire (environ 1,1 milliard de dollars pour les années examinées) prennent adéquatement en compte l'indexation des dépenses selon les clientèles scolaires prévues (voir section sur le réseau des centres de services scolaires et des commissions scolaires), l'inflation ainsi que la limitation des hausses de la taxe scolaire annoncée par le gouvernement en juin 2022.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Il est probable que le resserrement du marché du travail, une croissance économique qui résiste et le contexte inflationniste continuent d'accentuer les tensions sur les salaires à court terme. Si la croissance des salaires et traitements devait se maintenir au-dessus de 5 % en 2023-2024 plutôt qu'à 3,4 % comme prévu, les revenus provenant des cotisations au FSS connaîtraient pour cette année-là une hausse supplémentaire de plus de 120 millions de dollars.

Impôts des sociétés : prévisions plausibles

Les revenus des impôts des sociétés proviennent de quatre sources, dont la principale est l'impôt sur le revenu des sociétés. Cet impôt est établi en fonction du revenu imposable, des taux d'imposition et de la proportion des affaires réalisées au Québec.

⁷³ Le cadre financier présenté dans le rapport préélectoral prévoit que les impôts des sociétés constitueront environ 10 % des revenus autonomes du gouvernement en 2022-2023 et s'élèveront à environ 12 milliards de dollars. Selon les prévisions, cette part devrait demeurer similaire pour chacune des deux autres années examinées.

Développements récents

⁷⁴ Les revenus provenant des impôts des sociétés sont relativement volatils à l'intérieur d'un cycle économique, ce qui explique en partie la difficulté d'établir des prévisions à leur sujet. La conjoncture économique, les décisions fiscales des sociétés ainsi que les modifications aux règles fiscales par le gouvernement expliquent cette volatilité.

⁷⁵ On note par exemple une diminution de ces revenus de 6,3 % en 2019-2020 et une faible croissance de 4 % en 2020-2021, qui s'expliquent notamment par les répercussions de la pandémie. La figure 5 montre l'évolution des revenus du gouvernement provenant des impôts des sociétés depuis 2015-2016.

En 2022-2023 : 11,9 G\$

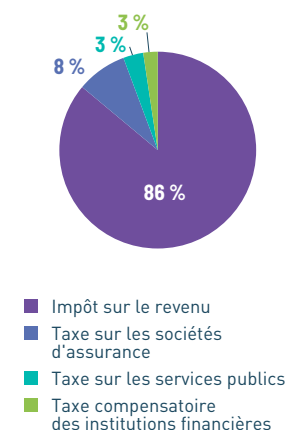
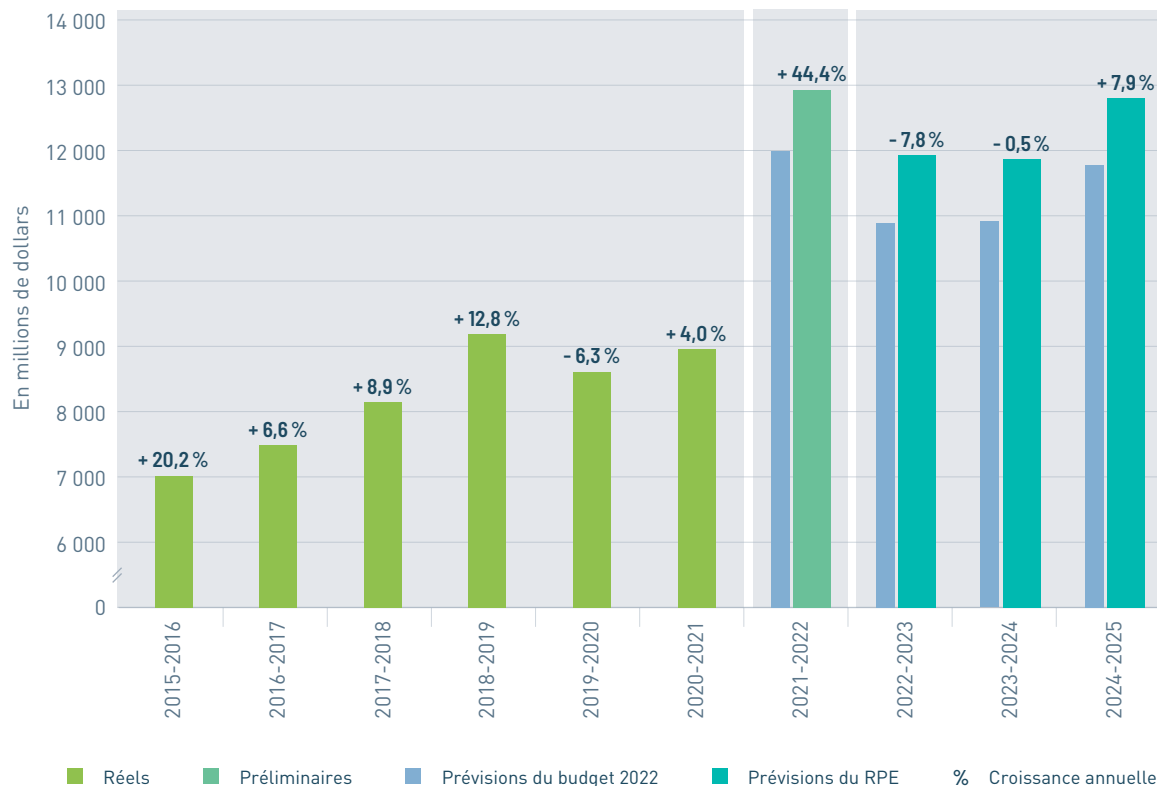


FIGURE 5 Évolution des revenus provenant des impôts des sociétés depuis 2015-2016



Source : MFQ.

⁷⁶ La forte croissance observée en 2021-2022 (44,4 %) s'appuie sur une croissance significative de l'excédent net d'exploitation des entreprises, elle-même stimulée par une reprise de l'activité économique et par une inflation élevée. La hausse importante des subventions gouvernementales versées aux entreprises en 2020-2021 et en 2021-2022 a aussi eu un impact sur cette croissance.

Hypothèses plausibles et modélisation adéquate

⁷⁷ Les hypothèses retenues ont été jugées plausibles, entre autres parce qu'elles sont cohérentes avec les prévisions économiques du MFQ ou avec les tendances observées. Les hypothèses les plus significatives sont celles de la croissance de l'excédent net d'exploitation des entreprises et des exportations.

⁷⁸ À cet égard, le MFQ prévoit que différents facteurs limiteront la croissance des profits des entreprises sur l'horizon prévisionnel, et donc les revenus du gouvernement provenant des impôts des sociétés. Notamment, la diminution prévue en 2022 de plus de 8 milliards de dollars des subventions versées aux entreprises par les gouvernements devrait avoir un effet important sur leurs profits.

⁷⁹ La diminution prévue des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés pour 2022-2023 repose sur l'hypothèse d'une réduction des bénéfices dans de nombreuses industries, qui s'explique notamment par l'augmentation du prix des intrants et la pression à la hausse sur les salaires. Étant donné que la demande pourrait également être atténuée par l'inflation élevée, il est possible que les entreprises ne soient pas en mesure de transférer l'ensemble de l'augmentation de leurs coûts aux consommateurs.

⁸⁰ Aux fins du rapport préélectoral, le MFQ a créé un nouveau modèle pour établir ses prévisions de revenus venant de l'impôt sur le revenu des sociétés. Ce modèle intègre certains facteurs liés à la pandémie, tels que les subventions gouvernementales versées pour aider les entreprises à faire face à la crise sanitaire ainsi que l'effet de l'inflation sur les bénéfices des entreprises. Notre examen de cette nouvelle modélisation nous a permis d'appuyer notre conclusion quant à la plausibilité de ces prévisions, puisque sa conception ainsi que le choix des principales variables utilisées ont été jugés adéquats.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Le MFQ pose l'hypothèse d'une réduction des profits des entreprises à court terme. Bien que cette prévision soit plausible, son ampleur et le moment où elle se répercutera sur les revenus du gouvernement provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés sont empreints d'une incertitude importante. De plus, des facteurs tels qu'une pression plus ou moins forte qu'anticipé de la pénurie de main-d'œuvre sur les salaires, des contraintes d'approvisionnement ou de distribution persistantes, ou encore une croissance additionnelle des prix de vente, de la demande ou des prix des intrants pourraient accroître la volatilité des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés, qui demeurent traditionnellement empreints d'un degré d'incertitude élevé.

Taxes à la consommation : prévisions plausibles

Les revenus provenant des taxes à la consommation découlent principalement de l'application de la taxe de vente du Québec et de la taxe spécifique sur les carburants, qui constitueront 94 % de cette assiette fiscale en 2022-2023. Ces revenus comprennent, dans une moindre mesure, les taxes sur les produits du tabac et les boissons alcooliques, ainsi que la composante québécoise du droit d'accise sur la vente de cannabis.

⁸¹ Le cadre financier présenté dans le rapport préélectoral prévoit que les taxes à la consommation totaliseront 27,3 milliards de dollars en 2022-2023, soit plus de 23 % des revenus autonomes du gouvernement. Selon les prévisions, cette part devrait demeurer similaire pour chacune des deux autres années examinées.

Développements récents

⁸² La croissance des revenus provenant des taxes à la consommation s'est élevée à plus de 15 % en 2021-2022 (figure 6). Cette hausse provient à plus de 95 % des revenus de la taxe de vente du Québec, et s'explique entre autres par l'augmentation de la consommation des ménages et l'effet significatif de l'inflation sur le prix des biens et services taxables consommés.

En 2022-2023 : 27,3 G\$

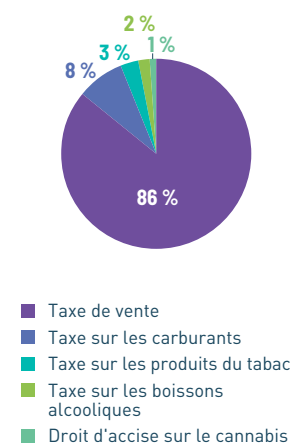
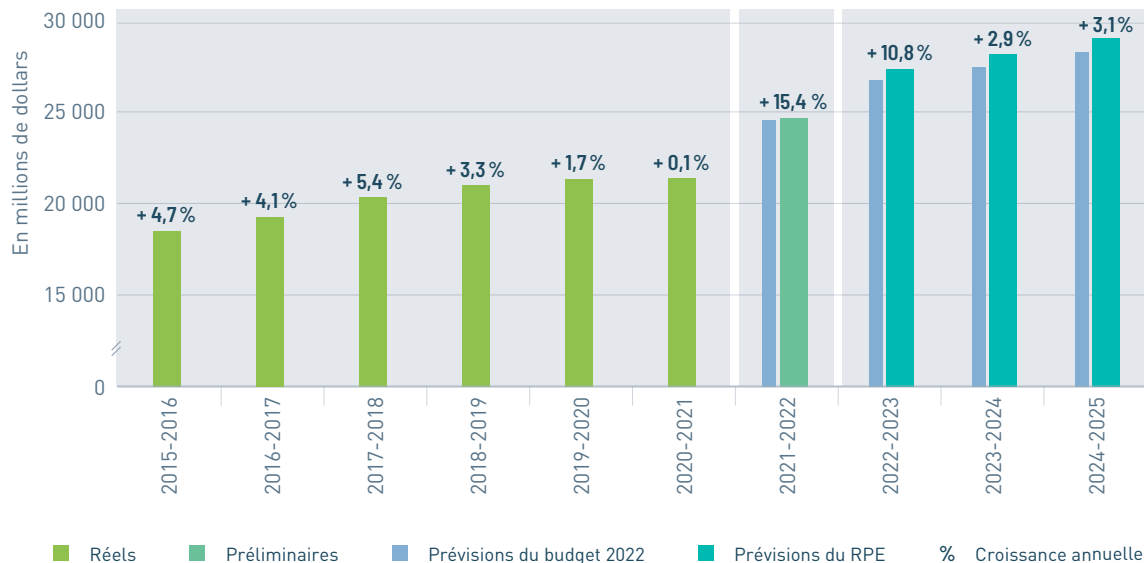


FIGURE 6 Évolution des revenus provenant des taxes à la consommation depuis 2015-2016



Source : MFQ.

Hypothèses plausibles et modélisation adéquate

⁸³ Le MFQ prévoit que la croissance des revenus provenant des taxes à la consommation poursuivra sa forte progression (10,8 %) en 2022-2023, en raison notamment de l'effet de l'inflation sur le prix des biens et services taxables. Il prévoit cependant un retour à une croissance plus cohérente avec les tendances historiques (3 %) dès 2023-2024, ce qui suppose une inflation qui revient vers la cible de la Banque du Canada en 2024 ainsi qu'une croissance modérée de l'activité économique.

⁸⁴ Les modèles économétriques de prévision des revenus provenant de la taxe de vente et de la taxe sur les carburants utilisent adéquatement les statistiques fiscales, l'historique de consommation et les hypothèses économiques appropriées. En outre, le MFQ a effectué des ajustements afin de tenir compte d'éléments pertinents tels que les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement.

⁸⁵ Pour les années examinées, la croissance des revenus de la taxe de vente est cohérente avec l'évolution de la consommation des ménages et des investissements en construction résidentielle selon les prévisions économiques du MFQ, que nous avons jugées plausibles. Des facteurs d'incertitude importants doivent toutefois être considérés.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

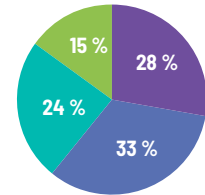
L'incertitude importante entourant les perspectives d'inflation pourrait avoir un effet à la hausse comme à la baisse sur les revenus provenant des taxes à la consommation. Ces revenus pourraient être plus élevés sur l'horizon prévisionnel si l'inflation demeure forte plus longtemps que prévu.

Au contraire, ces revenus pourraient être moins élevés si le resserrement coordonné des politiques monétaires avait pour effet de créer un ralentissement économique plus rapide ou plus important que prévu au cours des prochains mois, entraînant ainsi un ralentissement de la consommation des ménages et de la construction résidentielle.

Droits et permis : prévisions plausibles

Les revenus provenant des droits et permis comprennent notamment les droits d'immatriculation et de permis de conduire (1,6 milliard), les redevances hydrauliques (0,9 milliard) et les revenus miniers pour les ressources naturelles versés au Fonds des générations (0,6 milliard) ainsi que les droits d'émission de gaz à effet de serre versés au Fonds d'électrification et de changements climatiques (1,3 milliard). Il est prévu que ces revenus totaliseront 5,5 milliards de dollars en 2022-2023.

En 2022-2023 : 5,5 G\$

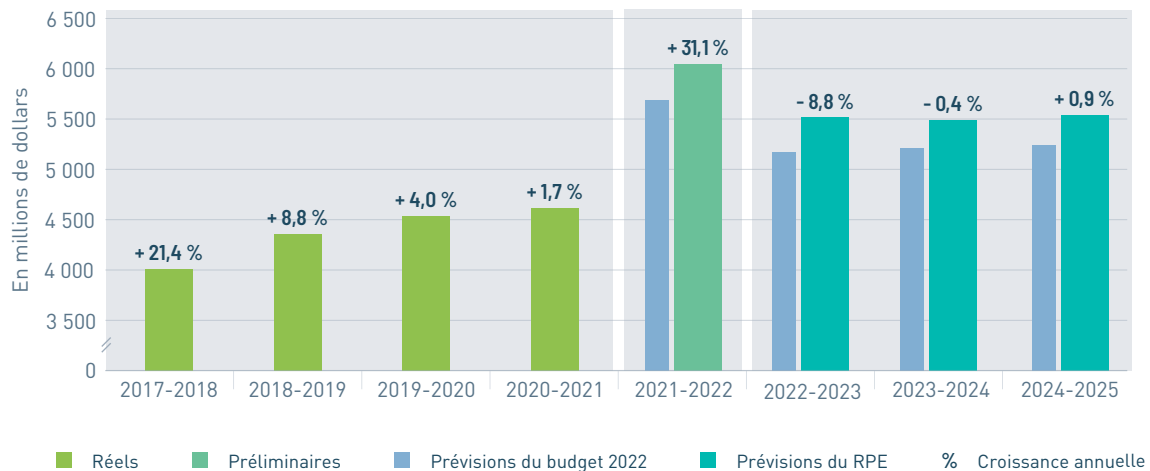


Développements récents

⁸⁶ Les revenus de droits et permis ont connu une croissance marquée en 2021-2022 (figure 7). Cette augmentation est attribuable en grande partie à une hausse significative des revenus miniers engendrée par la hausse soutenue des prix des métaux sur les marchés depuis 2020.

■ Véhicules automobiles
■ Ressources naturelles
■ Émissions de gaz à effet de serre
■ Autres droits et permis

FIGURE 7 Évolution des revenus de droits et permis depuis 2017-2018



Source : MFQ.

Méthodologies pertinentes et hypothèses plausibles

⁸⁷ Les méthodes utilisées pour prévoir les revenus associés aux droits et permis reflètent les particularités propres à chaque type de droits et permis, et tiennent compte de la législation en vigueur. En sus, les prévisions sont soutenues par des hypothèses bien évaluées, comme le nombre le plus récent de titulaires de permis de conduire et de véhicules de promenade. De plus, ces hypothèses sont cohérentes notamment avec l'indexation des tarifs en fonction de l'IPC et avec les prix des métaux sur les marchés actuels.

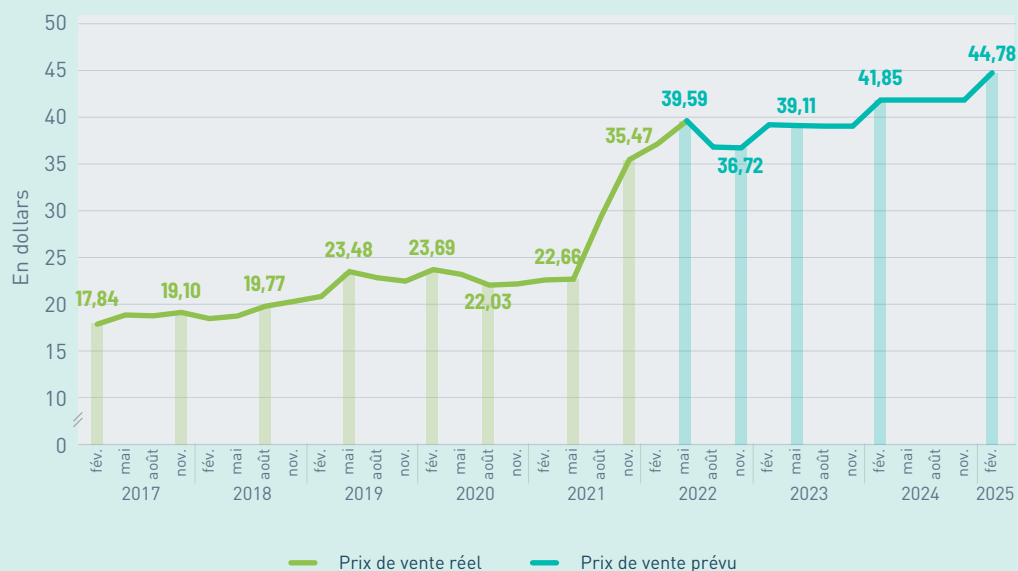
⁸⁸ Par exemple, on sait que les revenus miniers sont influencés de manière importante par le prix du minerai de fer. Ainsi, selon les prévisions du MFQ, les prix des principaux métaux produits au Québec, dont le fer, devraient amorcer une diminution en 2022, pour se stabiliser par la suite. Le prix du fer en particulier devrait chuter en 2022 pour atteindre un niveau semblable à celui de 2020. Il s'agit d'une tendance qui s'avère cohérente avec les prévisions d'institutions spécialisées en la matière.

⁸⁹ Pour ce qui est des revenus tirés des droits d'émission de gaz à effet de serre (marché du carbone), les prévisions ont été établies notamment à partir d'hypothèses prenant en compte l'évolution du taux de change, le prix de vente minimum réglementaire californien, ainsi que l'écart observé entre ce prix et le prix de vente final des plus récentes enchères.

FACTEUR D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Les revenus provenant du marché du carbone pourraient s'avérer plus élevés que prévu compte tenu de la diminution graduelle de l'offre d'unités au cours des prochaines années, qui pourrait provoquer une pression à la hausse sur les prix. À titre informatif, la figure 8 présente la progression du prix d'une unité depuis 2017.

FIGURE 8 Évolution du prix de vente moyen des droits d'émission de gaz à effet de serre

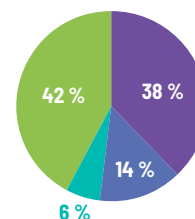


Source : MELCC.

Revenus divers : prévisions plausibles

Les revenus divers regroupent notamment les ventes de biens et services, les contributions des usagers, certains revenus de placements, des amendes, des dons, etc. Une grande partie de ces revenus proviennent des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation (4,5 milliards), des primes payées au Fonds de l'assurance médicaments (1,6 milliard) et des revenus de placements du Fonds des générations (0,7 milliard). Le solde restant est réparti entre plus de 90 entités du périmètre comptable (4,8 milliards).

En 2022-2023 : 11,6 G\$

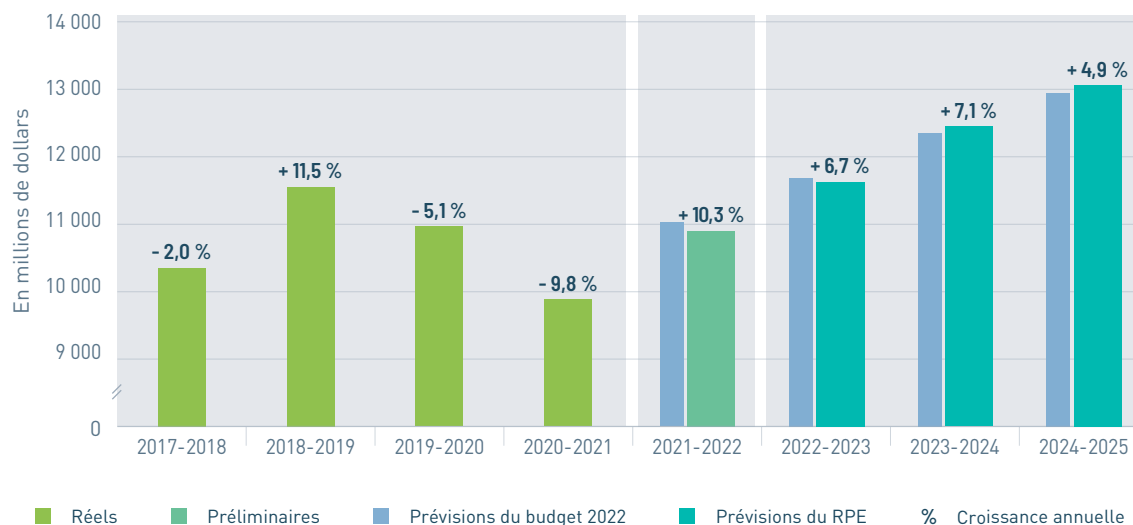


Développements récents

⁹⁰ Les revenus divers ont subi une baisse significative en 2020-2021 en raison de la pandémie qui a entraîné une réduction des revenus provenant des services de garde et l'annulation d'activités culturelles et éducatives dans les écoles. La diminution des tarifs de stationnement des hôpitaux explique aussi cette baisse de revenus. Selon les prévisions du cadre financier, la diminution des mesures sanitaires en 2021-2022 fera en sorte que les revenus divers reviendront au niveau de 2019-2020 et qu'ils continueront de croître par la suite (figure 9). Il est prévu que ces revenus s'élèvent à 11,6 milliards de dollars en 2022-2023.

■ Revenus provenant des réseaux
■ Primes payées au Fonds de l'assurance médicaments
■ Revenus de placements du Fonds des générations
■ Autres

FIGURE 9 Évolution des revenus divers depuis 2017-2018 (en millions de dollars)



Source : MFQ.

⁹¹ Notre examen des prévisions des revenus divers a porté principalement sur les sources de revenus les plus significatives, soit ceux provenant des réseaux, du Fonds de l'assurance médicaments et du Fonds des générations.

Réseau de la santé et des services sociaux ainsi que réseau de l'éducation

⁹² Les revenus divers provenant du réseau de la santé sont composés notamment des contributions des usagers en CHSLD, ainsi que des revenus de stationnement et de cafétéria. Nous concluons que les prévisions du rapport préélectoral sont établies à partir d'hypothèses justifiées, qui s'appuient notamment sur les tendances historiques et la croissance prévue de l'IPC établie par le MFQ.

⁹³ Les prévisions des revenus divers provenant du réseau de l'éducation sont aussi calculées à partir d'hypothèses que nous jugeons plausibles. Par exemple, la variation prévue des clientèles scolaires a été utilisée pour établir les prévisions des droits de scolarité et des frais de garde en milieu scolaire. De plus, les tendances historiques ont été prises en compte.

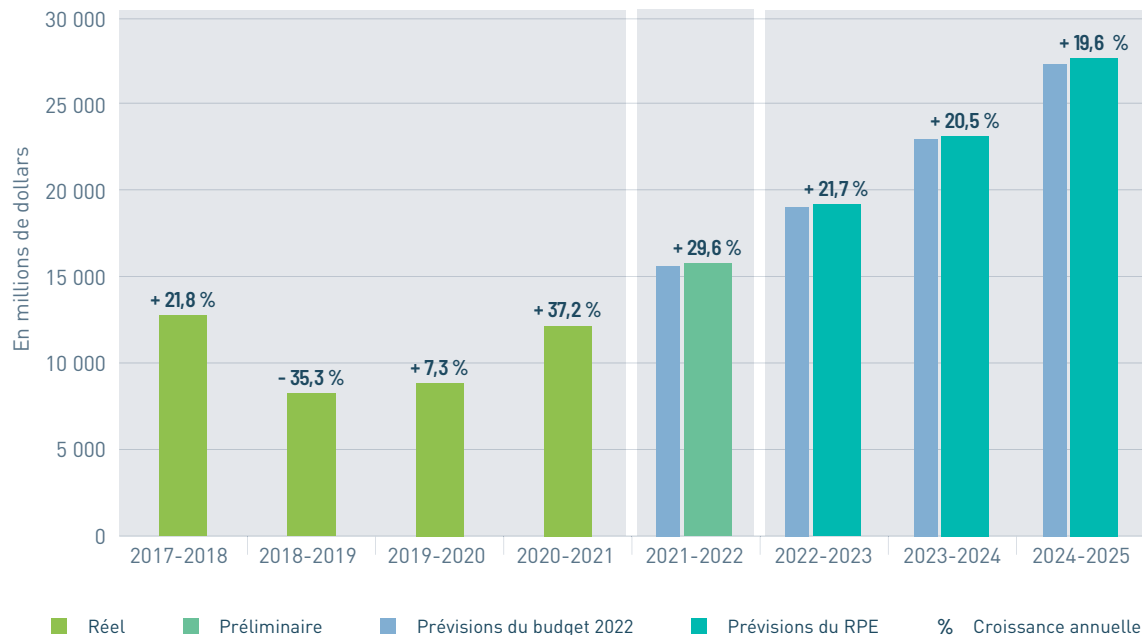
Fonds de l'assurance médicaments

⁹⁴ Les prévisions de revenus pour les primes payées au Fonds de l'assurance médicaments évoluent à un rythme cohérent avec la croissance prévue des coûts du régime et la croissance historique du nombre d'adhérents. La prévision intègre aussi les montants anticipés de la prime annuelle qui sera exigée des adhérents au régime public, lesquels s'appuient sur l'hypothèse d'un gel de la franchise, de la proportion de la coassurance et des contributions maximales.

Revenus de placements du Fonds des générations

En vertu de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, une partie des revenus perçus par le gouvernement est versée au Fonds des générations. Cette loi prédétermine les sources des revenus qui y sont versés ainsi que le montant de certains d'entre eux. Ce fonds est destiné exclusivement au remboursement de la dette brute. Les sommes qui y sont cumulées sont déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec et génèrent des revenus de placements qui s'ajoutent au solde du fonds. Ce sont ces revenus de placements qui sont compris dans les revenus divers du gouvernement.

⁹⁵ Les revenus de placement étant calculés à partir des sommes cumulées dans le Fonds des générations, il importe de commencer par traiter de cet actif. La figure 10 présente l'évolution du solde du Fonds des générations depuis 2017-2018. En 2018-2019 et 2019-2020, le gouvernement a retiré respectivement 8 et 2 milliards de dollars du Fonds des générations afin de rembourser une partie de la dette brute. Aucun autre remboursement n'a été effectué depuis, et le MFQ n'en prévoit pas d'ici 2024-2025. La valeur comptable du Fonds des générations prévue dans le rapport préélectoral s'élève respectivement à 19,3, 23,2 et 27,8 milliards de dollars pour les trois années que nous avons examinées.

FIGURE 10 Évolution du solde du Fonds des générations (en millions de dollars)

Source : MFQ.

⁹⁶ En vertu des normes comptables en vigueur, les revenus de placements du Fonds des générations incluent les revenus d'intérêts et de dividendes ainsi que les gains et les pertes matérialisés. Ainsi, la différence entre la juste valeur des placements du fonds et la valeur comptable n'est pas considérée. Ces gains (pertes) non matérialisés seront pris en compte seulement au moment de leur réalisation.

⁹⁷ Les prévisions du MFQ en ce qui a trait au taux de rendement matérialisé des placements du fonds pour les années 2022-2023 à 2024-2025 sont de 4,6 % pour chacune des années prévisionnelles. Ce pourcentage est inférieur au rendement prévu à long terme du fonds, qui est de 5,9 %. En effet, le MFQ a formulé l'hypothèse que, d'ici 2024-2025, le taux de rendement matérialisé demeurera stable parce qu'il ne prévoit pas vendre d'unités d'ici là. Nous jugeons cette hypothèse plausible étant donné que, depuis la création du Fonds des générations en 2006, le rendement comptable moyen des placements du fonds a été de 4,7 %.

⁹⁸ Toutefois, même si les prévisions concernant les revenus de placements du Fonds des générations sont plausibles, il existe un risque que ces revenus soient sous-évalués, comme présenté dans l'encadré ci-dessous.

Juste valeur

Montant contre lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Les revenus de placements du Fonds des générations sont complexes à prédire et peuvent évoluer à la baisse ou à la hausse. Ils dépendent notamment de l'évolution de la conjoncture économique et financière, du montant des revenus autonomes dédiés qui y sont versés et des sommes qui y sont puisées pour rembourser la dette.

Ils pourraient néanmoins être plus élevés que prévu en raison de gains non matérialisés significatifs. Bien qu'il soit difficile de prévoir le moment de la matérialisation de ces gains dans les prochaines années, l'analyse de sensibilité présentée dans le rapport préélectoral permet de savoir qu'une variation du rendement matérialisé de 1 % par rapport à celui qui est prévu se traduirait par une variation du surplus annuel de 165 millions de dollars.

Étant donné la présence de gains non matérialisés significatifs (1,8 milliard de dollars au 31 mars 2022) et la valeur croissante du Fonds des générations, l'effet de la matérialisation des gains pourrait être de plus en plus important. En utilisant l'hypothèse de rendement prévu à long terme du MFQ, l'horizon prévisionnel laisse entrevoir un gain potentiel de 3 milliards de dollars au 31 mars 2025, gain devant éventuellement servir au remboursement de la dette. Le tableau 5 présente l'évolution de ces gains.

TABEAU 5 Prévisions des gains non matérialisés du Fonds des générations (en millions de dollars)

	Valeur				Gains non matérialisés		
	Valeur comptable		Valeur marchande		Variation annuelle	Solde de début	Solde de fin
	Rendement prévu ¹	Revenus (A)	Rendement prévu ²	Revenus (B)	(B) – (A) = (C)	(D)	(C) + (D)
2022-2023	4,6 %	669	5,9 %	1 081	412	1 763 ³	2 175
2023-2024	4,6 %	922	5,9 %	1 311	389	2 175	2 564
2024-2025	4,6 %	1 107	5,9 %	1 571	464	2 564	3 028
Total		2 698		3 963	1 265		

1. Il s'agit des hypothèses retenues par le MFQ pour le rendement matérialisé dans le Fonds des générations.

2. Il s'agit des hypothèses retenues par le MFQ pour le rendement à long terme dans le Fonds des générations.

3. Il s'agit d'une donnée préliminaire (non auditée) provenant du rapport préélectoral.

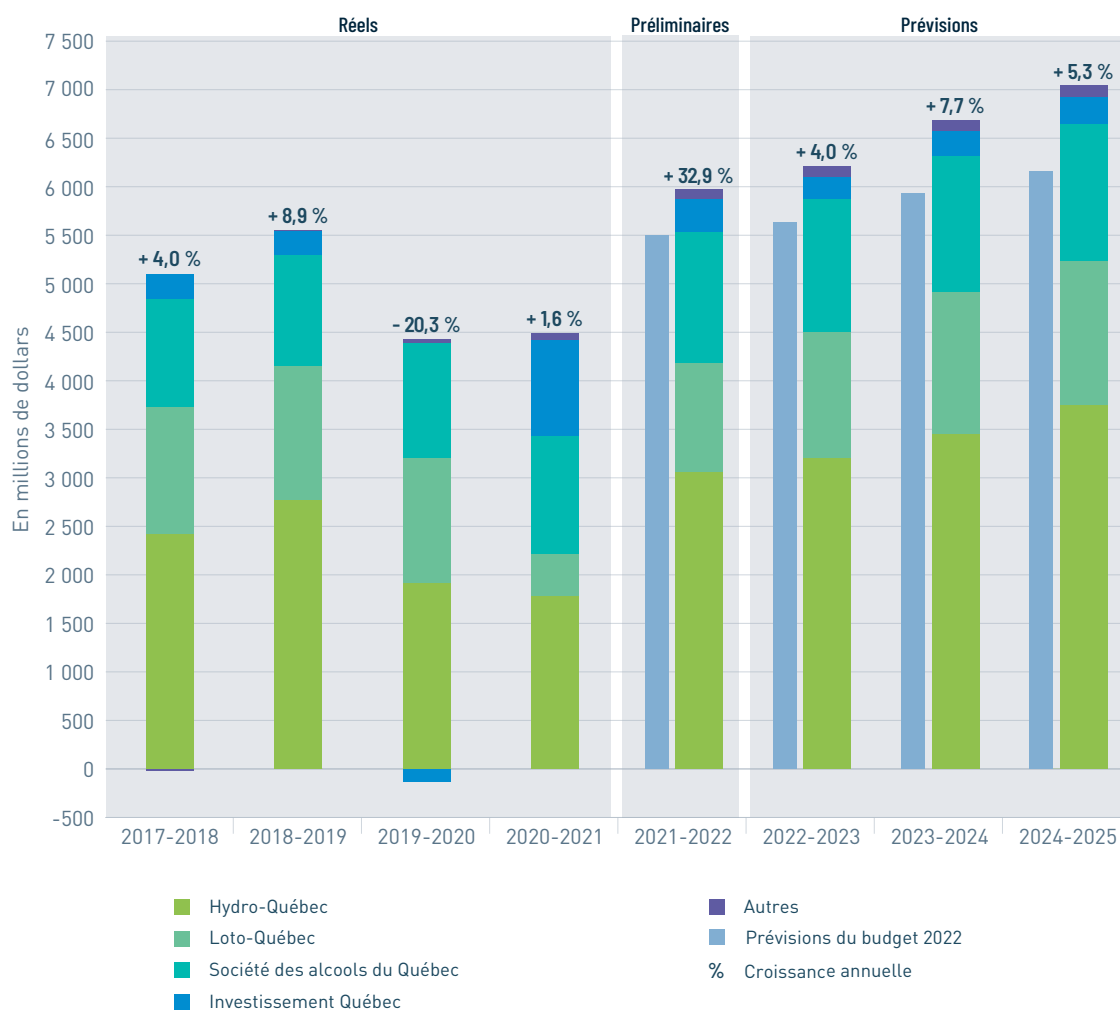
Source : MFQ.

Entreprises du gouvernement : prévisions plausibles

Le périmètre comptable du gouvernement regroupe huit sociétés publiques à vocation commerciale. Les bénéfices nets de ces sociétés, inclus dans les revenus du gouvernement, proviennent en quasi-totalité, soit à 98 % en 2022-2023, d'Hydro-Québec, de Loto-Québec, de la Société des alcools du Québec et d'Investissement Québec.

⁹⁹ Les revenus des entreprises du gouvernement représentent annuellement environ 5 % des revenus autonomes. En 2022-2023, ces revenus devraient totaliser 6,2 milliards de dollars selon les données présentées dans le rapport préélectoral. La figure 11 montre que ces revenus affichent un taux de croissance annuel moyen de 4 % depuis 2017-2018 et que la pandémie n'a pas affecté les résultats des entreprises du gouvernement de manière homogène. La hausse importante en 2021-2022 s'explique notamment par la reprise progressive des activités de certaines entreprises après l'abandon des mesures sanitaires.

FIGURE 11 Évolution des revenus provenant des entreprises du gouvernement depuis 2017-2018



Source : MFQ.

¹⁰⁰ Nous avons validé les principales hypothèses retenues par les quatre entreprises générant le plus de revenus, soit celles qui influencent leurs ventes et leurs charges (habitudes de consommation des clients, indexation des tarifs d'électricité, coût d'achat des produits et des matières premières, projets d'investissement, conventions collectives, etc.). Nous avons aussi évalué la cohérence des prévisions avec les modèles d'affaires respectifs de ces entreprises.

Hydro-Québec : prévisions plausibles

¹⁰¹ Hydro-Québec a vu ses résultats diminuer en 2020-2021. Une baisse de l'activité économique pendant la pandémie, caractérisée par la fermeture de commerces et la diminution de l'activité industrielle, ainsi que des températures généralement plus douces expliquent notamment cette baisse. Par contre, l'année 2021-2022 est marquée par la réouverture de l'ensemble des commerces et des industries, par des températures plus froides que la normale ainsi que par une hausse des exportations d'Hydro-Québec, qui voit donc ses résultats augmenter.

¹⁰² L'entreprise prévoit par ailleurs une progression de ses résultats pour les prochaines années, ce qui est cohérent avec l'évolution attendue de ses tarifs, de ses exportations et de la demande au Québec, laquelle est fondée essentiellement sur les températures normales et les tendances de consommation de sa clientèle. Par exemple, Hydro-Québec pose l'hypothèse que le prix de l'énergie à l'exportation demeurera élevé sur l'horizon des prévisions, ce que nous jugeons plausible compte tenu de la conjoncture.

¹⁰³ L'indexation des tarifs prévue est conforme à la législation en vigueur. Elle prend en compte une croissance de l'IPC qui exclut les boissons alcoolisées, les produits du tabac et le cannabis récréatif, et elle est cohérente avec les prévisions économiques du MFQ.

¹⁰⁴ Les prévisions d'Hydro-Québec ne prennent pas en considération l'adoption possible d'une loi visant l'intégration d'un plafond à l'indexation des tarifs d'électricité. Si une telle loi était adoptée, ses résultats attendus devraient être revus à la baisse d'environ 400 millions de dollars en 2023-2024 et 600 millions en 2024-2025.

Hydro-Québec	
2021-2022	3 061 M\$
2022-2023	3 200 M\$
2023-2024	3 450 M\$
2024-2025	3 750 M\$

Loto-Québec : prévisions plausibles, mais avec risque que les revenus soient plus élevés en 2022-2023

¹⁰⁵ Les résultats de Loto-Québec ont été fortement affectés par les mesures sanitaires en 2020-2021 et en 2021-2022. La fermeture des casinos et des établissements de jeu a eu pour effet de diminuer les revenus de la société, alors que les mesures sanitaires au moment de la réouverture ont eu des effets sur ses charges (exemples : limitation du nombre de clients et désinfection des stations).

¹⁰⁶ L'entreprise anticipait un retour graduel de sa clientèle au cours des premiers trimestres de 2022-2023. Considérant les résultats récents, nous estimons que cette hypothèse est prudente. Un retour à la normale dès le premier trimestre de 2022-2023 correspond à un montant additionnel de plus de 75 millions de dollars ajouté aux résultats de l'entreprise en 2022-2023.

Loto-Québec	
2021-2022	1 118 M\$
2022-2023	1 301 M\$
2023-2024	1 461 M\$
2024-2025	1 479 M\$

Société des alcools du Québec : prévisions plausibles

¹⁰⁷ Les résultats de la Société des alcools sont demeurés relativement stables en 2020-2021. En effet, l'augmentation des achats moyens en succursale a compensé la diminution des revenus provenant des titulaires de permis d'alcool, notamment les propriétaires de restaurants et de bars, établissements qui ont été fermés pendant plusieurs mois en raison des mesures sanitaires. La forte croissance des résultats observée en 2021-2022 (10,7 %) provient essentiellement de la réouverture des restaurants et des bars.

Société des alcools du Québec	
2021-2022	1 350 M\$
2022-2023	1 369 M\$
2023-2024	1 410 M\$
2024-2025	1 421 M\$

¹⁰⁸ Pour les années examinées, les prévisions de l'entreprise sont basées sur des hypothèses jugées plausibles. De plus, la croissance annuelle moyenne prévue, qui est de 1,7 %, est cohérente avec la tendance de 2 % observée historiquement.

Investissement Québec : prévisions plausibles, mais avec risque que les revenus soient moins élevés en 2022-2023

¹⁰⁹ Les résultats d'Investissement Québec ont été grandement affectés par la pandémie. En effet, l'entreprise a inscrit dans ses états financiers une perte de 180 millions de dollars au 31 mars 2020 en raison de la fermeture de plusieurs secteurs de l'économie. La réouverture de l'économie en 2021 a cependant eu un impact positif qui lui a permis de réaliser un bénéfice de près de 1 milliard en 2020-2021.

Investissement Québec	
2021-2022	345 M\$
2022-2023	231 M\$
2023-2024	252 M\$
2024-2025	276 M\$

¹¹⁰ Les prévisions d'Investissement Québec ont été établies à partir du portefeuille existant des interventions financières de l'entreprise, tout en considérant une croissance cohérente avec sa stratégie d'investissement. Par ailleurs, deux paramètres font appel au jugement, soit la provision pour pertes sur les prêts et garanties de l'entreprise, d'une part, ainsi que les gains (pertes), réalisés ou non, sur ses placements, d'autre part. Le premier tient compte des pertes historiques ainsi que des perspectives économiques, tandis que le deuxième est estimé à partir du taux de rendement espéré à long terme. Nous jugeons que ces hypothèses étaient plausibles en date du 8 juillet 2022. Toutefois, certains facteurs d'incertitude pourraient empêcher qu'elles se réalisent.

¹¹¹ Depuis le début de l'exercice 2022-2023, le portefeuille de placements d'Investissement Québec, qui comprend des actions cotées et privées, a été affecté négativement par la baisse des marchés boursiers nord-américains. D'ailleurs, selon l'information obtenue à la fin juillet, les résultats seraient inférieurs à ce qui était prévu. Si la situation ne se redresse pas d'ici la fin de l'exercice, cela pourrait se traduire par un résultat net moindre que prévu pour l'exercice courant.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Les revenus provenant des entreprises du gouvernement ont été en moyenne sous-évalués de plus de 350 millions de dollars par année depuis 2016-2017. Les écarts entre les prévisions et les résultats réels sont toutefois largement attribuables à des facteurs imprévisibles, comme la météo et les prix de l'électricité à l'exportation pour Hydro-Québec. Selon le MFQ, l'impact sur le bénéfice net d'Hydro-Québec d'une variation de 1 °C de la température hivernale par rapport à la normale est d'environ 120 millions de dollars, alors qu'une variation du prix de l'énergie de 1 cent US par kilowattheure (¢US/kWh) a un impact de l'ordre de 210 millions de dollars.

En date du rapport, la réalisation du projet énergétique New England Clean Energy Connect (NECEC) est toujours incertaine. En novembre 2021, les électeurs et électrices du Maine se sont prononcés en faveur d'une initiative citoyenne référendaire visant à bloquer ce projet. Hydro-Québec et Central Maine Power (CMP) contestent la légalité de la nouvelle loi découlant de cette initiative devant les tribunaux. CMP a par ailleurs suspendu les travaux de construction jusqu'à l'issue des contestations judiciaires en cours. En coordination avec CMP, Hydro-Québec a également suspendu certains travaux de construction au Québec en lien avec le projet d'interconnexion. Si le projet devait être abandonné, une partie importante des coûts comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles en cours ainsi que les montants qu'Hydro-Québec s'est engagée à verser en vertu d'ententes, représentant un total d'environ 600 millions de dollars, devraient être imputés aux résultats. La mise en service du projet est actuellement prévue pour décembre 2024.

Enfin, les résultats d'Investissement Québec sont grandement influencés par la conjoncture économique, la volatilité des marchés boursiers et la santé financière des entreprises publiques et privées dans lesquelles l'entreprise investit. Puisqu'Investissement Québec comptabilise ses placements à leur juste valeur, leurs variations à la hausse ou à la baisse ont un impact direct sur ses résultats et rendent plus difficile l'établissement de prévisions pour ce type de revenus.

Transferts fédéraux : prévisions plausibles

Les revenus des transferts fédéraux proviennent de la péréquation (13,7 milliards), du Transfert canadien en matière de santé ou TCS (7,4 milliards), du Transfert canadien en matière de programmes sociaux ou TCPS (1,5 milliard) ainsi que d'autres programmes de transfert (7 milliards). Il est prévu que ces revenus totaliseront 29,6 milliards de dollars en 2022-2023. Les transferts fédéraux sont versés au Québec en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* ou d'ententes conclues avec le gouvernement fédéral.

¹¹² Selon les prévisions, les transferts fédéraux pour la période de 2022-2023 à 2024-2025 représenteront en moyenne 20 % des revenus consolidés du gouvernement, ce qui est similaire à 2018-2019. La figure 12 illustre l'évolution des transferts fédéraux depuis 2017-2018.

En 2022-2023 : 29,6 G\$

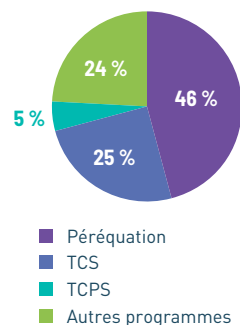
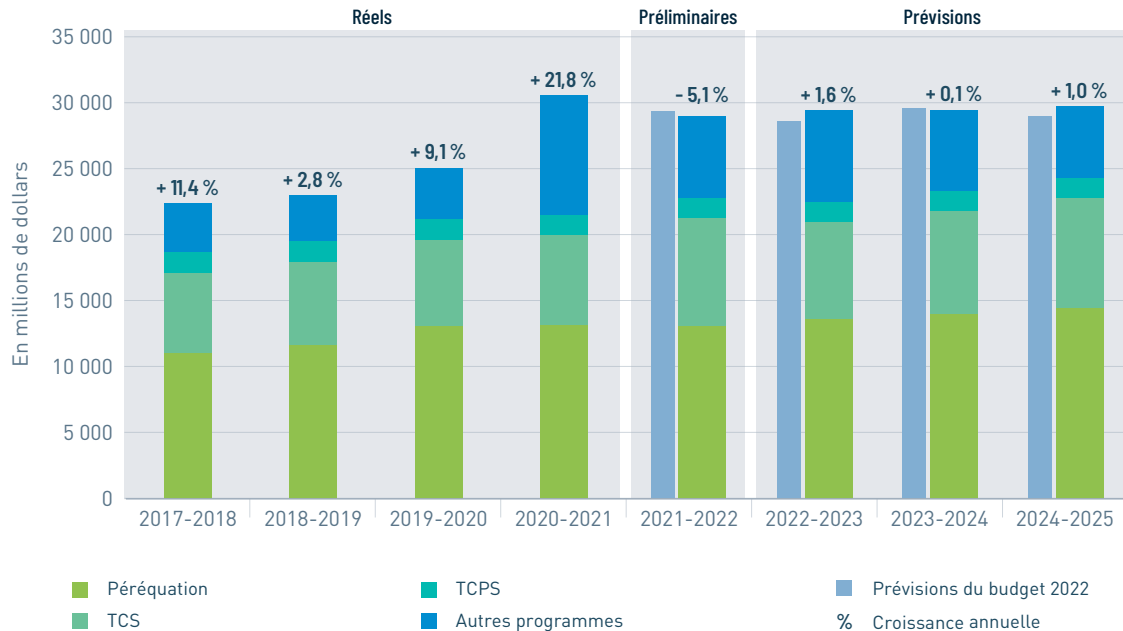


FIGURE 12 Évolution des transferts fédéraux depuis 2017-2018

Source : MFQ.

Péréquation : prévisions plausibles

113 Les paiements de péréquation sont influencés principalement par la capacité fiscale de chacune des provinces ainsi que par divers mécanismes de plafonnement prévus dans la loi. Une province peut bénéficier du programme de péréquation si sa capacité à générer des revenus est inférieure à celle de la moyenne des 10 provinces, en dollars par habitant. Cependant, différents plafonds peuvent ensuite venir diminuer ou éliminer le montant auquel elle aurait droit. De plus, une province peut bénéficier d'un paiement de rajustement lorsque la somme des paiements de péréquation versés aux provinces bénéficiaires est inférieure à l'enveloppe totale de l'année précédente, indexée selon la moyenne de croissance du PIB nominal canadien. Toutefois, la décision du gouvernement fédéral d'octroyer ce rajustement est discrétionnaire.

114 En décembre 2021, le gouvernement fédéral a confirmé que le paiement de péréquation qui serait versé au Québec pour l'année 2022-2023 serait de 13,7 milliards de dollars. Ce montant étant connu, il ne représente aucun risque prévisionnel.

115 Pour les années 2023-2024 et 2024-2025, nous avons calculé le paiement de péréquation à partir des paramètres précisés dans la loi, en plus d'examiner le processus détaillé qui est en place pour prévoir les paiements de péréquation aux provinces. Notre simulation donne des résultats semblables à ceux du MFQ. D'ailleurs, le cumulatif des paiements de péréquation estimés par le MFQ pour chacune des provinces pour 2023-2024 et 2024-2025 est similaire aux projections publiées dans le budget 2022 du gouvernement fédéral, si on tient compte de l'évolution de la situation économique.

¹¹⁶ De plus, nous nous sommes assurés que les prévisions du PIB nominal canadien comprises dans le calcul de la péréquation étaient celles qui avaient été utilisées pour les prévisions économiques du MFQ, que nous jugeons plausibles, et que les données démographiques étaient cohérentes avec les estimations annuelles les plus récentes de Statistique Canada. La modélisation de l'impôt fédéral de base, une composante de l'assiette fiscale de l'impôt sur le revenu des particuliers du Québec, a également été examinée et jugée adéquate.

Transferts en matière de santé et de programmes sociaux : prévisions plausibles

Les paiements provenant du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux sont destinés aux soins de santé, à l'éducation postsecondaire, à l'aide sociale et aux services sociaux, ainsi qu'au développement de la petite enfance et aux services de garde. Ces paiements découlent de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et d'ententes à long terme qui ont une durée déterminée.

¹¹⁷ Les revenus du TCS se sont avérés particulièrement élevés en 2021-2022, notamment en raison de sommes ponctuelles que le gouvernement fédéral a remises aux provinces pour les soutenir durant la pandémie, la part du Québec s'élevant à 1,1 milliard de dollars. De ce montant, 902,4 millions proviennent des suppléments à la TCS découlant d'une modification à la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et 225,6 millions proviennent du Plan de vaccination du Canada contre la COVID-19.

¹¹⁸ Pour les trois années examinées, les paramètres définis dans la loi ont été bien reproduits dans les calculs du MFQ qui sous-tendent les prévisions. Les trois éléments suivants, qui influencent ces revenus, ont aussi été validés :

- la croissance annuelle de l'enveloppe à verser aux provinces (selon les estimations publiées dans le budget fédéral 2022);
- la part du Québec à l'intérieur de la population du Canada (selon les estimations les plus récentes de Statistique Canada);
- l'abattement spécial du Québec (qui correspond à 13,5 points de pourcentage de l'impôt fédéral de base pour les TCS et TCPS et à 3 points de pourcentage pour les autres programmes).

¹¹⁹ Pour 2022-2023, la prévision des revenus de TCS avant l'abattement spécial du Québec correspond à la première estimation transmise par le gouvernement fédéral dans une lettre adressée au ministre des Finances du Québec. Pour les deux années suivantes, l'augmentation prévue de ces revenus a été établie à partir de la croissance du PIB du Canada prévue par le MFQ dans ses prévisions économiques, comme stipulé dans la loi, puisque cette croissance est supérieure à 3 %. La croissance s'établira ainsi à 9,4 % en 2023-2024 et à 6,1 % en 2024-2025. Soulignons que les demandes du Conseil de la fédération d'augmenter le paiement du TCS n'ont pas été intégrées dans les prévisions puisqu'aucune décision n'avait été prise à cet égard par le gouvernement fédéral au moment où le MFQ les préparait.

¹²⁰ Quant à la prévision des revenus de TCPS, l'hypothèse utilisée par le MFQ est une croissance annuelle fixe de 3 % de l'enveloppe fédérale, comme prévu par la loi, et une répartition de l'enveloppe fondée sur les prévisions démographiques provinciales jugées raisonnables.

¹²¹ Enfin, nous avons examiné la modélisation de l'impôt fédéral de base et validé la cohérence des hypothèses qui y sont intégrées avec, entre autres, les plus récentes statistiques fiscales provenant de l'Agence du revenu du Canada. Nous avons constaté que cette modélisation a aussi tenu compte de l'impact des mesures fiscales récentes annoncées par le gouvernement fédéral.

Autres programmes de transferts fédéraux : prévisions plausibles

Les autres programmes de transferts fédéraux sont constitués de multiples ententes administrées par différents ministères. Certaines de ces ententes sont pluriannuelles et prévoient le remboursement de dépenses engagées par le gouvernement du Québec. Par exemple, en fonction de certaines ententes, le gouvernement fédéral versera des sommes pour l'élargissement de l'autoroute Henri-IV à Québec et la réfection du pont Pie-IX entre Montréal et Laval.

¹²² La diminution de 31,4 % de ces revenus en 2021-2022 s'explique entre autres par la fin des ententes conclues avec le gouvernement fédéral pour aider le Québec à faire face à la pandémie. Aucune somme significative n'est prévue à cet égard pour les trois années examinées.

¹²³ En ce qui concerne les prévisions pour 2022-2023 à 2024-2025, nous avons recensé les nouvelles ententes, celles qui impliquent des sommes à recevoir significatives et celles qui présentent une variabilité importante dans le temps. Les prévisions et les hypothèses utilisées sont cohérentes avec le passé et avec les ententes en vigueur.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Les calculs du gouvernement fédéral pour fixer les paiements de péréquation, notamment l'estimation des capacités fiscales des provinces, sont complexes, en évolution constante et ils ne sont pas accessibles aux provinces. Cela accentue l'incertitude des prévisions du MFQ en ce qui concerne ces paiements à compter de 2023-2024.

Par ailleurs, l'entente actuelle sur la péréquation prend fin le 1^{er} avril 2024. Ainsi, l'incertitude caractérisant la prévision pour 2024-2025 est amplifiée par la possibilité de modifications au programme, dont les effets sur la part du Québec sont aujourd'hui inconnus.

Enfin, puisque, selon certaines ententes pluriannuelles, des paiements de transfert servent à rembourser des dépenses engagées par le Québec, la comptabilisation de ces dépenses et donc leur remboursement peuvent prendre du retard si les dépenses ne sont pas engagées au rythme prévu.

Prévisions des dépenses de portefeuilles

Dans leur ensemble, les prévisions des dépenses de portefeuilles sont plausibles. Toutefois, étant donné la présence de certains facteurs d'incertitude, elles pourraient s'avérer moins élevées que prévu pour certains portefeuilles.

Qu'avons-nous constaté ?

¹²⁴ Dans tous leurs aspects significatifs, les prévisions des dépenses de portefeuilles pour les trois années examinées sont plausibles. Pour en arriver à cette conclusion, nous nous sommes assurés que les prévisions prenaient en compte les coûts nécessaires pour reconduire les activités et les programmes actuels de l'État. Nous nous sommes également assurés qu'elles considéraient les mesures budgétaires annoncées par le gouvernement et que les coûts associés à celles-ci étaient réalistes. Ainsi, nous pouvons conclure que, globalement, les prévisions :

- tiennent compte des plus récentes informations disponibles ;
- sont fondées sur des hypothèses cohérentes, neutres et justifiées ;
- prennent en considération les décisions gouvernementales ;
- incluent les ajustements de consolidation nécessaires.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, notre examen ne fournit pas d'assurance sur les résultats qui seront atteints avec les sommes prévues dans le cadre financier, en matière de qualité et de quantité des services aux citoyens. Par exemple, nous n'avons pas validé si les prévisions permettront d'atteindre les cibles stratégiques ou de répondre aux besoins de la population. Ce niveau d'évaluation nécessite la réalisation de travaux d'audit de performance. Toutefois, au cours des dernières années, nous avons publié divers rapports d'audit qui démontrent que des rattrapages importants sont à réaliser, notamment en ce qui concerne les délais de chirurgie, l'offre de services pour les personnes en grande perte d'autonomie et la désuétude des bâtiments scolaires.

¹²⁵ Les dépenses de certains portefeuilles, soit ceux de la Santé et des Services sociaux, des Transports ainsi que de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pourraient s'avérer moins élevées que prévu en raison de :

- la difficulté de mettre en œuvre certaines mesures budgétaires annoncées par le gouvernement, notamment en lien avec la rareté de la main-d'œuvre ;
- la difficulté de réaliser certains investissements prévus dans le Plan québécois des infrastructures (PQI), principalement pour le transport collectif.

¹²⁶ Ainsi, en raison de cette surévaluation possible des dépenses, certaines prévisions sont jugées plausibles, mais avec un risque que les dépenses soient moins élevées (tableau 6).

TABLEAU 6 Conclusions quant à la plausibilité des prévisions des dépenses de portefeuilles (en millions de dollars)

PORTEFEUILLE ¹	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	CONCLUSIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
	Préliminaires	Prévisions	Prévisions	Prévisions	sur les prévisions
Santé et Services sociaux ²	57 736	57 449	59 121	61 170	▼
Éducation ²	17 840	19 472	20 248	20 947	●
Enseignement supérieur	8 748	10 303	10 717	11 067	●
Famille	7 443	8 060	8 301	8 417	●
Transports	6 998	7 021	6 906	8 217	▼
Travail, Emploi et Solidarité sociale	8 846	5 710	5 573	5 525	▲
Affaires municipales et Habitation ^{2,3}	3 609	4 644	4 417	4 577	●
Économie et Innovation	3 177	3 747	3 390	3 267	●
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	1 850	2 233	2 213	2 198	▼
13 autres portefeuilles, Assemblée nationale et personnes désignées	16 447	19 259	18 901	18 172	●
Éliminations interportefeuilles ⁴	- 5 244	- 5 589	- 5 253	- 5 419	●
Fonds de suppléance	—	200	400	400	S.O.
Total des dépenses de portefeuilles	127 450	132 509	134 934	138 538	▼

● Plausibles

▼ Plausibles, avec risque que les dépenses soient moins élevées

▲ Plausibles, avec risque que les dépenses soient plus élevées

1. Les dépenses liées aux mesures de soutien et de relance COVID-19 ont été reclassées dans chacun des portefeuilles concernés, comme présenté au tableau 38 du rapport préélectoral.
2. Les dépenses de 2,0 G\$ en 2022-2023 incluses dans la provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance ont été reclassées dans les portefeuilles comme suit :
 - 1 555 M\$ en Santé et Services sociaux pour le financement des coûts ponctuels liés à la COVID-19 (vaccination, dépistage rapide, etc.);
 - 200 M\$ en Éducation pour des besoins non financés dans le budget de mars 2022;
 - 245 M\$ en Affaires municipales et Habitation pour financer la création de 3 000 logements sociaux par le Mouvement Desjardins, le Fonds de solidarité FTQ et Fondation.
3. Des dépenses de 150 M\$ en 2024-2025 incluses dans la provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance ont été reclassées dans le portefeuille Affaires municipales et Habitation pour financer la création de 3 000 logements sociaux par le Mouvement Desjardins, le Fonds de solidarité FTQ et Fondation.
4. Aux fins des états financiers du gouvernement, les éliminations interportefeuilles ont été ventilées entre les portefeuilles dans le tableau 39 du rapport préélectoral pour 2022-2023. Suite à nos travaux, nous concluons que la ventilation est adéquate. Les éliminations interportefeuilles consistent essentiellement à éliminer les opérations financières réalisées entre les portefeuilles ainsi que les cotisations au FSS et la TVQ payées par les entités de l'État.

¹²⁷ Certains facteurs pourraient également avoir un impact important sur les dépenses de l'ensemble des portefeuilles, dont le renouvellement des conventions collectives et l'inflation.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Renouvellement des conventions collectives

La majorité des conventions collectives des employés de l'État et d'autres ententes quant à la rémunération (exemples : médecins, garderies) viennent à échéance le 31 mars 2023. Les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025 tiennent compte notamment de l'historique de l'augmentation des dépenses de rémunération et de l'inflation prévue lorsque les conventions collectives seront échues. Toutefois, étant donné la forte inflation, la pénurie de main-d'œuvre et les mesures budgétaires annoncées par le gouvernement, il est difficile de prévoir l'issue des prochaines négociations. Notons qu'une variation de 1 % de la rémunération financée par le gouvernement a une incidence budgétaire d'environ 650 millions de dollars annuellement.

Inflation persistante

La majorité des dépenses de fonctionnement de l'État ainsi que plusieurs programmes gouvernementaux sont impactés directement par l'inflation. Ainsi, une hausse plus importante ou plus durable que prévu de l'inflation aurait comme effet d'augmenter les dépenses de portefeuilles. Notons qu'une variation de 1 % de l'inflation a une incidence budgétaire d'environ 250 millions de dollars annuellement sur les dépenses de fonctionnement du gouvernement.

Ce qui appuie notre constat

Les dépenses de portefeuilles sont composées des dépenses des 22 portefeuilles ministériels dont la gestion et l'imputabilité reviennent à différents ministres, de celles de l'Assemblée nationale ainsi que de celles des 5 personnes qu'elle désigne (exemple : Vérificateur général du Québec). Ce sont ces dépenses qui permettent de mettre en œuvre les activités et les programmes du gouvernement. L'annexe 3 du rapport préélectoral 2022 présente en détail les entités gouvernementales dont les dépenses sont prévues dans chacun des portefeuilles.

¹²⁸ La figure 13 présente la répartition des dépenses de portefeuilles en 2022-2023. Elle illustre l'importance de chaque portefeuille avant les éliminations interportefeuilles. On peut y constater qu'à eux seuls, les portefeuilles Santé et Services sociaux, Éducation et Enseignement supérieur, qui comprennent principalement les dépenses des réseaux de la santé, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, représentent plus de 60 % des dépenses de portefeuilles du gouvernement.

FIGURE 13 Dépenses de portefeuilles pour 2022-2023¹

13 autres portefeuilles^{2,3}, Assemblée nationale
et Personnes désignées

Environnement et Lutte contre
les changements climatiques

Économie et Innovation

Affaires municipales
et Habitation⁴

Travail, Emploi
et Solidarité sociale

Transports

Famille

Enseignement supérieur

14 %

2 %

3 %

3 %

4 %

5 %

6 %

7 %

Santé et Services sociaux⁴
42 %

Éducation⁴
14 %

1. Ces montants excluent les éliminations interportefeuilles.

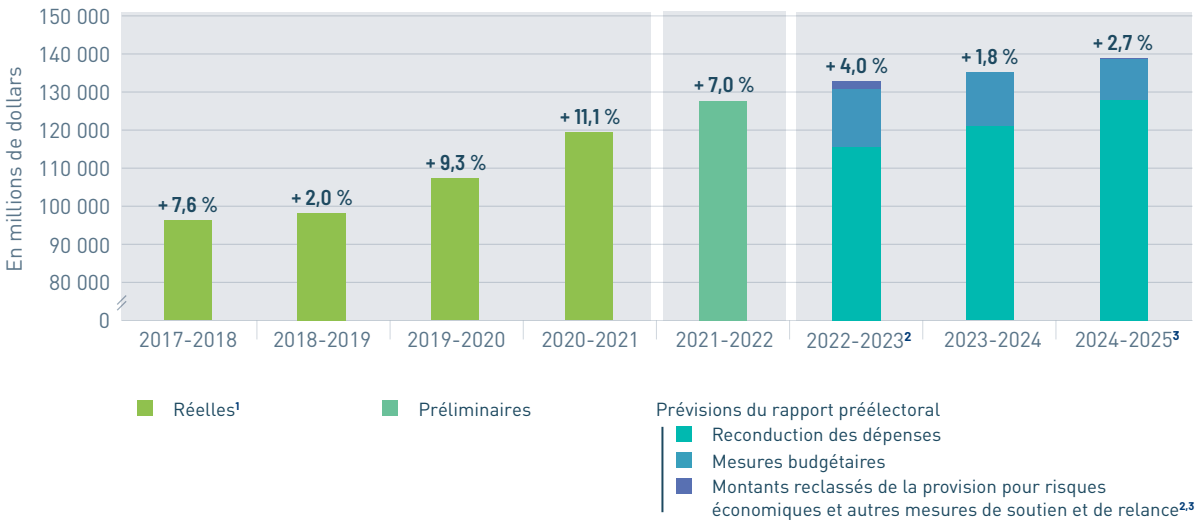
2. Le ministère de la Langue française, créé le 1^{er} juin 2022, n'est pas présenté distinctement dans le rapport préélectoral, car ce dernier s'appuie sur la structure du budget de mars 2022. Le budget de ce nouveau ministère est inclus dans les prévisions du portefeuille Justice.

3. Le Fonds de suppléance, de 200 M\$, est compris dans cette catégorie.

4. Certaines dépenses ont été reclassées ; voir notes 1 et 2 sous le tableau 6.

¹²⁹ L'évolution des dépenses de portefeuilles depuis 2017-2018 et les prévisions pour les trois prochaines années sont présentées dans la figure 14. L'augmentation importante de ces dépenses au cours des dernières années et pour les années à venir s'explique essentiellement par les coûts des nouvelles mesures budgétaires, notamment celles mises en place pour faire face à la pandémie de COVID-19.

FIGURE 14 Évolution des dépenses de portefeuilles depuis 2017-2018 (en millions de dollars)



1. Les informations ont été redressées pour tenir compte des changements apportés dans l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert.
2. Ces dépenses ont été reclassées ; voir la note 2 sous le tableau 6.
3. Ces dépenses ont été reclassées ; voir la note 3 sous le tableau 6.

Santé et Services sociaux : prévisions plausibles, avec risque que les dépenses soient moins élevées

Les principales activités du portefeuille Santé et Services sociaux sont réparties en neuf programmes-services, soit la santé publique, les activités cliniques et d'aide, le soutien à l'autonomie des personnes âgées (volet soutien à domicile et volet hébergement), la déficience physique, la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme, les jeunes en difficulté, la dépendance, la santé mentale ainsi que la santé physique. Les principales dépenses en lien avec ces activités sont celles du réseau de la santé et des services sociaux (66 %), la rémunération des médecins (14 %) et l'assurance médicaments (7 %).



2021-2022	57 736 M\$
2022-2023	57 449 M\$
2023-2024	59 121 M\$
2024-2025	61 170 M\$

Réseau de la santé et des services sociaux : 38,2 milliards de dollars en 2022-2023

¹³⁰ Le réseau de la santé et des services sociaux est composé de 13 centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS), de 9 centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS), de 7 établissements non fusionnés, ainsi que de 5 établissements desservant les populations nordiques et autochtones. Comptant plus de 335 000 employés, le réseau de la santé et des services sociaux constitue la plus grande dépense de l'État québécois.

¹³¹ Les dépenses du réseau par nature sont la rémunération du personnel (65 %), les dépenses de fonctionnement (27 %), les transferts (subventions) à des tiers hors du périmètre comptable du gouvernement (5 %) et l'amortissement des immobilisations (3 %).

¹³² Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour les dépenses du réseau tiennent compte essentiellement :

- des différentes conventions collectives, dont la majorité est en vigueur jusqu'au 31 mars 2023, incluant les augmentations salariales et les primes qui y sont prévues ;
- d'hypothèses, pour 2023-2024 et 2024-2025, qui tiennent compte notamment de l'historique de l'augmentation des dépenses de rémunération et de l'inflation prévue lorsque les conventions collectives seront échues ;
- de l'indexation partielle des dépenses de fonctionnement, basée sur les prévisions de l'inflation ;
- de l'amortissement des infrastructures existantes et de celles prévues dans le PQI de mars 2022, en considérant la capacité de réalisation historique des montants prévus en investissements et la hausse des coûts de construction et de développement ;
- des mesures budgétaires annoncées par le gouvernement, telles que l'ouverture des maisons des aînés ;
- des sommes ponctuelles nécessaires en 2022-2023 pour faire face à la pandémie de COVID-19 (vaccination, dépistage rapide, ajout d'effectifs, salubrité, etc.), lesquelles sont, entre autres, présentées dans la provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance dans le rapport préélectoral. Notons que ces coûts ne sont pas reconduits en 2023-2024 et en 2024-2025.

Rémunération des médecins : 8,3 milliards de dollars en 2022-2023

¹³³ Contrairement aux employés du réseau de la santé, qui sont rémunérés en fonction des heures travaillées, les médecins sont rémunérés à l'acte pour la majorité des services qu'ils offrent, en vertu d'enveloppes budgétaires prédéterminées pour plusieurs années. Ces enveloppes sont négociées entre les représentants des fédérations de médecins et le gouvernement, et les ententes actuelles, qui couvrent une période de huit ans, se terminent en 2023.

¹³⁴ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour la rémunération des médecins tiennent compte essentiellement :

- des sommes prévues dans les ententes en vigueur jusqu'au 31 mars 2023 et du versement des sommes non récurrentes dues aux médecins en raison des ententes d'étalement ;
- d'une croissance des enveloppes globales dès le 1^{er} avril 2023, cohérente avec les prévisions de l'inflation ;
- des économies provenant de la révision des actes médicaux par l'Institut de la pertinence des actes médicaux ;
- d'une croissance annuelle dès 2023-2024 pour considérer l'augmentation du nombre d'actes médicaux réalisés, basée en partie sur l'ajout net de médecins.

Assurance médicaments : 4,3 milliards de dollars en 2022-2023

¹³⁵ L'assurance médicaments publique offre une couverture aux personnes qui n'ont pas accès à une assurance privée. Elle rembourse une partie de la médication et des honoraires des pharmaciens. Au 31 mars 2021, elle couvrait environ 3,7 millions de personnes.

¹³⁶ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour l'assurance médicaments tiennent compte essentiellement :

- de la croissance du nombre de bénéficiaires et de leur consommation de médicaments basée sur la tendance historique;
- des ententes avec les compagnies pharmaceutiques quant aux prix des médicaments et aux ristournes;
- d'une réduction récurrente des coûts des médicaments due au remplacement graduel des médicaments biologiques par des médicaments biosimilaires.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Les prévisions en santé et services sociaux pourraient être surévaluées en raison de la pénurie de main-d'œuvre actuelle. En effet, la majorité des mesures annoncées nécessitent l'embauche d'effectifs additionnels (exemple : 1 000 équivalents temps complet, ou ETC, en 2022-2023 pour l'ouverture des maisons des aînés). À cela s'ajoutent les 10 000 ETC additionnels nécessaires dès maintenant pour réduire les heures supplémentaires, diminuer le recours à la main-d'œuvre indépendante et remplacer les employés en arrêt de travail. Malgré le plan mis en place par le gouvernement pour contrer la pénurie de main-d'œuvre dans les réseaux (Opération main-d'œuvre), il y a une incertitude quant à la disponibilité de la main-d'œuvre à court et à moyen terme qui pourrait rendre plus difficile que prévu l'atteinte des objectifs.

Éducation : prévisions plausibles

Les principales activités du portefeuille Éducation sont l'éducation préscolaire, primaire et secondaire, la formation professionnelle, la formation générale aux adultes ainsi que les loisirs et le sport. Les principales dépenses en lien avec ces activités sont celles du réseau des centres de services scolaires et des commissions scolaires (86 %).



2021-2022	17 840 M\$
2022-2023	19 472 M\$
2023-2024	20 248 M\$
2024-2025	20 947 M\$

Réseau des centres de services scolaires et des commissions scolaires : 16,7 milliards de dollars en 2022-2023

¹³⁷ Le réseau de l'éducation public est composé de 61 centres de services scolaires et de 11 commissions scolaires. Comptant près de 150 000 employés, il constitue la deuxième plus grande dépense de l'État québécois. Les dépenses du réseau par nature sont la rémunération du personnel (76 %), les dépenses de fonctionnement (19 %) et l'amortissement des immobilisations (5 %).

¹³⁸ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour le réseau de l'éducation tiennent compte essentiellement :

- des mêmes éléments que pour les dépenses du réseau de la santé et des services sociaux quant à la rémunération, aux dépenses de fonctionnement, à l'amortissement et aux mesures budgétaires (exemple : implantation des maternelles 4 ans);
- d'une croissance des dépenses pour tenir compte de la hausse de la clientèle scolaire prévue, basée en partie sur les statistiques démographiques de l'Institut de la statistique du Québec.

¹³⁹ Bien qu'il y ait un risque quant à la réalisation des mesures budgétaires en raison de la pénurie de main-d'œuvre, comme pour le réseau de la santé et des services sociaux, ce risque est en grande partie compensé par les dépenses de fonctionnement qui ne sont pas pleinement indexées selon les dernières prévisions de l'inflation et par les dernières prévisions de clientèle scolaire, qui sont en hausse par rapport à celles utilisées pour l'élaboration des prévisions.

Enseignement supérieur : prévisions plausibles

Les principales activités du portefeuille Enseignement supérieur sont l'enseignement collégial et universitaire. Les principales dépenses en lien avec ces activités ont trait au financement des universités à charte ainsi que de l'ensemble des dépenses du réseau de l'Université du Québec (50 %), des cégeps (34 %) et de l'aide financière aux études (12 %).



2021-2022	8 748 M\$
2022-2023	10 303 M\$
2023-2024	10 717 M\$
2024-2025	11 067 M\$

Universités à charte et réseau de l'Université du Québec : 5,1 milliards de dollars en 2022-2023 ; réseau des cégeps : 3,5 milliards en 2022-2023

¹⁴⁰ Le réseau universitaire québécois est composé de 8 universités à charte et des 10 établissements universitaires constituant l'Université du Québec. Les dépenses du gouvernement pour le réseau universitaire sont principalement constituées de la rémunération du personnel (71 %) et des dépenses de fonctionnement (14 %) pour l'ensemble des universités, ainsi que des transferts octroyés aux universités à charte pour des projets d'immobilisations (11 %). Quant au réseau des cégeps, il se compose de 48 cégeps publics, et les dépenses du gouvernement pour ce réseau sont destinées principalement à la rémunération du personnel (77 %) et aux dépenses de fonctionnement (15 %).

¹⁴¹ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour les dépenses destinées aux universités et aux cégeps tiennent compte essentiellement des mêmes éléments que les prévisions des dépenses du réseau des centres de services scolaires et des commissions scolaires quant à la rémunération, aux dépenses de fonctionnement, aux effectifs étudiants et aux mesures budgétaires. En ce qui concerne les transferts aux universités à charte pour les projets d'immobilisations, les prévisions tiennent compte des montants en investissements prévus dans le PQI de mars 2022, ajustés afin de considérer la capacité de réalisation historique.

Aide financière aux études : 1,2 milliard de dollars en 2022-2023

¹⁴² L'aide financière aux études se compose principalement des prêts et bourses et des nouvelles bourses Perspective Québec visant à pallier la pénurie de main-d'œuvre dans cinq domaines clés.

¹⁴³ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour les prêts et bourses tiennent compte essentiellement :

- d'une croissance annuelle du nombre de bénéficiaires, basée sur les clientèles étudiantes prévues dans les réseaux de l'enseignement supérieur ;
- d'une indexation du montant des bourses selon les prévisions de l'inflation ;
- d'une augmentation des intérêts et des remboursements sur prêts versés par le gouvernement aux banques participantes, cohérente avec les prévisions de hausse du taux directeur de la Banque du Canada ;
- des mesures budgétaires annoncées, tels le congé d'intérêts sur les prêts étudiants en 2022-2023 et la bonification temporaire des bourses jusqu'au 30 juin 2023.

¹⁴⁴ Quant aux dépenses prévues pour les nouvelles bourses Perspective Québec, elles ont été établies selon le nombre de sessions réussies historiquement par les étudiants inscrits à temps plein dans les cinq domaines visés.

Bourses Perspective Québec

À compter de l'automne 2022, ce programme permettra à des étudiants à temps plein dans l'un des domaines visés, soit la santé, l'éducation, l'éducation à l'enfance, le génie ou les technologies de l'information, d'avoir accès à une bourse de 1 500 dollars par session au cégep et de 2 500 dollars par session à l'université lorsqu'ils réussiront leurs sessions.

Famille : prévisions plausibles

Les principales activités du portefeuille Famille sont les services de garde et l'aide aux familles. Les principales dépenses en lien avec ces activités sont l'Allocation famille (43 %), les subventions aux services de garde (43 %) et le crédit d'impôt pour les frais de garde d'enfants (12 %).



2021-2022	7 443 M\$
2022-2023	8 060 M\$
2023-2024	8 301 M\$
2024-2025	8 417 M\$

Allocation famille : 3,4 milliards de dollars en 2022-2023

¹⁴⁵ L'Allocation famille, qui est financée par l'impôt des particuliers, est une aide financière versée aux familles ayant des enfants de moins de 18 ans. Le montant versé, déterminé par une loi, varie selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans, le nombre d'enfants en garde partagée, la situation conjugale et le revenu familial.

- ¹⁴⁶ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour l'Allocation famille tiennent compte essentiellement :
- du nombre d'enfants de moins de 18 ans prévu selon les statistiques démographiques de l'Institut de la statistique du Québec ;
 - de l'indexation des prestations suivant celle du régime fiscal.

Services de garde : 3,4 milliards de dollars en 2022-2023

¹⁴⁷ Les subventions aux services de garde visent principalement à financer une partie des dépenses de rémunération et de fonctionnement des centres de la petite enfance, des garderies privées subventionnées ainsi que des services de garde en milieu familial subventionnés. Au 31 mars 2022, le gouvernement finançait plus de 217 000 places en services de garde. Notons qu'aucune garderie n'appartient à l'État.

- ¹⁴⁸ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour les services de garde tiennent compte essentiellement :
- des mêmes éléments que pour les prévisions des dépenses du réseau de la santé et des services sociaux quant à la rémunération et aux dépenses de fonctionnement ;
 - des coûts récurrents associés à la création de places subventionnées, basés en partie sur le nombre de places autorisé par le gouvernement ajusté pour considérer la capacité de réalisation historique.

Crédit d'impôt pour les frais de garde d'enfants : 1 milliard de dollars en 2022-2023

¹⁴⁹ Le crédit d'impôt pour les frais de garde d'enfants, qui est également financé par l'impôt des particuliers, offre aux parents le remboursement d'une partie des frais qu'ils ont payés à un service de garde qui n'offre pas de places à contribution réduite. Les frais admissibles sont limités à un plafond déterminé selon la situation et l'âge de l'enfant. Quant au taux du crédit, il dépend du revenu familial.

- ¹⁵⁰ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour ce crédit d'impôt tiennent compte essentiellement :
- de la croissance historique du crédit d'impôt versé ;
 - des économies dues au transfert prévu des enfants fréquentant des établissements de garde non subventionnés vers la maternelle 4 ans ;
 - des modifications visant à bonifier le crédit d'impôt applicables depuis le 1^{er} janvier 2021, calculées à partir des statistiques fiscales.

Transports : prévisions plausibles, avec risque que les dépenses soient moins élevées



La principale activité du portefeuille Transports est le transport terrestre. Les principales dépenses en lien avec cette activité sont celles du réseau routier national (39 %) ainsi que les subventions accordées pour le transport collectif (39 %). La majorité de ces dépenses sont assumées par le Fonds des réseaux de transport terrestre.

2021-2022	6 998 M\$
2022-2023	7 021 M\$
2023-2024	6 906 M\$
2024-2025	8 217 M\$

Réseau routier national : 2,7 milliards de dollars en 2022-2023

¹⁵¹ Le réseau routier national comprend principalement les autoroutes et les routes nationales ainsi que les structures routières, telles que les ponts et les viaducs, qui sont adjacentes à ces axes routiers et appartiennent au gouvernement du Québec. Les principales dépenses sont en lien avec l'amortissement et l'entretien des infrastructures.

¹⁵² Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour le réseau routier tiennent compte essentiellement de l'amortissement des infrastructures déjà existantes ainsi que de celui des montants prévus en investissements dans le PQI de mars 2022. Quant aux dépenses d'entretien, elles sont indexées partiellement selon les prévisions d'inflation.

Transport collectif : 2,7 milliards de dollars en 2022-2023

¹⁵³ Les subventions aux organismes de transport collectif visent la construction et l'entretien d'infrastructures pour ce secteur et l'achat de véhicules. Le gouvernement n'est ni donneur d'ouvrage ni propriétaire des immobilisations, il a donc peu de contrôle sur le rythme de réalisation de ces dépenses.

¹⁵⁴ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour le transport collectif tiennent compte essentiellement des subventions aux organismes de transport collectif prévues dans le PQI de mars 2022, auxquelles a été appliqué un taux de réalisation des montants prévus en investissements basé sur l'historique spécifique à ce secteur.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Les prévisions en transports pourraient être surévaluées en raison des incertitudes entourant les projets de transport collectif. En effet, plusieurs facteurs viennent influencer les délais de réalisation de ces projets qui sont généralement de grande ampleur. Ces facteurs sont par exemple l'acceptabilité sociale, les litiges, les normes environnementales, le financement et la disponibilité d'entrepreneurs ayant les qualifications pour les réaliser. En plus, la pénurie de main-d'œuvre et les problèmes d'approvisionnement (exemple : autobus) pourraient en retarder la réalisation.

Travail, Emploi et Solidarité sociale : prévisions plausibles, avec risque que les dépenses soient plus élevées



Les principales activités du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale sont l'emploi et la sécurité sociale. Les principales dépenses en lien avec ces activités sont l'aide aux personnes et aux familles (50 %) ainsi que les programmes d'aide à l'emploi du Fonds de développement du marché du travail (26 %). Soulignons que la baisse importante des prévisions en 2022-2023 s'explique principalement par le chèque non récurrent de 500 \$ qu'a versé le gouvernement aux particuliers en 2021-2022 pour faire face au coût de la vie.

2021-2022	8 846 M\$
2022-2023	5 710 M\$
2023-2024	5 573 M\$
2024-2025	5 525 M\$

Aide aux personnes et aux familles : 2,8 milliards de dollars en 2022-2023

¹⁵⁵ L'aide aux personnes et aux familles regroupe principalement deux programmes, soit la solidarité sociale et l'aide sociale. Ces deux programmes visent à verser de l'aide financière aux personnes à faible revenu. Les prestations de solidarité sociale sont plus élevées que celles de l'aide sociale et s'adressent aux individus ayant des contraintes sévères à l'emploi. Le montant des prestations varie notamment selon la situation familiale de l'individu.

¹⁵⁶ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour ces programmes tiennent compte essentiellement :

- de la baisse du nombre de bénéficiaires de la solidarité sociale, basée sur les baisses constatées au cours des dernières années ;
- de la baisse du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, basée sur les prévisions du taux de chômage pour les prochaines années ;
- de l'indexation des prestations selon les prévisions de l'inflation.

Aide à l'emploi : 1,5 milliard de dollars en 2022-2023

¹⁵⁷ Les programmes d'aide à l'emploi du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) visent notamment le développement de la main-d'œuvre (formation et requalification), le retour des individus sans emploi sur le marché du travail et l'adaptation des entreprises pour qu'elles puissent intégrer des personnes vivant avec un handicap.

¹⁵⁸ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour l'aide à l'emploi tiennent compte entre autres de l'historique des dépenses pour cette aide, des bonifications des programmes par le gouvernement, notamment dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre, ainsi que des taux de participation anticipés.

FACTEUR D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Les prévisions du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale pourraient être légèrement sous-évaluées en raison du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale qui sont pris en compte. En effet, les prévisions considèrent que le nombre de bénéficiaires, basé notamment sur l'évolution du taux de chômage, poursuivra sa tendance à la baisse alors que les derniers résultats tendent à présenter une certaine stabilité.

Affaires municipales et Habitation : prévisions plausibles

Les principales activités du portefeuille Affaires municipales et Habitation sont notamment l'aide aux municipalités ainsi que l'accès à l'habitation. Les principales dépenses en lien avec ces activités concernent les programmes d'accès à l'habitation de la Société d'habitation du Québec (34 %), les subventions pour les infrastructures municipales (26 %) et les subventions relatives au partenariat fiscal avec les municipalités (26 %).



2021-2022	3 609 M\$
2022-2023	4 644 M\$
2023-2024	4 417 M\$
2024-2025	4 577 M\$

Société d'habitation du Québec : 1,6 milliard de dollars en 2022-2023

¹⁵⁹ La principale responsabilité de la Société d'habitation du Québec est d'assurer l'accès à l'habitation aux ménages dans le besoin. Elle propose des programmes permettant la construction, l'entretien et l'exploitation de logements sociaux ainsi que des programmes d'aide financière en lien avec le logement.

¹⁶⁰ Les programmes de construction et d'entretien de logements sociaux, soit AccèsLogis Québec et Habitation abordable Québec, visent à financer une partie des coûts des nouveaux projets de logements sociaux dont l'État n'est pas propriétaire. Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour ces programmes tiennent compte essentiellement de la construction d'un nombre d'unités de logement basé sur la capacité de réalisation ainsi que sur la révision du financement octroyé par unité de logement afin de prendre en compte la hausse des coûts de construction.

¹⁶¹ Quant au programme Habitation à loyer modique (HLM), il vise à financer les dépenses d'exploitation et d'entretien du parc de logements sociaux dont l'État est propriétaire (aucune nouvelle construction de HLM n'est prévue). Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour ce programme tiennent compte notamment de l'amortissement du parc existant et des enveloppes d'entretien annoncées par le gouvernement.

Infrastructures municipales : 1,2 milliard de dollars en 2022-2023

¹⁶² Les dépenses de subventions pour les infrastructures municipales visent principalement la construction et l'entretien des infrastructures en eau, des infrastructures visant à pallier les risques d'inondation et des bâtiments municipaux. Le gouvernement n'est ni donneur d'ouvrage ni propriétaire des immobilisations, il a donc peu de contrôle sur le rythme de réalisation de ces dépenses.

¹⁶³ Les prévisions de subventions pour les infrastructures municipales de 2022-2023 à 2024-2025 tiennent compte essentiellement des montants prévus en investissements dans le PQI de mars 2022 pour les immobilisations appartenant aux municipalités, ajustés afin de considérer la capacité de réalisation historique des montants prévus en investissements.

Partenariat fiscal avec les municipalités : 1,2 milliard de dollars en 2022-2023

¹⁶⁴ L'entente *Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes* a pour objectif d'aider financièrement les municipalités. Plusieurs mesures de l'accord de partenariat 2016-2019 ont été reconduites dans cette nouvelle entente, dont la compensation tenant lieu de taxes. Parmi les nouvelles mesures, on retrouve le partage de la croissance d'un point de pourcentage de la taxe de vente du Québec avec les municipalités et la création du Fonds régions et ruralité.

¹⁶⁵ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour le partenariat fiscal avec les municipalités tiennent compte essentiellement :

- de la croissance de la valeur du parc de bâtiments gouvernementaux prévus au PQI de mars 2022 et de la hausse des taxes municipales prévue, basée sur les prévisions de l'inflation pour la compensation tenant lieu de taxes ;
- des prévisions de croissance des revenus de la taxe de vente du Québec ;
- des sommes prévues dans le Partenariat 2020-2024 pour les subventions versées sans condition préalable (ex. : subvention de péréquation).

Économie et Innovation : prévisions plausibles

Les principales activités du portefeuille Économie et Innovation sont le développement de l'économie ainsi que le soutien à la recherche et à l'innovation. Les principales dépenses en lien avec ces activités sont les crédits d'impôt en économie et innovation (42 %), les programmes de développement de l'économie et de l'innovation (33 %) et le Fonds du développement économique (17 %).



2021-2022	3 177 M\$
2022-2023	3 747 M\$
2023-2024	3 390 M\$
2024-2025	3 267 M\$

Crédits d'impôt en économie et innovation : 1,6 milliard de dollars en 2022-2023

¹⁶⁶ Les crédits d'impôt en économie et innovation, financés par les impôts des sociétés, représentent plus de 60 % de l'ensemble de l'aide fiscale disponible pour les sociétés. Ils sont basés majoritairement sur les salaires et traitements admissibles, et le gouvernement a l'obligation de les accorder lorsque le demandeur se qualifie. Les principaux crédits d'impôt visent la recherche et le développement, le développement des affaires électroniques, la production de titres multimédias, les investissements et l'innovation.

¹⁶⁷ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour ces crédits d'impôt ont été établies en considérant principalement les statistiques fiscales les plus récentes ainsi que les prévisions économiques concernant les salaires et traitements par secteur d'activité.

Programmes de développement de l'économie et de l'innovation : 1,2 milliard de dollars en 2022-2023

¹⁶⁸ Les programmes mis en place par le ministère de l'Économie et de l'Innovation sont en lien avec le développement de l'économie ainsi que le développement de la science, de la recherche et de l'innovation. Ces programmes d'aide financière se traduisent notamment par des subventions à des organismes offrant des services aux entreprises, tels que de l'accompagnement-conseil, ou effectuant de la recherche afin de trouver des solutions innovantes pour l'économie.

¹⁶⁹ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour ces programmes ont été élaborées à partir des dépenses historiques, des engagements en cours ainsi que des orientations stratégiques du gouvernement en matière d'économie et d'innovation, notamment en matière de recherche et d'investissement en innovation, en sciences de la vie et en aérospatiale. La capacité historique du ministère à réaliser ces mesures a aussi été considérée.

Fonds du développement économique : 0,7 milliard de dollars en 2022-2023

¹⁷⁰ Le Fonds du développement économique, pour lequel Investissement Québec agit à titre de mandataire, est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré par le gouvernement ou de toute aide financière accordée dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie. Ses interventions auprès des entreprises se font principalement sous forme de prêts, de garanties de prêt ou d'investissements directs.

¹⁷¹ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour ce fonds tiennent compte des portefeuilles d'investissements actuels et d'une croissance plausible de ceux-ci ainsi que du taux historique de pertes sur les interventions financières.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Il existe un risque inhérent à la nature des activités du Fonds du développement économique. En effet, il est difficile de prévoir les pertes de valeur durables sur les participations, les provisions pour pertes sur les comptes majeurs ainsi que les avantages conférés significatifs sur les interventions futures puisque ces éléments dépendent d'événements futurs.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques : prévisions plausibles, avec risque que les dépenses soient moins élevées



La principale activité du portefeuille Environnement et Lutte contre les changements climatiques est de contribuer au développement durable du Québec au moyen de la lutte contre les changements climatiques, de la protection de l'environnement et de la conservation de la biodiversité. Les principales dépenses en lien avec ces activités sont les programmes du Fonds d'électrification et de changements climatiques (72 %).

2021-2022	1 850 M\$
2022-2023	2 233 M\$
2023-2024	2 213 M\$
2024-2025	2 198 M\$

Fonds d'électrification et de changements climatiques : 1,6 milliard de dollars en 2022-2023

¹⁷² Le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) a commencé ses activités en novembre 2020 en se substituant au Fonds vert. Il vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux impacts des changements climatiques et l'électrification de l'économie. Son principal financement provient du marché du carbone. Les sommes versées au FECC sont destinées à la mise en œuvre des mesures du Plan pour une économie verte 2030 ainsi qu'au financement des engagements pris dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

¹⁷³ Les prévisions de 2022-2023 à 2024-2025 pour les dépenses du FECC sont cohérentes avec les montants alloués pour les différentes actions prévues, tiennent compte des taux de participation anticipés par les partenaires et, lorsqu'applicable, de l'historique des dépenses de ce fonds.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

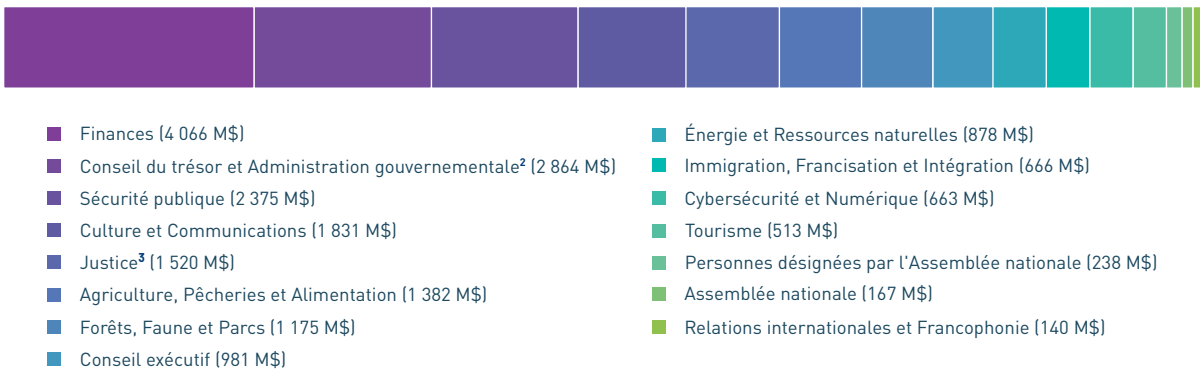
Nous considérons que les dépenses du FECC pourraient être surévaluées. En effet, l'ancien Fonds vert avait de la difficulté à dépenser toutes les sommes prévues pour certains programmes. Par ailleurs, à la suite des récentes hausses de prix observées sur le marché du carbone, le FECC bénéficiera de sommes additionnelles, et certaines dépenses devront être allouées aux fins prévues par la *Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification* (près de 585 millions de dollars au cours des trois prochaines années).

Pour certains programmes de subventions, comme ceux portant sur l'efficacité énergétique dans les industries ou dans le transport de marchandises, le gouvernement n'est ni le gestionnaire de projets ni le donneur d'ouvrage. Ces dépenses dépendent donc principalement de l'intérêt des entreprises et des industries à effectuer des projets admissibles et de leurs moyens financiers.

13 autres portefeuilles ministériels, Assemblée nationale et personnes désignées : prévisions plausibles

¹⁷⁴ La figure 15 présente la répartition des dépenses des 13 autres portefeuilles ministériels, de l'Assemblée nationale et des personnes que celle-ci désigne, qui totaliseront plus de 19 milliards de dollars en 2022-2023. Ces portefeuilles sont tout aussi importants sur le plan sociétal que les neuf autres portefeuilles dont les prévisions ont été présentées précédemment. Toutefois, comme ils sont en général moins significatifs sur le plan monétaire, nous n'en traitons pas individuellement dans notre rapport. Bien que nous présentions globalement notre conclusion sur ces portefeuilles, chacune des prévisions les concernant a été analysée distinctement.

FIGURE 15 Répartition des autres portefeuilles en 2022-2023¹



1. Ces montants excluent les éliminations interportefeuilles.

2. Le Fonds de suppléance, de 200 M\$, est compris dans ce portefeuille.

3. Le ministère de la Langue française, créé le 1^{er} juin 2022, n'est pas présenté distinctement dans le rapport préélectoral, car ce dernier s'appuie sur la structure du budget de mars 2022. Le budget de ce nouveau ministère est inclus dans les prévisions du portefeuille Justice.

Source : MFQ.

¹⁷⁵ Nous concluons que les prévisions de ces portefeuilles sont plausibles. Toutefois, nous avons décelé une incertitude quant à la réalisation des prévisions de dépenses du ministère du Conseil exécutif liées à un protocole d'entente entre la nation crie d'Eeyou Istchee et le gouvernement. Cette incertitude est présentée dans l'encadré ci-après.

FACTEUR D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Les dépenses du portefeuille Conseil exécutif pour le programme Cris-Québec de développement durable d'infrastructures dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James pourraient être plus élevées que prévu. Conformément au protocole d'entente conclu en 2020 avec la nation crie d'Eeyou Istchee, une étude de préféabilité est actuellement en cours. Advenant un dénouement favorable, la phase 1, d'une durée prévue de cinq ans et dont les coûts totaux sont estimés à 1,6 milliard de dollars, pourrait être lancée au cours des prochaines années et occasionner des dépenses actuellement non prévues au cadre financier présenté dans le rapport préélectoral, surtout à compter de 2024-2025.

Prévisions du service de la dette

Dans leur ensemble, les prévisions du service de la dette sont plausibles.

Qu'avons-nous constaté ?

¹⁷⁶ Les prévisions de dépense du service de la dette sont plausibles, entre autres parce qu'elles incluent des augmentations de taux d'intérêt qui se situent à l'intérieur d'une fourchette que nous jugeons acceptable.

¹⁷⁷ De plus, même si, depuis le début de l'année 2022, les banques centrales augmentent leur taux directeur et que cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochains mois, l'impact de ces hausses sur le service de la dette devrait être atténué par les éléments suivants :

- une part importante de la dette repose sur des taux déjà connus, soit des taux fixes ou des taux couverts par des instruments financiers dérivés ;
- il y a relativement peu de nouveaux emprunts à contracter au cours des trois prochaines années.

¹⁷⁸ Par ailleurs, le service de la dette est diminué par les revenus de placements du Fonds d'amortissement des régimes de retraite, et ces revenus sont difficiles à prévoir. Ils dépendent en effet des rendements des marchés financiers, lesquels sont volatils actuellement, ce qui constitue un facteur d'incertitude pouvant affecter le service de la dette à la hausse comme à la baisse.

Ce qui appuie notre constat

Le service de la dette comprend deux composantes, soit les intérêts sur les dettes du gouvernement et les intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite et des avantages sociaux futurs.

Développements récents

¹⁷⁹ Le MFQ estime que, pour les années 2022-2023 à 2024-2025, le service de la dette coûtera respectivement 10,2 milliards, 9 milliards et 9,9 milliards de dollars. Le montant de 10,2 milliards prévu pour 2022-2023 devrait représenter 7 % des revenus consolidés du gouvernement pour cette année-là. En 2018-2019, le service de la dette représentait 7,6 % des revenus. Cette diminution d'environ un demi-point de pourcentage du ratio du service de la dette sur les revenus s'explique notamment par le rendement élevé du Fonds d'amortissement des régimes de retraite, par les taux d'intérêt sur la dette qui sont demeurés bas ainsi que par une croissance plus importante des revenus du gouvernement au cours des dernières années. Le tableau 7 détaille les prévisions du service de la dette.

TABLEAU 7 Prévisions du service de la dette (en millions de dollars)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
	Préliminaires	Prévisions	Prévisions	Prévisions
Intérêts sur les dettes	7 883	8 765	9 633	10 720
Pertes (revenus) de placement des fonds d'amortissement afférents à des emprunts	177	1 042	-888	-1 028
Sous-total des intérêts sur les dettes	8 060	9 807	8 745	9 692
Intérêts sur les obligations des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs	7 003	7 331	7 522	7 725
Revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite et des fonds particuliers des régimes	-6 444	-6 949	-7 267	-7 529
Sous-total des intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite et des avantages sociaux futurs	559	382	255	196
Total	8 619	10 189	9 000	9 888
Variation en %	12,1 %	18,2 %	-11,7 %	9,9 %

Source : MFQ.

¹⁸⁰ La hausse du service de la dette prévue pour 2022-2023 inclut une perte de 1,0 milliard de dollars due à la disposition des titres détenus dans les fonds d'amortissement afférents à des emprunts. Cette perte est attribuable à la hausse rapide des taux d'intérêt au cours de 2022.

¹⁸¹ Les variations prévues pour les trois prochaines années s'expliquent également par la hausse prévue des taux d'intérêt, l'augmentation de la dette d'environ 15 milliards de dollars sur trois ans et l'augmentation attendue des revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

Composantes jugées plausibles

¹⁸² Les taux d'intérêt utilisés pour calculer les intérêts sur les dettes ont amorcé une remontée depuis 2021-2022 qui devrait se poursuivre sur l'horizon examiné. À cet égard, les prévisions du MFQ sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions des institutions sondées pour les taux à court terme. Cet écart risque d'ailleurs de se creuser puisque certaines des institutions pourraient réviser à la hausse leurs prévisions à la suite de la récente décision (13 juillet 2022) de la Banque du Canada de porter son taux directeur à 2,5 % et de son affirmation que les taux pourraient devoir augmenter davantage.

¹⁸³ Toutefois, l'écart entre les prévisions des taux d'intérêt et les taux qui prévaudront sera atténué par le fait que plus de 80 % de la dette au début de 2022-2023 était soumise à un taux d'intérêt fixe ou couverte par des instruments financiers dérivés (exemple : contrats d'échange de taux d'intérêt) et que seule une faible portion de la dette est financée à court terme. De plus, les nouveaux emprunts qui seront contractés au cours des trois prochaines années représenteront en moyenne 7 % de la dette totale par année.

¹⁸⁴ Les prévisions concernant les intérêts sur les obligations des régimes de retraite ont été calculées adéquatement, en utilisant le taux d'actualisation à long terme prévu pour ce calcul, conformément à la politique de placement de ces régimes et aux opinions actuarielles. Ce taux est de 6,35 %.

¹⁸⁵ Pour 2022-2023, le rendement prévu du Fonds d'amortissement des régimes de retraite a été révisé à -4,75 % pour refléter la baisse récente des marchés boursiers et la hausse des taux d'intérêt. Pour 2023-2024 et 2024-2025, le rendement espéré demeure à 6,35 %.

¹⁸⁶ Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, tout écart entre les taux prévus et les taux réels doit se refléter dans les dépenses du gouvernement sur plusieurs années, ce qui limite l'effet potentiel sur les dépenses pour l'horizon examiné.

FACTEUR D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

Les revenus de placements sont difficiles à prévoir. Présentement, plusieurs sources d'incertitude pèsent sur les marchés et accentuent cette difficulté, ce qui peut faire varier le rendement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite de plusieurs points de pourcentage. Comme il est d'ailleurs mentionné dans le rapport préélectoral, un rendement du Fonds qui serait d'un point de pourcentage inférieur ou supérieur aux prévisions entraînerait une augmentation ou une baisse du service de la dette de l'ordre de 30 millions de dollars l'année suivante et de 178 millions après cinq ans.

Prévisions de la dette et des objectifs de réduction de la dette

Dans leur ensemble, les prévisions de la dette brute et de la dette représentant les déficits cumulés sont plausibles. Elles tiennent compte des facteurs de croissance tels que le surplus pour la dette brute et la dette représentant les déficits cumulés, ainsi que des investissements en immobilisations du gouvernement pour la dette brute.

Qu'avons-nous constaté ?

¹⁸⁷ Une grande partie de la dette publique, qui était de plus de 200 milliards de dollars au 31 mars 2022, était déjà connue lors de l'établissement des prévisions, puisqu'elle découle d'opérations passées et qu'elle est constatée dans les états financiers consolidés du gouvernement. Ainsi, seules l'augmentation ou la diminution de cette dette doivent faire l'objet de prévisions, ce qui limite grandement l'impact de l'incertitude relative à ces prévisions.

¹⁸⁸ Il reste que même si les prévisions de la dette et de ses ratios en pourcentage du PIB sont plausibles, certains facteurs, comme la capacité ou non à réaliser les travaux d'immobilisations prévus ou l'importance des surplus ou des déficits des prochaines années, pourraient faire varier la dette plus que prévu, à la hausse comme à la baisse.

Ce qui appuie notre constat

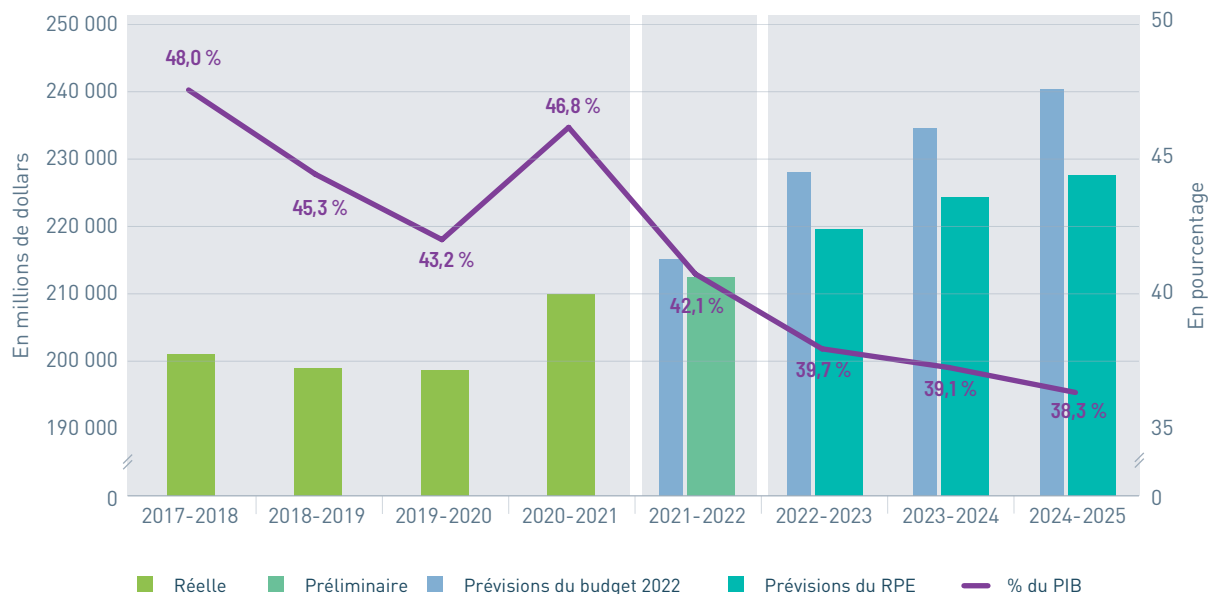
¹⁸⁹ Le gouvernement utilise trois concepts de dette pour mesurer l'endettement : la dette brute, la dette nette et la dette représentant les déficits cumulés. La composition de la dette du Québec selon les différents concepts est présentée dans la section Renseignements additionnels.

¹⁹⁰ Nous avons examiné les prévisions de la dette nette, mais nos travaux ont principalement porté sur la dette brute et la dette représentant les déficits cumulés ainsi que sur leur ratio en pourcentage du PIB, en raison des dispositions législatives les entourant. En effet, la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* précise présentement deux cibles de réduction de la dette. Ces cibles sont exprimées en pourcentage du PIB nominal du Québec au 31 mars 2026. En vertu de la loi, à cette date, la dette brute ne pourra excéder 45 % du PIB et la dette représentant les déficits cumulés ne pourra excéder 17 %.

Prévisions de la dette brute : plausibles

La dette brute est composée principalement de la dette émise sur les marchés financiers et du passif net au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employés des secteurs public et parapublic, desquels sont soustraits le solde du Fonds des générations et les emprunts effectués par anticipation.

¹⁹¹ La figure 16 présente l'évolution de la dette brute depuis 2017-2018 ainsi que les prévisions du rapport préélectoral pour les années 2022-2023 à 2024-2025. La forte hausse de plus de 10 milliards de dollars observée en 2020-2021 est principalement expliquée par le déficit budgétaire causé par la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place pour atténuer les effets de la crise sanitaire. Quant aux hausses prévues pour les années 2022-2023 à 2024-2025, elles s'expliquent majoritairement par les investissements dans les immobilisations prévus (17 milliards).

FIGURE 16 Évolution de la dette brute

Source : MFQ.

Incidence des facteurs de croissance : prévisions plausibles

¹⁹² Le tableau 8 présente les prévisions à l'égard des différents facteurs de croissance de la dette brute. Les facteurs qui peuvent le plus significativement faire augmenter ou diminuer la dette en raison de leur incidence sur les liquidités du gouvernement sont les surplus ou déficits, les placements, les prêts et avances et les investissements dans les immobilisations. Selon notre analyse, ces prévisions sont plausibles.

TABEAU 8 Facteurs d'évolution de la dette brute (en millions de dollars)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
	Préliminaires	Prévisions	Prévisions	Prévisions
Dette brute au début de l'année financière	210 072	212 620	219 814	224 556
Surplus ¹	-3 323	-1 772	-2 678	-3 133
Placements, prêts et avances ²	1 518	3 890	2 033	2 131
Immobilisations nettes	4 982	5 445	5 799	5 914
Autres facteurs ^{1, 3}	-629	-369	-412	-1 600
Solde à la fin	212 620	219 814	224 556	227 868
En pourcentage du PIB	42,1 %	39,7 %	39,1 %	38,3 %

1. La présentation des surplus et des autres facteurs est conforme à celle utilisée dans les états financiers consolidés des comptes publics.

2. Les placements, prêts et avances englobent principalement la participation du gouvernement dans ses entreprises ainsi que les prêts et les avances consentis à des entités hors du périmètre comptable du gouvernement.

3. Les autres facteurs comprennent notamment la variation des comptes débiteurs et des comptes créditeurs.

Source : MFQ.

Déficit ou surplus

¹⁹³ Un déficit augmente la dette brute, alors qu'un surplus la diminue. Puisque nous avons conclu que les prévisions de surplus sont plausibles pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, cela se reflète dans notre conclusion quant aux prévisions de la dette. En effet, bien qu'il existe des incertitudes inhabituellement élevées à l'égard des prévisions de surplus ou de déficit pour les prochaines années, l'incidence d'une matérialisation de ces incertitudes sur la dette et son ratio en pourcentage du PIB s'avérerait non significative.

Immobilisations nettes

¹⁹⁴ Les investissements nets dans les immobilisations correspondent aux investissements bruts du gouvernement moins la dépense d'amortissement. Les investissements bruts prévus sont inclus dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) que publie annuellement le gouvernement. Le PQI comprend tous les investissements dans les immobilisations prévues pour les 10 prochaines années, selon un rythme de réalisation déterminé.

¹⁹⁵ Les prévisions pour les investissements dans les immobilisations des organismes publics incluses dans le périmètre comptable du gouvernement sont respectivement de 11,2 milliards, de 12,1 milliards et de 12,7 milliards de dollars pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025. Afin d'établir ces prévisions, le MFQ a utilisé le taux moyen de réalisation des montants prévus en investissements des cinq dernières années, soit 98,1 %, basé sur les informations recueillies par le SCT auprès des organismes.

¹⁹⁶ Nous avons examiné le suivi des coûts et de l'échéancier de certains grands projets d'investissements, tels que la construction de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges et celle du nouveau pont de l'Île-d'Orléans. Nous nous sommes aussi assurés que les annonces d'investissements importants survenues après la publication du PQI 2022-2032 en mars 2022 avaient été prises en compte, le cas échéant.

¹⁹⁷ Nos travaux nous permettent de conclure que les besoins financiers du gouvernement pour ses investissements en immobilisations des trois prochaines années sont correctement évalués et reflétés dans les prévisions de la dette brute.

Ratios de la dette brute en pourcentage du PIB : prévisions plausibles

¹⁹⁸ Les ratios de la dette brute prévus sont calculés adéquatement à partir des prévisions de la dette et de celles du PIB. Ces prévisions montrent que la cible de 45 % du PIB à atteindre pour le 31 mars 2026 sera probablement atteinte dès 2021-2022 (figure 16) et devrait s'établir à 38 % en 2024-2025. Cette réduction s'explique principalement parce que le ratio actif sur PIB sera de 22 % par rapport à la cible implicite de 28 %. En effet, si le ratio de la dette brute prévu dans la loi est de 45 % et celui de la dette représentant les déficits cumulés est de 17 %, celui des actifs sur PIB correspond à la différence entre ces deux pourcentages, soit 28 %.

FACTEURS D'INCERTITUDE À CONSIDÉRER

La réalisation des investissements prévus demeure incertaine en raison de la pénurie de main-d'œuvre actuelle, de la capacité du marché à répondre à la demande et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement. L'expérience passée montre de plus une certaine surévaluation des taux de réalisation des montants prévus en investissements.

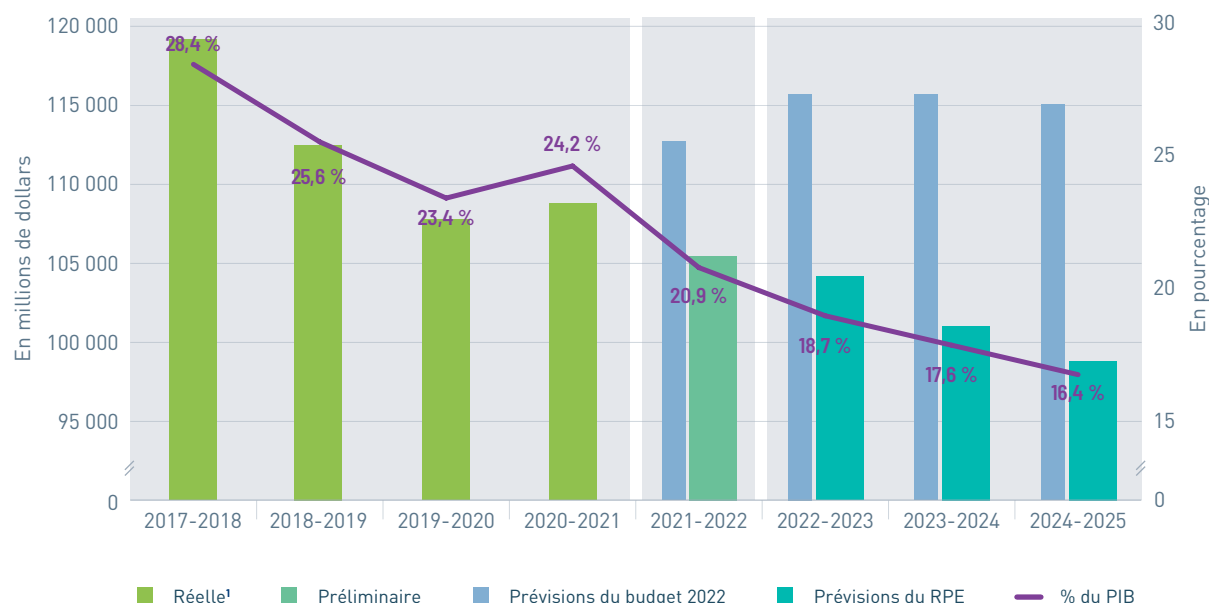
Ces taux de réalisation se sont améliorés au fil du temps. Toutefois, il n'est pas possible de déterminer si ces améliorations s'expliquent par la révision et la bonification des contrôles pour assurer une planification réaliste des investissements ou par l'augmentation des coûts des travaux.

Prévisions de la dette représentant les déficits cumulés : plausibles

La dette représentant les déficits cumulés correspond à la somme des surplus et des déficits annuels constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement au fil des ans.

¹⁹⁹ La figure 17 présente l'évolution de la dette représentant les déficits cumulés de 2017-2018 à 2024-2025. La hausse observée en 2020-2021 est principalement expliquée par le déficit budgétaire dû à la pandémie de COVID-19 et aux mesures mises en place pour atténuer les effets de la crise sanitaire. Pour les années 2022-2023 à 2024-2025, la diminution est causée par les surplus prévus (7,6 milliards).

FIGURE 17 Évolution de la dette représentant les déficits cumulés



1. Les informations ont été redressées pour tenir compte des changements apportés dans l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert.

Source : MFQ.

Incidence du facteur de croissance : prévisions plausibles

²⁰⁰ La définition de la dette représentant les déficits cumulés a été modifiée en mars 2020, afin d'en retirer le solde de la réserve de stabilisation. Par conséquent, le seul facteur pouvant avoir une incidence sur cette dette est le surplus ou le déficit. Tout comme pour la dette brute, puisque nous concluons que les surplus de 2022-2023 à 2024-2025 sont plausibles, notre conclusion sur les déficits cumulés prévus est qu'ils le sont également. Les mêmes incertitudes entourent cependant ces prévisions, mais, comme pour la dette brute, l'impact de leur matérialisation s'avérerait non significatif.

Ratios de la dette représentant les déficits cumulés en pourcentage du PIB : prévisions plausibles

²⁰¹ Les ratios de la dette représentant les déficits cumulés prévus sont calculés adéquatement à partir des prévisions de la dette et de celles du PIB. Ces prévisions montrent que la cible de 17 % du PIB pour le 31 mars 2026 sera possiblement atteinte au plus tard en 2024-2025 (figure 17).

NOUVELLES CIBLES DE RÉDUCTION DE LA DETTE

Dans son budget de mars 2022, le gouvernement a annoncé vouloir proposer des changements dans la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* lors du dépôt de son prochain budget en mars 2023. Ces changements devraient comprendre de nouvelles cibles de réduction de la dette.

2.3 QUALITÉ DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE

L'information présentée dans le rapport préélectoral est compréhensible, pertinente et comparable. Dans l'ensemble, elle renseigne adéquatement le lecteur sur la situation économique et financière du Québec. Toutefois, certains aspects de la présentation de l'information pourraient être améliorés.

Qu'avons-nous constaté ?

²⁰² Le rapport préélectoral contient l'information nécessaire pour bien renseigner ses utilisateurs sur l'état des finances publiques du Québec. Il présente les renseignements requis, lesquels sont énoncés aux articles 23.2 et 23.3 de la *Loi sur le ministère des Finances*.

²⁰³ Cependant, considérant l'incertitude très élevée qui règne en ce moment, notamment dans le contexte où une récession pourrait survenir à compter de 2023, il aurait été utile de présenter un scénario alternatif permettant d'estimer l'incidence potentielle des principaux risques actuels sur les perspectives économiques et sur le cadre financier.

²⁰⁴ De plus, la présentation de certaines dépenses pourrait être améliorée, dont celle des dépenses liées aux mesures de soutien et de relance COVID-19. Il serait également pertinent de donner de l'information prévisionnelle sur la juste valeur des placements du Fonds des générations.

Ce qui appuie notre constat

²⁰⁵ Notre évaluation de la qualité de l'information présentée dans le rapport préélectoral repose sur les critères généralement reconnus, à savoir la compréhensibilité, la pertinence, l'exhaustivité, la comparabilité et la conformité aux dispositions législatives.

²⁰⁶ Le rapport préélectoral contient plusieurs renseignements qui permettent de dresser un portrait détaillé de la situation financière du gouvernement, notamment :

- les révisions importantes apportées au cadre financier depuis le budget de mars 2022 ;
- la comparaison de certaines hypothèses économiques importantes du gouvernement avec celles du secteur privé ;
- les hypothèses importantes ;
- des analyses de sensibilité ;
- les facteurs d'incertitude significatifs ;
- les marges de prudence incluses dans le cadre financier.

²⁰⁷ Ces renseignements permettent au lecteur de suivre l'évolution prévue de la situation économique et budgétaire du gouvernement, et facilitent l'évaluation du cadre financier.

²⁰⁸ Pour la première fois, le rapport préélectoral présente les dépenses par portefeuille ministériel. Ainsi, 9 portefeuilles parmi les plus importants sont présentés individuellement, notamment ceux de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et 13 autres sont regroupés. Dans le rapport préélectoral de 2018, les dépenses étaient plutôt présentées selon cinq missions. Certaines missions regroupaient des portefeuilles qui n'étaient pas nécessairement similaires ou qui n'avaient aucun lien entre eux. Par exemple, la mission Économie et Environnement regroupait plusieurs portefeuilles, dont celui des Transports, ce qui ne permettait pas de comprendre l'évolution des dépenses de ce portefeuille plus spécifiquement.

209 Ce nouveau mode de présentation des dépenses devrait également être adopté pour les états financiers consolidés du gouvernement du 31 mars 2023, ce qui permettra d'assurer la comparabilité des prévisions du rapport préélectoral avec les états financiers au cours des prochaines années.

210 Enfin, le rapport préélectoral présente les éléments requis par la *Loi sur le ministère des Finances*, ce qui inclut l'information relative à la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et à la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*.

211 Certains aspects qui pourraient être améliorés concernant la présentation et l'exhaustivité de l'information sont traités ci-après.

Effets potentiels d'une récession sur le cadre financier

212 Comme nous l'avons mentionné précédemment, les prévisions économiques présentées dans le rapport préélectoral fournissent une base plausible pour l'établissement du cadre financier du gouvernement. Cependant, les perspectives économiques actuelles sont obscurcies par un certain nombre d'incertitudes clés, intrinsèquement liées à la durée et aux répercussions du déséquilibre entre l'offre et la demande.

213 L'information présentée par le MFQ est basée sur une estimation des effets d'une récession sur la croissance du PIB nominal et des revenus autonomes à partir d'une moyenne des dernières récessions (encadré de la page 14 du rapport préélectoral). Cet exercice fait abstraction des risques actuels, par exemple l'impact de la forte inflation sur le PIB nominal, et des autres particularités de l'économie qui ont cours actuellement.

214 Or, bien que l'objectif, qui est d'informer le lecteur, soit pertinent, un tel calcul pourrait ne pas être représentatif de l'effet qu'aurait une détérioration de l'économie plus grave que prévu sur les finances publiques du Québec dans le contexte actuel, très différent de celui des dernières récessions, en raison notamment de la flambée de l'inflation, du marché de l'emploi robuste, de la prolongation des perturbations des chaînes d'approvisionnement et de l'épargne élevée d'une partie de la population.

215 Pour mieux montrer les effets possibles des facteurs d'incertitude clés, il aurait été souhaitable de présenter un scénario alternatif prenant en compte l'impact potentiel sur les perspectives économiques et sur le cadre financier de la matérialisation de ces derniers. Le gouvernement fédéral présente d'ailleurs dans son dernier budget différents scénarios illustrant les effets d'une incidence modérée et d'une incidence accrue de la matérialisation des principaux facteurs d'incertitude qu'il a identifiés. Plusieurs autres institutions ont aussi fait ce choix compte tenu de l'incertitude élevée, entre autres la Banque du Canada, le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne.

Reclassement des dépenses

Dépenses liées aux mesures de soutien et de relance COVID-19

216 Le cadre financier (tableau 2 du rapport préélectoral) présente sur une ligne distincte les dépenses liées aux mesures de soutien et de relance COVID-19, qui seront en réalité des dépenses de portefeuilles, principalement en Santé et Services sociaux. Le tableau 26 du rapport préélectoral, qui détaille les dépenses du gouvernement par portefeuille, présente également les dépenses liées aux mesures de soutien et de relance COVID-19 distinctement plutôt que de les répartir dans chacun des portefeuilles concernés.

217 Cette présentation fait en sorte que le total des dépenses de portefeuilles et celui des dépenses totales incluant le service de la dette sont sous-évalués respectivement de 2 355 millions, 462 millions et 18 millions de dollars pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025. De plus, la dépense prévue de certains portefeuilles s'en trouve également sous-évaluée, notamment celle du portefeuille Santé et Services sociaux pour un montant de 1,6 milliard de dollars en 2022-2023.

218 Le tableau 9 ci-dessous illustre l'effet du reclassement de ces dépenses dans le cadre financier. Ce reclassement a également été effectué dans la section du rapport intitulée Prévisions des dépenses de portefeuilles.

Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance

219 La provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 2 milliards de dollars pour 2022-2023 comprend principalement une provision de 1,7 milliard pour des dépenses éventuelles en lien avec le dépistage, la prévention et le traitement de la COVID-19, dont les plus importantes sont :



220 Puisque cette somme de 2 milliards de dollars est justifiée par plusieurs dépenses prévues, principalement en santé, il aurait été plus pertinent de l'inclure dans les dépenses de portefeuilles comme nous l'avons fait dans le tableau 9 ci-dessous et dans la section portant sur les dépenses de portefeuilles, plutôt que de la présenter sous forme de provision. Des dépenses d'un montant de 150 millions ont aussi été reclassées en 2024-2025.

TABEAU 9 Dépenses après reclassement (en millions de dollars)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
	Prévisions	Prévisions	Prévisions
Dépenses de portefeuilles selon le tableau 2 du rapport préélectoral	128 154	134 472	138 370
Variation en %	8,4 %	4,9 %	2,9 %
Montants reclassés dans les dépenses de portefeuilles :			
Dépenses liées aux mesures de soutien et de relance COVID-19	2 355	462	18
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	2 000	—	150
Total des dépenses de portefeuilles	132 509	134 934	138 538
Variation en %	4,0 %	1,8 %	2,7 %
Service de la dette	10 189	9 000	9 888
Total des dépenses consolidées	142 698	143 934	148 426
Variation en %	4,9 %	0,9 %	3,1 %

Prévisions de la juste valeur des placements du Fonds des générations

221 Le MFQ ne présente pas ses prévisions en ce qui a trait à la juste valeur des placements du Fonds des générations. Il s'agit pourtant d'une information importante étant donné la présence potentielle de gains non matérialisés significatifs pour le Fonds des générations (voir la section des revenus divers), et cela, bien que le gouvernement n'ait pas mentionné vouloir utiliser le fonds pour procéder à un remboursement de la dette au cours des trois prochaines années.



COMMENTAIRES DES ENTITÉS

COMMENTAIRES DU MINISTÈRE DES FINANCES

Le ministère des Finances a pris connaissance du rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ) intitulé *Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral 2022*.

Le Ministère consacre des efforts importants et fait preuve d'une grande rigueur dans l'élaboration des prévisions nécessaires à la préparation d'un budget ou d'une mise à jour économique et financière. Les mêmes principes ont été appliqués à la préparation du rapport préélectoral.

Le Ministère accepte les constats présentés par le VGQ, mais tient à apporter des commentaires sur certains éléments.

Plausibilité des hypothèses et des prévisions

Le Ministère accueille favorablement le rapport du VGQ, lequel a jugé plausibles les hypothèses retenues et les prévisions budgétaires relatives au cadre financier et à la dette.

Tout comme le VGQ, le Ministère fait état de l'incertitude entourant ses prévisions. Cette incertitude découle de facteurs conjoncturels qui exercent une pression sur les prix, dans un contexte où l'offre est limitée par :

- les difficultés dans les chaînes d'approvisionnement ;
- l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a fait grimper les prix des produits alimentaires, de l'énergie et d'autres produits de base ;
- la rareté de la main-d'œuvre qui exerce des pressions sur les salaires.

Toutefois, tel que le mentionne la Banque du Canada, certaines pressions sur les prix devraient s'atténuer graduellement au cours de prochains mois, notamment en raison :

- d'un resserrement des conditions financières ;
- d'une diminution des prix des produits énergétiques ;
- d'une normalisation des chaînes d'approvisionnement.

Plausibilité des dépenses avec risque que les dépenses soient moins élevées

Le Ministère accueille favorablement la conclusion du VGQ à l'effet que les prévisions de dépenses à la base du cadre financier du gouvernement ainsi que les hypothèses sous-jacentes à leur élaboration sont plausibles.

Le VGQ fait état de certains risques qui pourraient affecter l'atteinte de ces prévisions pour quelques portefeuilles ministériels. Le Ministère et le Secrétariat du Conseil du trésor entendent poursuivre, en collaboration avec l'ensemble des ministères et organismes, leurs efforts pour assurer, de façon rigoureuse, la réalisation des priorités gouvernementales en matière de dépenses publiques.

Présentation de l'information

Dans ses documents budgétaires, le Ministère s'assure de présenter aux lecteurs une information détaillée, juste et utile. Aussi le Ministère accueille favorablement l'évaluation du VGQ en ce qui concerne l'information incluse dans le rapport préélectoral, qui est jugée compréhensible, pertinente, comparable et de nature à renseigner les utilisateurs sur la situation économique et financière du Québec.

Cependant, le Ministère souhaite apporter des précisions sur le constat du VGQ à l'effet qu'il aurait été utile de présenter un scénario alternatif permettant d'estimer l'incidence potentielle des principaux risques sur les perspectives économiques et sur le cadre financier.

En effet, bien qu'il aurait pu être intéressant de démontrer l'incidence de différentes conditions ou variables économiques sur la situation financière, les prévisions économiques sur lesquelles repose le *Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques – Août 2022* n'escomptent pas de récession au Québec.

Le MFQ a évalué et présenté le choc économique d'une récession type. Une éventuelle récession serait vraisemblablement différente de la récession type utilisée. En effet :

- chaque récession possède ses propres caractéristiques ;
- son ampleur dépend d'un grand nombre de facteurs, notamment de l'élément déclencheur et de l'état de l'économie au moment où elle est touchée par les chocs externes.

Ainsi, l'élaboration d'un scénario alternatif de prévisions dans lequel l'économie du Québec connaîtrait une récession nécessiterait de nombreuses hypothèses quant à son origine, sa durée et son ampleur. Le résultat d'un tel exercice n'aurait donc été présenté qu'à titre illustratif.

Néanmoins, le cadre financier du *Rapport préélectoral sur l'État des finances publiques du Québec – Août 2022* prévoit une provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 10 milliards de dollars sur cinq ans. Cette provision pourrait être utilisée pour atténuer les répercussions d'une éventuelle récession sur le cadre financier.

Conclusion

Le Ministère réitère le fait que les prévisions présentées dans ce rapport s'appuient sur un processus budgétaire transparent, rigoureux et prudent. Elles sont fondées sur des hypothèses raisonnables et plausibles. Les pratiques budgétaires du Québec s'inspirent des meilleures pratiques internationales, notamment celles recommandées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

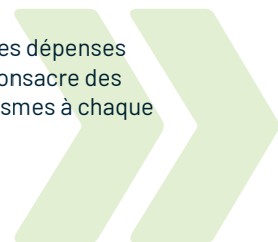
COMMENTAIRES DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a pris connaissance des sections du rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ) le concernant intitulé « Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec sur le rapport préélectoral 2022 » et en accueille favorablement les constats.

Le rapport confirme que les prévisions de dépenses à la base du cadre financier du gouvernement et les hypothèses sous-jacentes à leur élaboration sont plausibles, permettant ainsi la réalisation des engagements annoncés par le gouvernement. Pour quelques portefeuilles, le VGQ présente certains risques quant à la réalisation du niveau de dépenses identifié.

L'actualisation du processus budgétaire par le SCT, réalisée conjointement avec le ministère des Finances, permet de mettre à la disposition des ministères et des organismes les ressources requises en adéquation avec leurs besoins. Ceci permet donc d'assurer le financement des engagements gouvernementaux ainsi que des nouvelles initiatives qui pourraient survenir en cours d'exercice financier.

De plus, le SCT a mis en place les améliorations requises au processus de planification et de suivi des dépenses soulevées par le VGQ lors du rapport préélectoral publié en 2018. Celles-ci permettent au SCT, qui consacre des efforts importants à l'élaboration des prévisions et du budget de dépenses des ministères et organismes à chaque année, de rendre ce processus, complexe et d'une grande ampleur, encore plus rigoureux.



RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

OBJECTIFS DE L'EXAMEN ET PORTÉE DES TRAVAUX

**RAPPORT DE CERTIFICATION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
SUR LE RAPPORT PRÉÉLECTORAL 2022**

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PRINCIPAUX INTERVENANTS

SOMMAIRE DES ENTITÉS INCLUSES DANS LE CADRE FINANCIER

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC DE 2021 À 2025

COMPOSITION DU PIB NOMINAL

RÉVISIONS DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022 POUR 2022-2023

**COMPOSITION DE LA DETTE AU 31 MARS 2021
SELON LES DIFFÉRENTS CONCEPTS DE DETTE**

OBJECTIFS DE L'EXAMEN ET PORTÉE DES TRAVAUX

OBJECTIFS DE L'EXAMEN

La responsabilité du Vérificateur général consiste à fournir une conclusion sur les objectifs propres à la présente mission d'examen de certification. Pour ce faire, nous avons recueilli les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder nos conclusions et pour obtenir un niveau d'assurance jugé valable selon l'objet de la mission. Notre évaluation est basée sur les critères que nous avons jugés valables dans les circonstances et qui sont exposés ci-après.

Objectifs de l'examen	Critères d'évaluation
Déterminer si les hypothèses et les prévisions budgétaires ayant servi à établir le cadre financier et la dette présentés dans le rapport préélectoral sont plausibles.	■ Les hypothèses utilisées sont justifiées et constituent une base raisonnable pour établir les prévisions. ■ Les prévisions reflètent les hypothèses retenues. ■ Les hypothèses et les prévisions prennent en compte les informations les plus récentes de même que les dernières orientations et les décisions du gouvernement. ■ Les prévisions sont établies selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.
S'assurer que l'information présentée dans le rapport préélectoral est compréhensible, pertinente et comparable, et qu'elle renseigne adéquatement les utilisateurs sur la situation économique et financière du Québec.	■ Les principales hypothèses sont expliquées clairement et justifiées de façon à ce qu'un lecteur comprenne les modifications apportées depuis le dernier budget. ■ Les prévisions sont présentées sur une base comparable à celle utilisée pour les états financiers historiques et à celle employée pour le dernier budget, et les écarts importants sont expliqués. ■ Les prévisions sont suffisamment détaillées pour démontrer l'incidence des conditions économiques, des décisions et des annonces du gouvernement sur sa situation financière et pour expliquer, le cas échéant, les changements significatifs sur le niveau de services à la population. ■ Les risques significatifs liés aux prévisions sont exposés simplement et les analyses de sensibilité afférentes sont publiées. ■ L'information présentée est conforme aux dispositions législatives pertinentes qui encadrent le rapport préélectoral.

Les travaux dont traite ce rapport ont été menés en vertu de la *Loi sur le vérificateur général* et conformément aux méthodes de travail en vigueur. Ces méthodes respectent les Normes canadiennes de missions de certification (NCMC) présentées dans le *Manuel de CPA Canada – Certification*, notamment la norme sur les missions d'appréciation directe (NCMC 3001). Les critères d'évaluation ont été élaborés, entre autres, à l'aide des normes relatives aux informations financières prospectives de CPA Canada et des consignes sur ce sujet formulées par l'American Institute of Certified Public Accountants.

De plus, le Vérificateur général applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1. Ainsi, il maintient un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables. Au cours de ses travaux, le Vérificateur général s'est conformé aux règles sur l'indépendance et aux autres règles de déontologie prévues dans son code de déontologie.

PORTÉE DES TRAVAUX

Le présent rapport a été achevé le 8 août 2022. Constituant un complément au rapport de certification joint au rapport préélectoral 2022, il détaille la base de nos conclusions sur la plausibilité des prévisions établies par le ministère des Finances en date du 8 juillet 2022, pour les années 2022-2023 à 2024-2025, ainsi que sur la qualité de la présentation de l'information incluse dans le rapport préélectoral 2022.

Nos travaux ne portent pas sur les prévisions des années postérieures à 2024-2025. Précisons également que l'audit des données de l'année financière 2021-2022 présentées dans le rapport préélectoral était en cours au moment de nos travaux. Par conséquent, nous n'exprimons pas de conclusion à l'égard de ces données.

Étant donné que les prévisions sont fondées sur des hypothèses émises à une date donnée et concernent des événements à venir, les résultats réels seront différents de l'information présentée dans le rapport préélectoral 2022, et les écarts pourraient être significatifs. D'ailleurs, plus les périodes visées sont éloignées, plus le degré d'incertitude augmente. Nous n'exprimons donc aucune opinion sur la probabilité que les estimations se réalisent.

Les procédures mises en œuvre comprennent entre autres, dans la mesure jugée appropriée, l'analyse de processus budgétaires, des demandes d'information, des entrevues auprès du personnel de diverses entités, l'examen de la concordance ou le rapprochement avec les documents sous-jacents, des procédures analytiques, l'évaluation des méthodes d'estimation utilisées et des modèles de prévisions, des validations de calculs et d'analyses de sensibilité, ainsi que la consultation d'économistes spécialisés en finances publiques et en économie, incluant l'économétrie.

Ces travaux se sont déroulés principalement de septembre 2021 à août 2022.

RAPPORT DE CERTIFICATION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC SUR LE RAPPORT PRÉÉLECTORAL 2022



Rapport de certification du Vérificateur général du Québec sur le rapport préélectoral 2022

À l'Assemblée nationale du Québec,

J'ai réalisé une mission d'examen en certification sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions présentées dans le rapport préélectoral ci-joint, préparé par le ministre des Finances. Mes travaux ont consisté à examiner, dans tous leurs aspects significatifs, les hypothèses retenues et les prévisions relatives au cadre financier et à la dette pour les trois années financières suivantes : 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025. L'audit des états financiers consolidés du gouvernement du Québec pour l'année financière 2021-2022 étant en cours au moment de mes travaux, je n'exprime pas de conclusion à l'égard de ces données, présentées dans le rapport préélectoral.

Étant donné que les prévisions sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels seront différents de l'information présentée dans le rapport préélectoral, et les écarts pourraient être significatifs. Ainsi, je n'exprime aucune conclusion quant à la probabilité que les prévisions se réalisent.

Conformément à la *Loi sur le vérificateur général*, je déclare que j'ai reçu tous les renseignements, les rapports et les explications demandés pour formuler ma conclusion.

Conclusion de l'examen du Vérificateur général

Sur la base des procédures mises en œuvre ainsi que des éléments probants obtenus, en date du 8 juillet 2022, les hypothèses retenues et les prévisions relatives au cadre financier et à la dette pour les années financières 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 sont plausibles, dans tous leurs aspects significatifs, et ce, selon l'objectif et les critères déterminés par le Vérificateur général.

Commentaires du Vérificateur général

Sans amoindrir ma conclusion, je tiens toutefois à formuler les commentaires suivants :

Incertitude très élevée quant à la situation économique

Premièrement, pour 2022-2023, les marges de prudence de 2,2 milliards de dollars comprises dans le rapport préélectoral incluent 2,0 milliards de dépenses prévues, principalement en lien avec la COVID-19, qui devraient plutôt être présentées comme des dépenses de portefeuilles. Par conséquent, les marges pour 2022-2023 s'élèvent en réalité à 0,2 milliard de dollars, ce que je juge raisonnable. Par ailleurs, étant donné que certaines dépenses pourraient ne pas être réalisées dans les délais prévus et qu'une inflation plus persistante pourrait avoir des effets temporaires positifs sur les revenus, un surplus additionnel pourrait se dégager, et le déficit du solde budgétaire s'améliorerait d'autant.

Deuxièmement, il existe en ce moment un niveau d'incertitude très élevé quant à la situation économique. Compte tenu de cette grande incertitude, j'ai jugé pertinente l'inclusion dans le cadre financier de marges de prudence significatives, soit 2,4 milliards de dollars en 2023-2024 et 2,25 milliards en 2024-2025. Toutefois, je n'ai pas pu apprécier si ces marges sont suffisantes ou trop importantes. L'utilisation des marges sera principalement tributaire de la concrétisation ou non des risques économiques tels qu'une récession, et de l'ampleur de celle-ci le cas échéant. Si les risques économiques ne se concrétisent pas, et puisque certaines dépenses pourraient ne pas être réalisées dans les délais prévus, il existe une possibilité que le surplus aux fins des états financiers consolidés du gouvernement soit plus élevé que prévu, et que le déficit du solde budgétaire s'améliore d'autant.

Troisièmement, pour illustrer les effets de l'incertitude inhabituellement élevée, il aurait été utile, à l'instar d'autres institutions, de présenter un scénario alternatif permettant d'estimer l'incidence potentielle de la matérialisation des principaux risques actuels sur les perspectives économiques et sur le cadre financier. En effet, l'information contenue dans le rapport préélectoral se limite à présenter une estimation des effets d'une récession sur la croissance du PIB nominal et des revenus autonomes à partir d'une moyenne des dernières récessions (encadré de la page 14 du rapport préélectoral).

Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral

En complément de ce rapport, j'en ai préparé un autre intitulé *Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral 2022*, dans lequel j'explique de façon détaillée mes travaux et les bases sur lesquelles je fonde ma conclusion. J'y présente également des informations additionnelles qu'un lecteur doit connaître pour apprécier pleinement les hypothèses et les prévisions contenues dans le rapport préélectoral. Ce rapport détaillé contient aussi divers commentaires quant à la présentation de l'information dans le rapport préélectoral, ainsi que l'objectif et les critères utilisés pour évaluer cette présentation. Il sera disponible sur le site Web du Vérificateur général.

Responsabilité du ministère des Finances

En vertu de la *Loi sur le ministère des Finances*, le ministre doit préparer et publier, préalablement à la tenue des élections générales qui suivent l'expiration d'une législature, un rapport préélectoral présentant l'état des finances publiques du Québec. Cette responsabilité comprend l'élaboration d'hypothèses et de prévisions jugées plausibles.

Responsabilité du Vérificateur général

Ma responsabilité consiste à examiner la plausibilité des hypothèses et des prévisions présentées dans le rapport préélectoral, en date du 8 juillet 2022, sur la base de procédures que j'ai mises en œuvre et d'éléments probants que j'ai obtenus au regard de l'objectif et des critères que j'ai jugés valables. Cet objectif et ces critères sont exposés ci-après. Je dois également indiquer si j'ai reçu tous les renseignements et les documents demandés. J'ai réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de missions de certification 3001, *Missions d'appréciation directe*. Cette norme requiert que je planifie et réalise la mission de façon à obtenir une assurance qui est valable dans les circonstances.

Objectif	Critères d'évaluation
Déterminer si les hypothèses et les prévisions budgétaires ayant servi à établir le cadre financier et la dette présentés dans le rapport préélectoral sont plausibles.	- Les hypothèses utilisées sont justifiées et constituent une base raisonnable pour établir les prévisions. - Les prévisions reflètent les hypothèses retenues. - Les hypothèses et les prévisions prennent en compte les informations les plus récentes de même que les dernières orientations et les décisions du gouvernement. - Les prévisions sont établies selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En raison de l'objet de la mission d'examen, qui porte sur des prévisions, la nature des procédures mises en œuvre diffère de ce qui se fait lors des missions d'audit, et le niveau d'assurance obtenu est par conséquent moins élevé.

Ainsi, les procédures mises en œuvre reposent sur mon jugement. Elles comprennent, dans la mesure jugée appropriée, l'analyse du processus budgétaire, des demandes d'information et l'examen de la concordance ou le rapprochement avec les documents sous-jacents. Elles incluent également des procédures analytiques, l'évaluation des méthodes d'estimation utilisées et celle des modèles de prévisions économiques du ministère des Finances, ainsi que des validations de calculs et d'analyses de sensibilité. Enfin, la consultation de spécialistes en finances publiques et en économie, incluant l'économétrie, fait partie intégrante des procédures.

Indépendance et contrôle de qualité du Vérificateur général

Le Vérificateur général s'est conformé aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle. Le Vérificateur général applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification* et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

La vérificatrice générale du Québec,



Guylaine Leclerc, FCPA auditrice
Québec, le 8 août 2022

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PRINCIPAUX INTERVENANTS¹

Ministère des Finances et son ministre

- ▶ Préparer et présenter à l'Assemblée nationale le discours sur le budget
- ▶ Établir et proposer au gouvernement le niveau global des dépenses
- ▶ Proposer des orientations en matière de revenus au gouvernement et le conseiller sur ses investissements
- ▶ Élaborer, de concert avec le président du Conseil du trésor, des politiques et des orientations en matière d'investissements en immobilisation
- ▶ Surveiller, contrôler et gérer tout ce qui se rattache aux finances de l'État et qui n'est pas attribué à une autre autorité
- ▶ Gérer le fonds consolidé du revenu et la dette publique
- ▶ Veiller à la préparation des comptes publics et des autres rapports financiers du gouvernement
- ▶ Préparer et publier, préalablement à la tenue des élections générales qui suivent l'expiration d'une législature, un rapport préélectoral qui présente l'état des finances publiques

Conseil du trésor et son président²

- ▶ Conseiller le gouvernement en matière d'utilisation des ressources (financières, humaines, matérielles et informationnelles)
- ▶ Soumettre annuellement au gouvernement un projet de budget de dépenses
- ▶ Déposer à l'Assemblée nationale le budget de dépenses des ministères et organismes budgétaires, des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux
- ▶ Proposer annuellement au gouvernement un plan des investissements publics des organismes du gouvernement en matière d'infrastructures portant sur 10 années
- ▶ Suivre le budget de dépenses
- ▶ Établir des mécanismes de contrôle afin de s'assurer du respect de la *Loi sur l'administration publique* et de ses objectifs

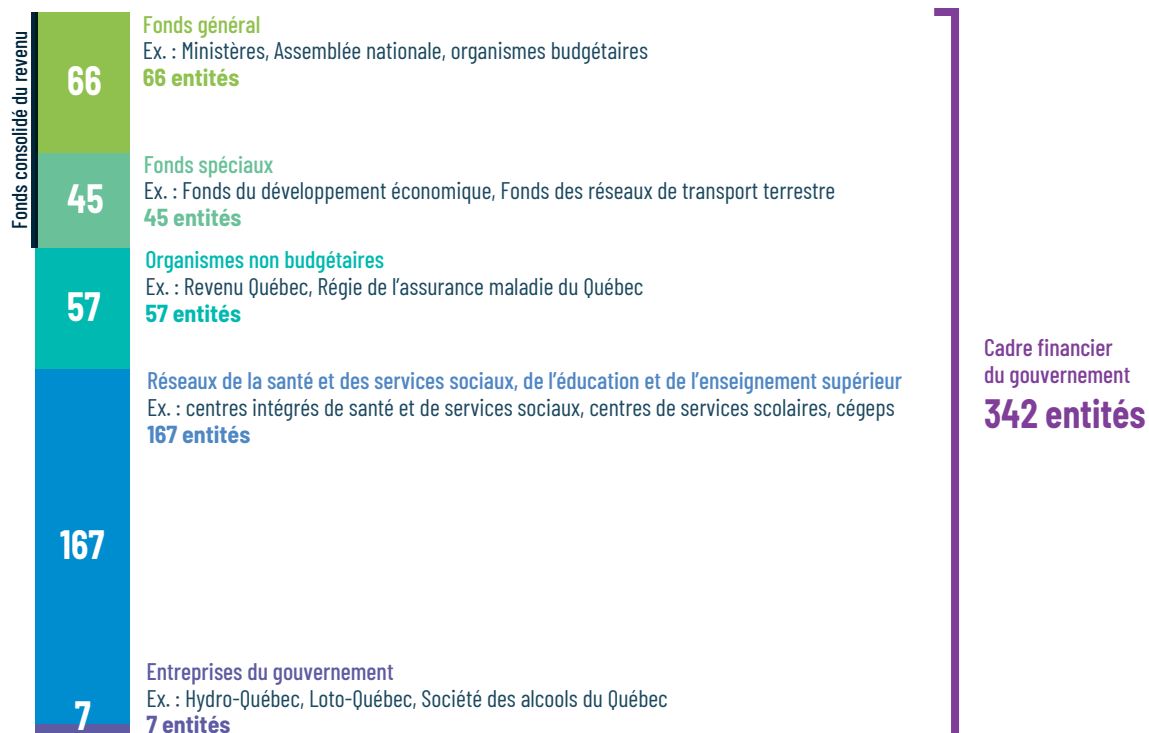
Ministères et organismes budgétaires, organismes autres que budgétaires, fonds spéciaux et entreprises du gouvernement

- ▶ Procéder à l'évaluation de leurs prévisions
- ▶ Examiner les moyens pour respecter l'enveloppe budgétaire allouée (ministères et organismes budgétaires seulement)
- ▶ Ventiler leur enveloppe de dépenses entre les programmes, les éléments, les supercatégories et les catégories de dépenses (ministères et organismes budgétaires seulement)
- ▶ Établir et mettre en œuvre les mesures de contrôle de leurs opérations financières
- ▶ Rendre compte de l'atteinte de leurs objectifs et de l'utilisation des ressources dans leur rapport annuel de gestion

1. Il s'agit des rôles et responsabilités concernant le processus d'établissement des prévisions budgétaires.

2. La *Loi sur l'administration publique* stipule que le Secrétariat du Conseil du trésor soutient les activités du Conseil du trésor et assiste le président du Conseil du trésor dans l'exercice de ses fonctions.

SOMMAIRE DES ENTITÉS INCLUSES DANS LE CADRE FINANCIER



Source : Comptes publics 2020-2021.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC DE 2021 À 2025

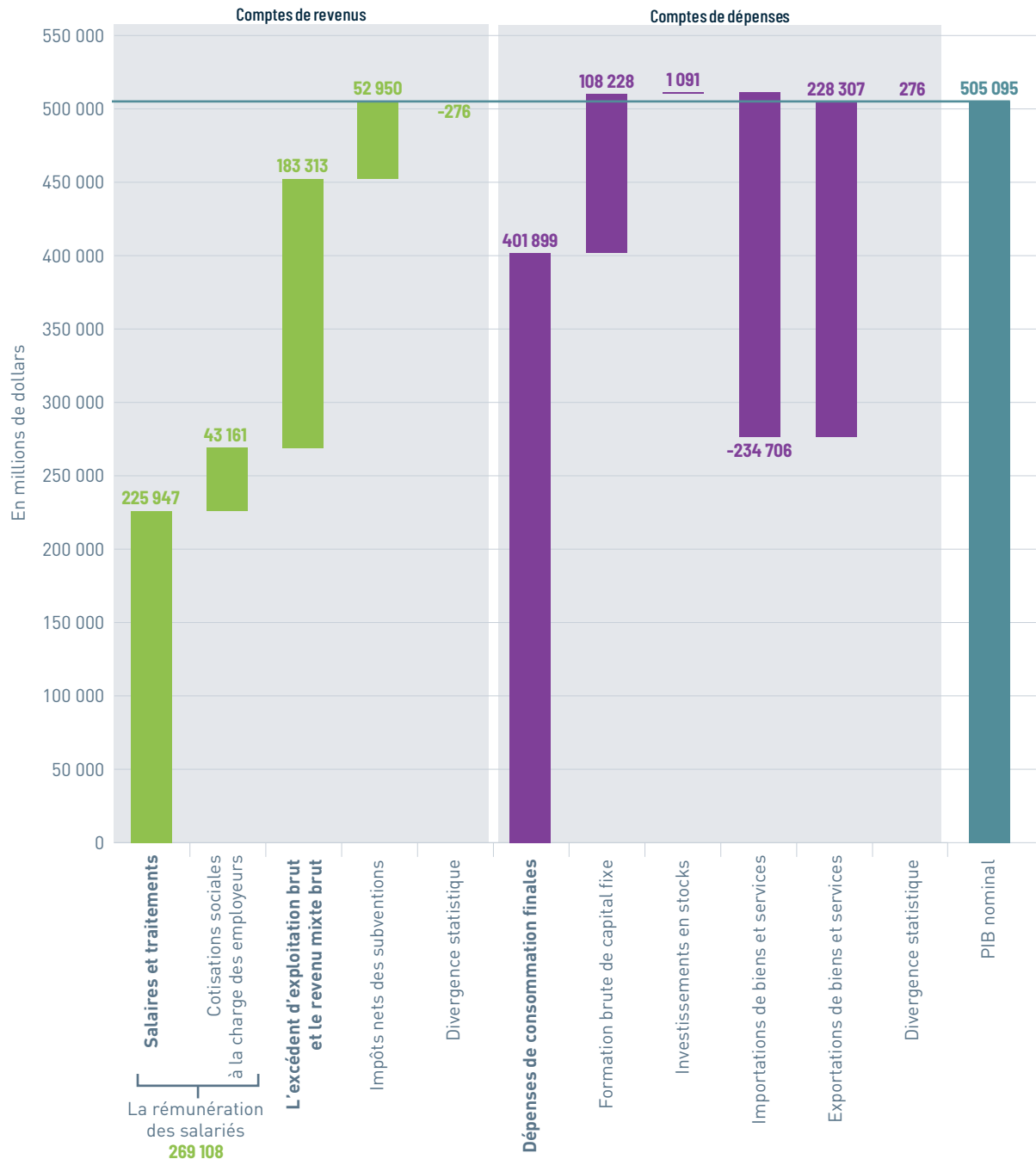
Extrait du sommaire des principaux indicateurs de la prévision économique présenté par le MFQ au tableau 1 du rapport préélectoral 2022

(MOYENNE ANNUELLE, VARIATION EN POURCENTAGE, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2022	2023	2024	2025
Production					
PIB réel	5,6	3,4	1,7	1,5	1,5
PIB nominal	12,5	9,6	3,8	3,6	3,5
PIB nominal (en milliards de dollars)	505,1	553,6	574,4	595,3	616,4
Composantes du PIB (en termes réels)					
Demande intérieure finale	5,7	3,8	1,5	1,2	1,3
Consommation des ménages	5,8	5,3	2,3	1,5	1,5
Dépenses et investissements des gouvernements	4,9	2,6	0,6	0,8	1,1
Investissements résidentiels	12,7	-2,6	-3,0	-0,2	0,2
Investissements non résidentiels des entreprises	3,3	4,9	3,6	2,1	2,1
Exportations	4,6	2,1	3,0	2,7	2,6
Importations	8,8	4,2	2,1	1,7	2,2
Marché du travail					
Population (en milliers)	8 604	8 687	8 763	8 830	8 891
Population âgée de 15 ans et plus (en milliers)	7 099	7 153	7 224	7 289	7 348
Emplois (en milliers)	4 269	4 397	4 447	4 473	4 496
Création d'emplois (en milliers)	169,4	128,0	49,5	26,2	23,5
Taux de chômage (en pourcentage)	6,1	4,2	3,9	3,8	3,7
Autres indicateurs économiques (en termes nominaux)					
Consommation des ménages	9,2	11,2	5,1	3,2	3,3
Excluant les produits alimentaires et le logement	11,1	13,2	5,2	3,1	3,2
Mises en chantier (en milliers d'unités)	68,0	64,6	58,3	52,9	50,1
Investissements résidentiels	29,8	6,2	-0,5	1,8	2,3
Investissements non résidentiels des entreprises	7,2	11,1	5,6	3,3	3,9
Salaires et traitements	9,4	10,7	4,0	3,1	3,2
Revenu des ménages	7,6	6,8	2,4	3,3	3,4
Excédent d'exploitation net des sociétés	16,8	-4,6	0,2	5,8	4,0
Indice des prix à la consommation	3,8	6,5	3,2	2,0	1,9
Excluant les aliments et l'énergie	3,0	4,4	3,3	2,1	2,1
PIB par habitant (en \$)	58 701	63 727	65 546	67 420	69 329
Revenu disponible par habitant (en \$)	34 849	36 160	35 930	36 867	37 839

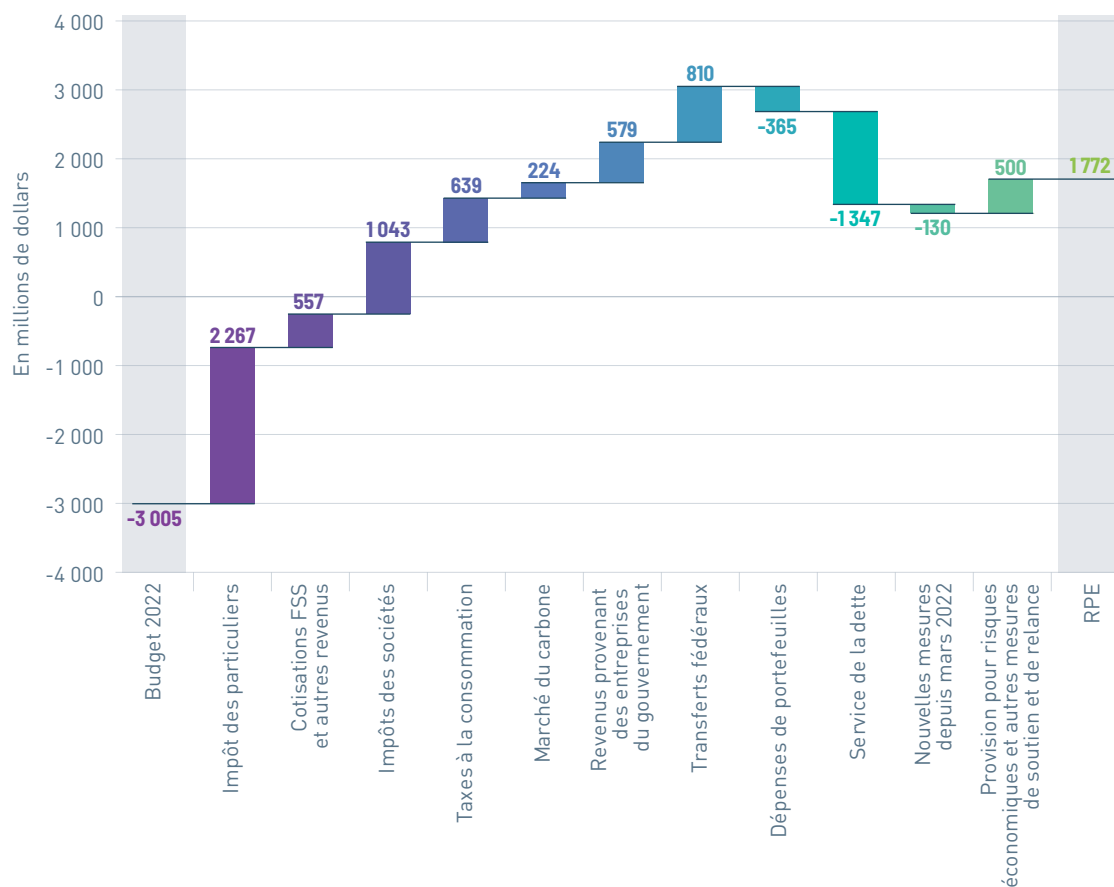
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances du Québec.

COMPOSITION DU PIB NOMINAL

La figure suivante illustre le poids respectif des composantes du PIB nominal en termes de revenus et de dépenses en 2021.



RÉVISIONS DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022 POUR 2022-2023¹



1. Ces révisions s'appliquent aussi au solde budgétaire, qui est passé de - 6 450 M\$ à -1 656 M\$ avant l'utilisation de la réserve de stabilisation et en tenant compte de la révision à la hausse de 17 M\$ des versements au Fonds des générations.

Source : MFQ.

COMPOSITION DE LA DETTE AU 31 MARS 2021 SELON LES DIFFÉRENTS CONCEPTS DE DETTE (EN MILLIONS DE DOLLARS)¹

Dette brute	
Dette émise sur les marchés financiers ²	218 468 48,7 % du PIB
+	
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	12 368
-	
Solde du Fonds des générations	12 212
-	
Emprunts réalisés par anticipation	8 552
=	
Dette brute	210 072 46,8 % du PIB

Dette nette	
Passifs	285 641
-	
Actifs financiers	95 396
=	
Dette nette	190 245 42,4 % du PIB

Dette représentant les déficits cumulés ³	
Passifs	285 641
-	
Actifs financiers	95 396
-	
Actifs non financiers	81 517
=	
Déficits cumulés	108 728 24,2 % du PIB

1. Les données sont tirées des *Comptes publics 2020-2021, volume 1*, à l'exception des valeurs exprimées en pourcentage, qui ont été calculées à partir du PIB nominal de 2020, publié dans les *Comptes économiques du Québec* pour le quatrième trimestre de 2021.
2. La dette émise sur les marchés financiers correspond aux dettes avant gains ou pertes de change reportés présentées dans les états financiers consolidés.
3. Depuis 2020, la réserve de stabilisation n'est plus prise en compte dans la dette représentant les déficits cumulés.

